Historia

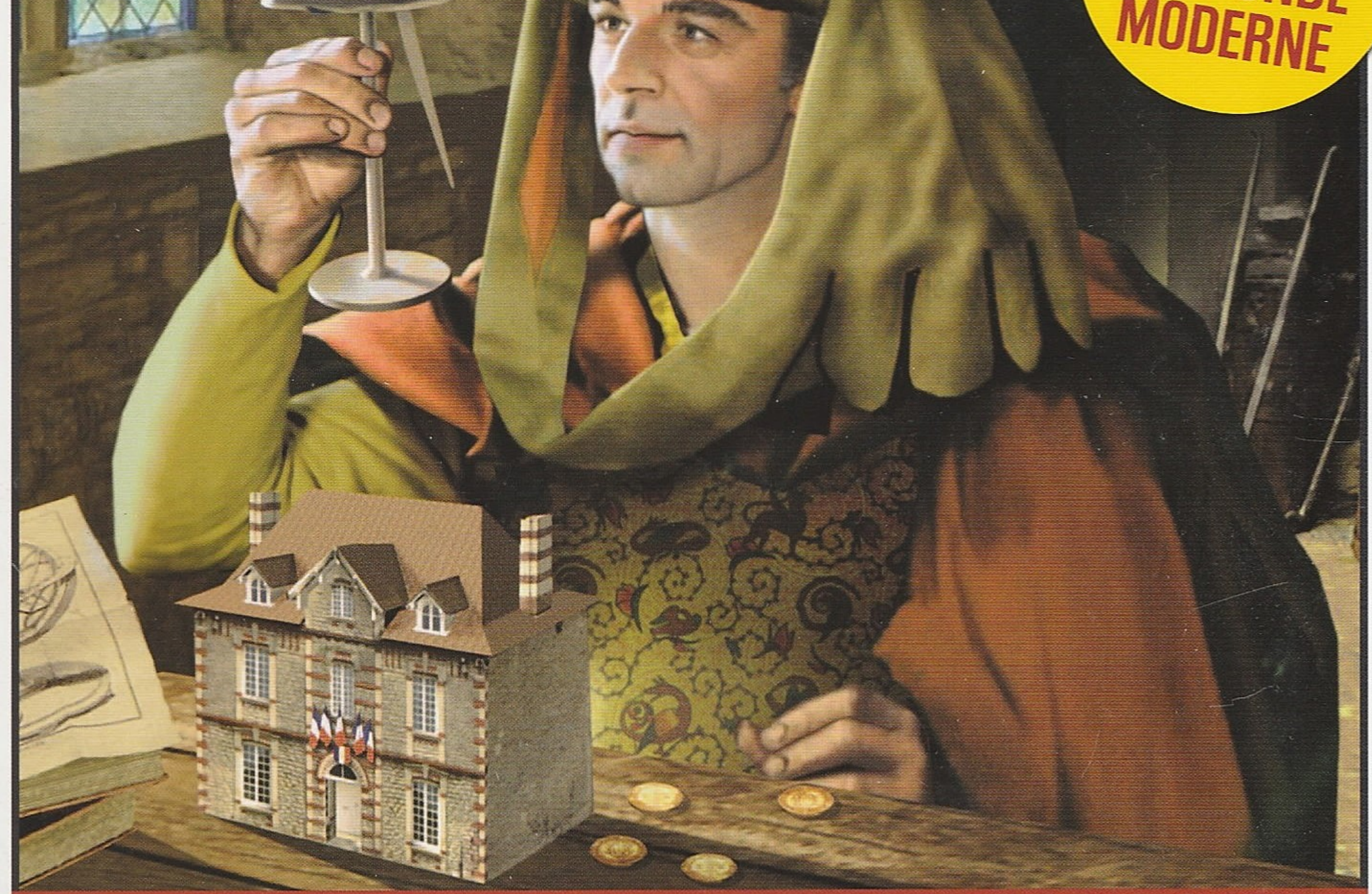
SPÉCIAL

NUMÉRO 7 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 2012

Énergies renouvelables, services publics...

Le Moyen Âge a tout inventé !

AUX ORIGINES DU MONDE MODERNE



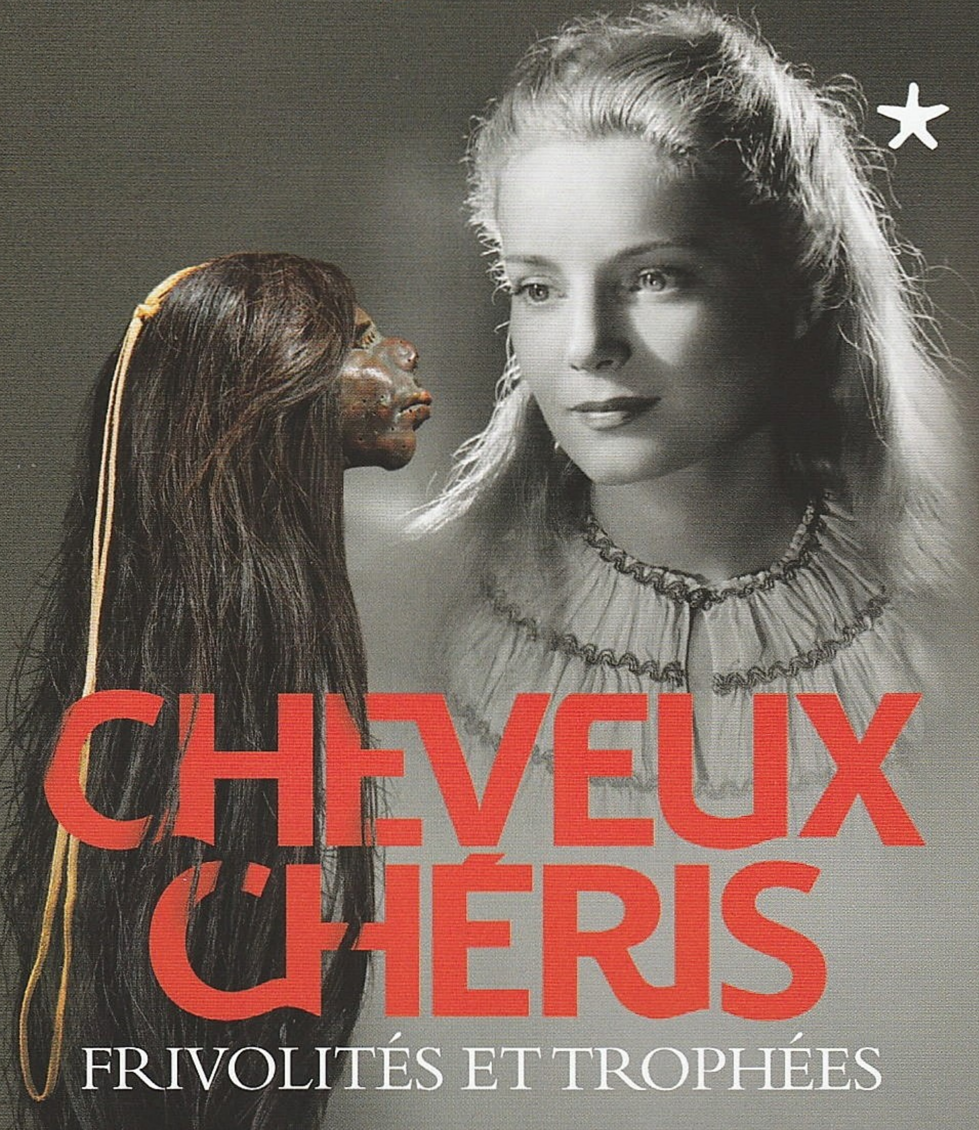
DÉCOUVERTE : LE LITTORAL CHARENTAIS

M 08183 - 7 - F: 5,90 € - RD

ALL 7.40 € / BEL 6.80 € / ESP 6.90 € / ITA 6.90 € / GR 6.90 € / PORT CONT 6.90 € / LUX 6.80 € / CH 11.80 FS / MAR 65 DH / TUN 6.9 TND / CAN 9.95 $ CAN / DOM 6.90 € / MAY 8.20 € / TOM/A 1650 CFP / TOM/S 900 CFP

MUSÉE DU QUAI BRANLY

là où dialoguent les cultures



Exposition
18/09/12 - 14/07/13

En 2012-2013, le monde accoste quai Branly

Les expositions

LES SÉDUCTIONS DU PALAIS
Cuisiner et manger en Chine (jusqu'au 30/09/12)

CHEVEUX CHÉRIS
Frivolités et trophées (18/09/12 - 14/07/13)

AUX SOURCES DE LA PEINTURE ABORIGÈNE
Australie - Tjukurrtjanu (09/10/12 - 20/01/13)

NIGERIA Arts de la vallée de la Bénoué (13/11/12 - 27/01/13)

UN ARTISTE VOYAGEUR EN MICRONÉSIE
L'univers flottant de Paul Jacoulet (26/02/13 - 19/05/13)

PHILIPPINES Archipel des échanges (09/04/13 - 14/07/13)

CHARLES RATTON
L'invention des Arts Premiers (25/06/13 - 22/09/13)

Et aussi

Les spectacles
Les cycles de cinéma
Les salons de musique
Les après-midi musicaux
Les master class
Les conférences
L'Université populaire du quai Branly...

www.quaibranly.fr

Fnac 0 892 684 694 (0,34 €/minute) www.fnac.com - Ticketnet 0 892 390 100 (0,34 €/minute) www.ticketnet.fr - Digitick 0 892 700 840 (0,34 €/minute) www.digitick.com

AVANT-PROPOS

Éric Pincas
Rédacteur en chef adjoint

Quelle époque formidable !

NON, VOUS NE RÊVEZ PAS ! C'est bien du Moyen Âge qu'il s'agit. Vous savez bien, ces mille ans d'histoire (Ve-XVe siècle) peuplés de vilaines sorcières, de soldats sanguinaires dévastant les campagnes, de hordes de lépreux errant aux portes des villes, de religieux fanatisés allumant les bûchers… Un âge sombre, dépeint à merci par les historiens du XIXe siècle et qui continue à pâtir d'une image négative ou déformée par l'imaginaire populaire. Certes, ces siècles lointains ont connu leur lot d'épidémies, de disettes, de guerres et d'anathèmes. Faut-il pour autant les déprécier *ad vitam æternam* ? Ce serait une grave erreur de perception historique. Car, à y regarder de plus près, la société médiévale porte en elle tous les germes du monde moderne : énergies renouvelables, baccalauréat, collectivités territoriales, banques, TVA, impôt sur le revenu… Sans oublier l'extraordinaire legs culturel : la langue française, l'humanisme, les trésors de l'architecture gothique, les partitions musicales, le roman et même… les premières bandes dessinées ! Dans un registre beaucoup moins ludique : les armes de destruction massive. Non, vous ne rêvez pas ! La création est au cœur de cette période révolutionnaire. Les surprises sont nombreuses. Prenez plaisir à les découvrir…

LE SAVIEZ-VOUS ?

1. AU VIIe SIÈCLE, COMMENT S'APPELLE LA TOUTE PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE ?

a. *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*
b. *Source des merveilles de l'univers*
c. *Étymologies*

2. QUELS LIEUX RÉINVENTENT LES PLAISIRS DU CORPS ?

a. les spas
b. les étuves
c. les cures thermales

3. DÈS 1230, LA FRANCE EXPLOITE LES MINES…

a. … de charbon des Cévennes
b. … d'or de Salsigne
c. … de potasse d'Alsace

4. QUEL ÉVÉNEMENT, AU VIIIe SIÈCLE, FAVORISE L'ÉNERGIE HYDRAULIQUE ?

a. la hausse du prix du gaz
b. la critique de l'esclavage
c. la montée du niveau de la mer

5. EN 1253, À QUELLE FACULTÉ LA FUTURE SORBONNE EST-ELLE RATTACHÉE ?

a. *médecine*
b. *théologie*
c. *arts*

6. QUE DÉSIGNE LA PIERRE PHILOSOPHALE DES ALCHIMISTES ?

a. un élixir d'immortalité
b. la transmutation des métaux en or
c. le secret de la Création

7. AU XIIIe SIÈCLE, QUEL ACCESSOIRE RÉVOLUTIONNE LA GARDE-ROBE ?

a. la ceinture
b. le lacet
c. le bouton



BnF/PixPalace-Musée Condé/Bridgeman-Giraudon

9. OÙ ET QUAND A-T-ON INAUGURÉ LES GAZ DE COMBAT ?

a. à Rhodes en 1480
b. à Azincourt en 1415
c. à Crécy en 1346

10. QUI FUT LA PREMIÈRE « FÉMINISTE » ?

a. Anne de Beaujeu
b. Christine de Pizan
c. Aliénor d'Aquitaine

8. À QUI DOIT-ON LES PREMIÈRES PLANCHES D'ANATOMIE EN 1345 ?

a. Jean Letranchant
b. Léonard de Vinci
c. Guido da Vigevano

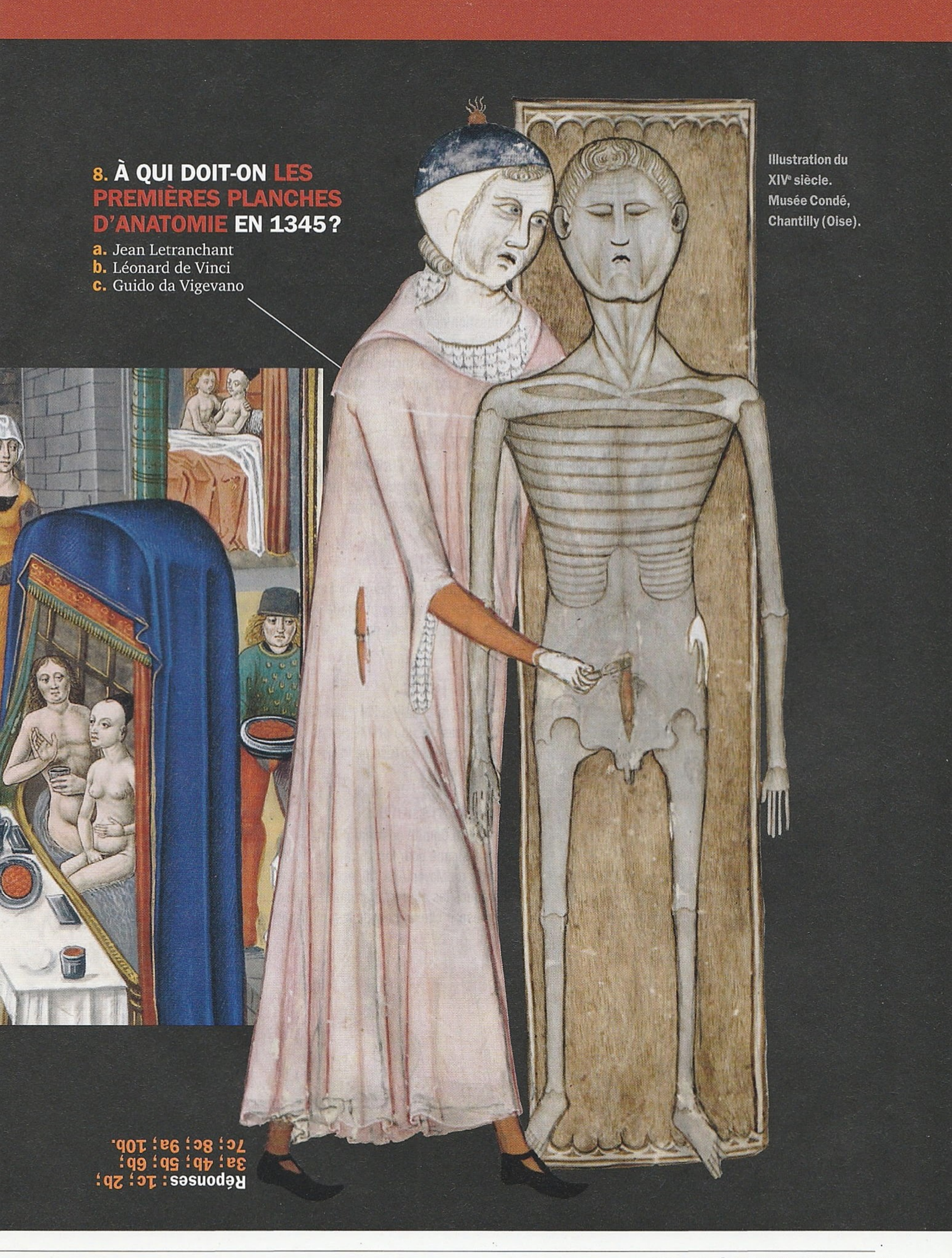


Illustration du XIVe siècle. Musée Condé, Chantilly (Oise).

Réponses : 1c ; 2b ; 3a ; 4b ; 5b ; 6b ; 7c ; 8c ; 9a ; 10b.

LES AUTEURS

Danièle Alexandre-Bidon
Ingénieur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, elle a pour spécialité l'enluminure, l'enfance et l'école au Moyen Âge.

Anne Bernet
Pour cette collaboratrice régulière d'*Historia*, les moulins sont à la croisée de trois centres d'intérêt : les technologies antiques, la vie quotidienne, les traditions populaires.

Philippe Contamine
En étudiant la guerre des rois de France à la fin du Moyen Âge, ce membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres s'est plongé dans l'histoire de l'impôt.

Cédric Giraud
Maître de conférences à l'université de Lorraine, il cherche à enrichir l'histoire culturelle du Moyen Âge central (XI[e]-XIII[e] siècle) à la lumière de la littérature et de la philologie latines.

Xavier Hélary
Ce spécialiste de l'histoire militaire, maître de conférences à la Sorbonne, décrypte les raisons de l'implantation d'une armée permanente.

Benoît Maréchaux
La question de la relation entre institutions et capitalisme marchand à l'époque médiévale et moderne est le thème central de ce doctorant de l'École pratique des hautes études.

Bernard Ribémont
Universitaire basé à Orléans, il se nourrit de littérature et d'encyclopédies médiévales, sujet auquel il a consacré un livre.

Romain Telliez
Cet enseignant-chercheur à la Sorbonne se consacre à l'histoire politique et sociale de l'Occident et à celle de la justice.

Mireille Touzery
La finance, la fiscalité, l'histoire de l'État sont les axes d'étude privilégiés de cette enseignante-chercheuse de Paris-Est-Créteil.

Laurent Vissière
Membre du Comité éditorial d'*Historia*, il se passionne pour les mutations militaires de la fin du Moyen Âge, où les innovations techniques les plus extraordinaires coexistent avec l'esprit chevaleresque le plus traditionnel.

SOMMAIRE

N°7 SEPTEMBRE-OCTOBRE 2012

4 LE SAVIEZ-VOUS ? | 8 CINÉMA | 10 REPÉRAGE | 12 LES DATES CLÉS

I DANS L'ENSEIGNEMENT

16 L'ÉCOLE, CETTE IDÉE FOLLE !
L'enseignement pour tous, mot d'ordre très républicain… vieux de huit siècles, *par Danièle Alexandre-Bidon*

22 L'ENCYCLOPÉDIE EN PLEINE LUMIÈRE
Découverte de ces pionniers érudits qui ont pour émules Diderot, d'Alembert… et Wikipédia, *par Bernard Ribémont*

26 L'UNIVERSITÉ FAIT SES CLASSES
Étudiants et maîtres migrent de toute l'Europe vers ces nouveaux foyers du savoir qui redessinent les villes, *par Cédric Giraud*

I EN POLITIQUE

32 LA MAIRIE A LE DROIT DE CITÉ
L'essor politique des communes redistribue les cartes du pouvoir, *par Romain Telliez*

40 L'ÉTAT MODERNE NAÎT DES ÉTATS GÉNÉRAUX
Régions ou départements… les entités administratives de l'Hexagone empruntent leurs gènes à ces assemblées de l'Ancien Régime, *par Mireille Touzery*

44 L'IMPÔT PERMANENT, UNE RÉVOLUTION !
Ou comment, pour conjurer la dette, jaillit l'idée de faire appel à ce sauveur : le contribuable, *par Philippe Contamine*

I EN ÉCONOMIE

48 DES ÉNERGIES DANS LE VENT
Le « miracle agricole médiéval » s'appuie sur une technologie que jalousent les partisans actuels de l'économie verte, *par Anne Bernet*

56 QUAND LA BANQUE FAIT RECETTE
Prêts, virements, assurances opèrent le basculement vers l'économie moderne, *par Benoît Maréchaux*

I DANS L'ARMÉE

62 LE GRAND BOOM DE L'ARTILLERIE
De la bombarde à la poudre à canon en passant par le lance-flammes, *par Laurent Vissière*

70 RHODES, LE SIÈGE MODERNE
23 mai-18 août 1480, les Turcs assaillent la ville, défendue par les Hospitaliers. Arrêt sur image.

72 L'ARMÉE PERMANENTE EN ORDRE DE MARCHE
Une réorganisation rationnelle des forces combattantes à partir de la guerre de Cent Ans. *par Xavier Hélary*

I DANS LA CULTURE

78 PORTFOLIO
Tour d'horizon de chefs-d'œuvre de l'art, de l'artisanat et de l'architecture, du XIIe au XVe siècle.

84 L'INVITÉ DU SPÉCIAL
Françoise Autrand tord le cou aux idées reçues obscurantistes, *propos recueillis par Éric Pincas*

86 ALLEZ VOIR
Livres, expositions, événements pour redécouvrir cette période de l'Histoire, *sélection établie par Véronique Dumas*


Crédit photo

LE MOYEN ÂGE INVENTEUR FAIT SON CINÉMA



Collection Christophel

Collection Christophel



LE CHEVALIER SUPERHÉROS
Sorti en 2006, *Tristan et Yseult*, de Kevin Reynolds, adapte l'un des premiers romans de la littérature courtoise. James Franco *(photo)* conquiert le cœur de sa belle, quand le roman scellait leur union grâce à un philtre bu par erreur. De là venait le ressort principal de l'œuvre : leur passion contrariée, secrète, contraire à l'usage. Une dimension négligée par les scénaristes de Hollywood.



Collection Christophel

LE SOUFFLE ÉPIQUE DES « ÉNERGIES RENOUVELABLES »
Les moulins fleurissent dans le décor médiéval comme une nouvelle forme d'industrie. Dans *L'Homme de la Manche,* d'Arthur Hiller (1972), Peter O'Toole *(à gauche)* incarne Don Quichotte, cet hidalgo né sous la plume de Cervantès et rendu célèbre en attaquant ces « géants ».





Collection Christophel

LE THÉÂTRE BRÛLE LES PLANCHES

Les bateleurs joyeux et itinérants du *Septième Sceau*, d'Ingmar Bergman (1958), symbolisent la ronde de la vie dans un pays, la Suède, et une époque, le XIVe siècle, ravagés par la peste. La fin du Moyen Âge voit l'éclosion d'un art scénique, la comédie.

FEU D'ARTIFICE GUERRIER

Fin du XIIe siècle : le croisé Balian défend Jérusalem, attaquée par Saladin. *Kingdom of Heaven*, une fresque signée Ridley Scott (2005), fait la part belle aux scènes de bataille et à l'armement, qui annonce déjà l'artillerie.



Prod DB - Paramount/DR

L'AVÈNEMENT D'UN MONDE NOUVEAU

Cinq cents ans après la découverte de l'Amérique, Ridley Scott fait revivre cette formidable épopée avec *1492 : Christophe Colomb*. Le navigateur génois y est campé par Gérard Depardieu. Deux caravelles et une nef, répliques des embarcations révolutionnaires de l'époque, traversent l'océan pour gagner le Costa-Rica, où se déroule une partie du tournage.



Collection Christophel

LE TEMPS DES CATHÉDRALES

Pour son *Notre-Dame de Paris* (1956), le réalisateur Jean Delannoy transpose dans les studios de Boulogne-Billancourt l'édifice gothique qui inspira Victor Hugo. Ce décor pharaonique rappelle le défi technique que représenta, au XIIe siècle, la construction d'un tel vaisseau de pierre, alors le plus haut monument religieux du monde.

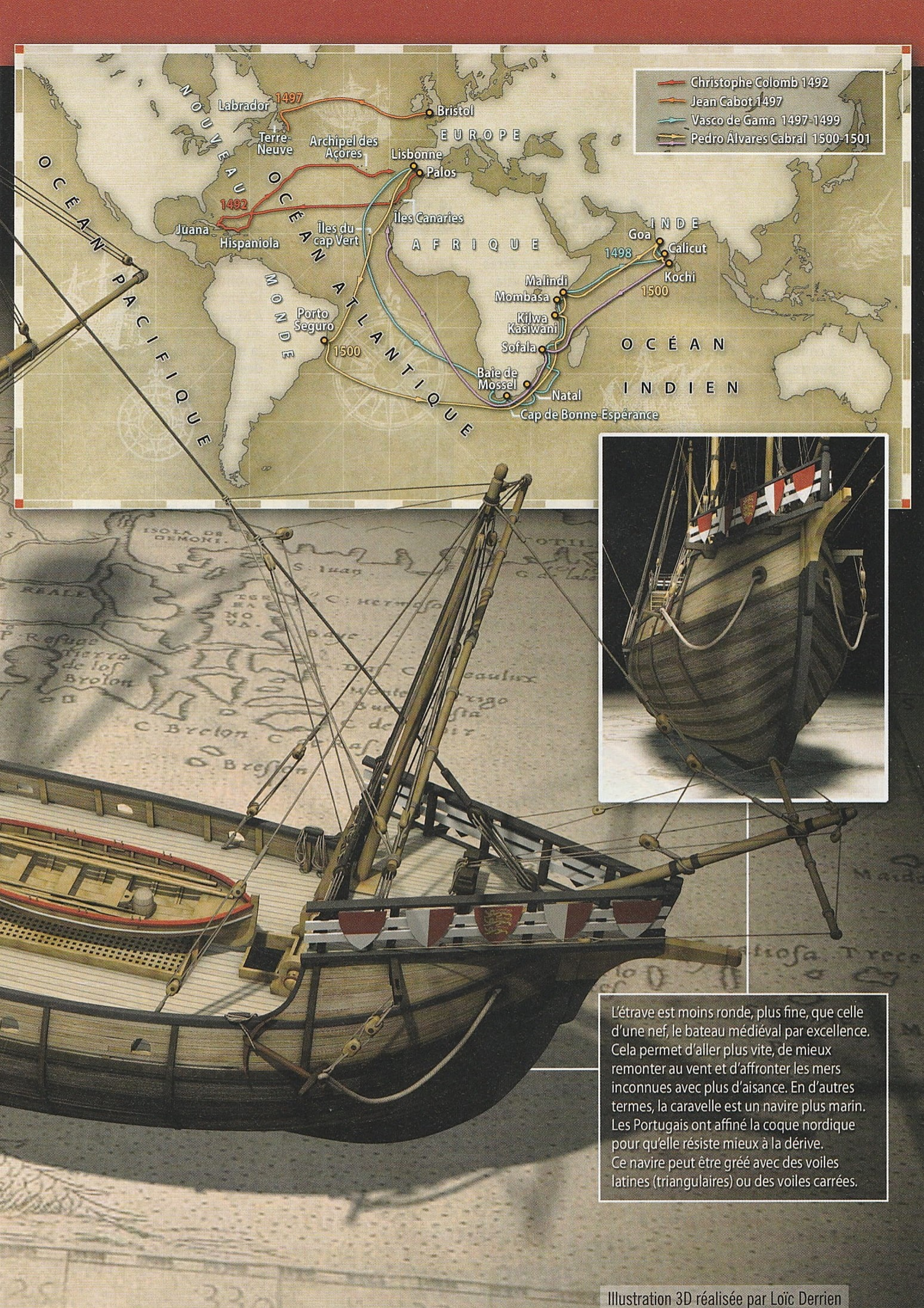
START

LA CARAVELLE S'OUVRE UN NOUVEAU MONDE

Révolutionnaire. Au XVe siècle, les progrès techniques encouragent les voyages d'exploration. Ce bateau, inventé par les Portugais, est rapide et fort maniable. Embarquez sur le *Matthew,* à bord duquel Jean Cabot a découvert Terre-Neuve en 1497.



FICHE TECHNIQUE
Type de navire : caravelle
Équipage : 19 hommes
Mâts : 3 + beaupré
Hauteur du grand mât : 21,6 m
Longueur totale : 23,7 m
Longueur du pont : 19,5 m
Longueur de la ligne de flottaison : 18,8 m
Largeur de la coque : 6 m
Tirant d'eau : 2,1 m
Déplacement : 85 tonnes
Surface des voiles : 717 m²
Matériaux : chêne, hêtre et sapin
Épaisseur des planches : 7 cm


Christophe Colomb 1492
Jean Cabot 1497
Vasco de Gama 1497-1499
Pedro Álvares Cabral 1500-1501
Labrador
1497
Bristol
Terre-Neuve
Archipel des Açores
EUROPE
Lisbonne
Palos
NOUVEAU MONDE
OCÉAN ATLANTIQUE
OCÉAN PACIFIQUE
1492
Îles Canaries
Juana
Hispaniola
Îles du cap Vert
AFRIQUE
INDE
Goa
Calicut
1498
Kochi
Malindi
Mombasa
1500
Porto Seguro
Kilwa Kasiwani
1500
Sofala
OCÉAN INDIEN
Baie de Mossel
Natal
Cap de Bonne-Espérance
L'étrave est moins ronde, plus fine, que celle d'une nef, le bateau médiéval par excellence. Cela permet d'aller plus vite, de mieux remonter au vent et d'affronter les mers inconnues avec plus d'aisance. En d'autres termes, la caravelle est un navire plus marin. Les Portugais ont affiné la coque nordique pour qu'elle résiste mieux à la dérive. Ce navire peut être gréé avec des voiles latines (triangulaires) ou des voiles carrées.
Illustration 3D réalisée par Loïc Derrien

LES DATES CLÉS

682

Le médecin chinois Sun Simiao (581-682) cherche le secret de la vie éternelle… et découvre la poudre à canon. Au gré des guerres, la recette passe par le Moyen-Orient et arrive en Europe dans le courant du XIIIe siècle.



Edimedia/WHA/RDA

1286

Les bésicles, ancêtres de nos lunettes de vue, auraient été inventées cette année-là à Pise. Grâce à cet ustensile pratique, érudits et intellectuels atteints de presbytie retrouvent leur acuité visuelle.



Ravenna/Leemage

1333

Philosophe et poète italien, Pétrarque réhabilite les auteurs antiques oubliés. Un courant de pensée qui place l'humain et sa culture au centre de sa réflexion émerge alors : l'humanisme.



Aisa/Leemage

1335

La première horloge publique frappant les heures est construite à Milan. Mise au point au XIIIe siècle grâce à la mécanisation totale des outils de mesure du temps, le système équipera bientôt tous les clochers. L'une des plus célèbres reste celle de Prague *(photo)*, qui s'anime toutes les heures par le jeu de ses automates. Outil astronomique, cette horloge donne également les orbites de la Lune et du Soleil.

Horloge astronomique de l'hôtel de ville de Prague (XVe s.).

Antoine Lorgnier/Onlyworld.net

1364

Christine de Pisan, considérée comme la première féministe, naît à Venise. Par ses écrits, qui parlent d'amour aussi bien que de politique, elle s'oppose aux idées misogynes de son temps.

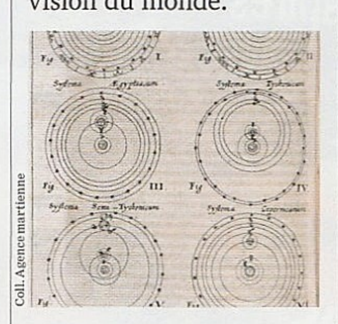

British Library/The Art Archive

1420

Un chapeau de soie orné de plumes rares, de fleurs et de paillettes d'or est commandé par Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Les rivalités qui opposent les cours européennes trouvent dans l'apparat vestimentaire leur nouveau mode d'expression. Le fief de Bourgogne se distingue par le faste de sa cour, qu'incarne Philippe le Bon, souverain paré d'atours et de bijoux.

1440

Dans son livre *Docte Ignorance*, Nicolas de Cues décrit un Univers dont la Terre n'est plus le centre. Précurseur de la révolution copernicienne, il annonce une nouvelle vision du monde.


Coll. Agence martienne

1455

Gutenberg publie sa Bible « à quarante-deux lignes ». Ce premier livre imprimé marque les prémices d'une autre révolution : la naissance de l'édition et le partage du savoir.


Ann Johansson/Corbis

Surcot de satin rouge (fin du XVe s.).

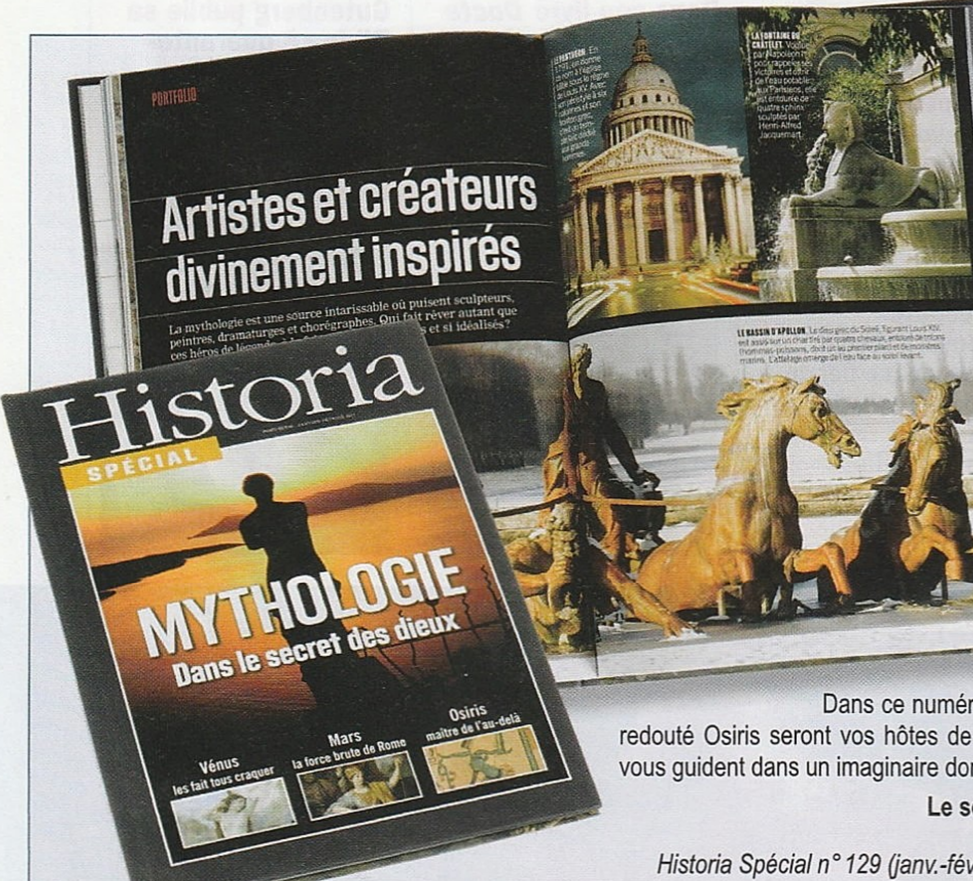
Bernisches Historisches Museum, Berne

NOUVEAU

ABONNEZ-VOUS 1 AN

à HISTORIA SPÉCIAL 30 €
et recevez EN CADEAU cet album Mythologie





Pas de civilisation sans mythologie.

Depuis la plus haute Antiquité, et ce quelles que soient ses croyances religieuses ou ses origines, l'Homme se réfère à des légendes pour puiser les principes indispensables à l'émergence d'une culture commune. À commencer par les thèmes éternels de l'amour, de la guerre et de la mort.

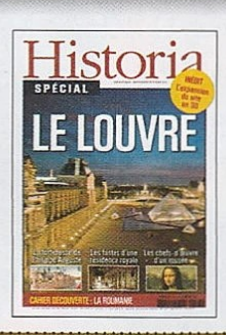
Pourquoi dit-on communément que la passion est destructrice ? Pourquoi la violence est-elle si souvent glorifiée au détriment des forces de paix ? Comment s'est construite notre perception de l'au-delà ?

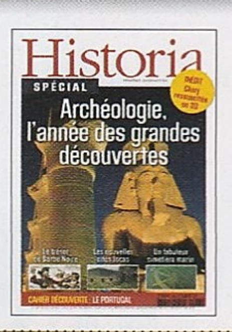
Dans ce numéro, la belle Aphrodite, l'indomptable Mars et le redouté Osiris seront vos hôtes de prestige. Chefs de file d'entités célestes, ils vous guident dans un imaginaire dont nous sommes tous les héritiers.

Le sésame pour percer les secrets des dieux !

Historia Spécial n° 129 (janv.-fév. 2011) - 110 pages - Format Album 8,50 € TTC













Bulletin d'abonnement

À renvoyer sous enveloppe affranchie à :
Historia - Service Abonnements • 18-24, Quai de la Marne 75164 Paris Cedex 19

OUI, je profite de cette nouvelle offre pour m'abonner 1 AN à Historia SPÉCIAL (6 Numéros) au prix de 30 € seulement au lieu de ~~35,40€~~. H007
Je réalise ainsi une économie de 15 %. Je reçois en cadeau l'album Mythologie.

J'indique mes coordonnées ☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

____

Code postal : ☐☐☐☐☐ Ville : ____________

Téléphone ____________

E-mail : ____________

Je règle par ☐ chèque à l'ordre d'Historia ☐ carte bancaire

N° ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐

Expire fin : ☐☐ ☐☐

Merci de noter les 3 derniers chiffres du numéro inscrit dans la zone signature, au dos de votre carte bancaire ☐☐☐

Signature obligatoire

Offre exclusivement réservée aux nouveaux abonnés résidant en France métropolitaine et valable jusqu'au 31/03/12. Votre cadeau vous parviendra, sous réserve des stocks disponibles, 4 semaines après l'enregistrement de votre abonnement. Renseignements et tarifs pour la France : 01 44 84 80 85, pour l'étranger : 00 33 1 44 84 80 85 . E-mail : historia@dipinfo.fr. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06/01/78 (art 27) vous pouvez accéder aux informations vous concernant et les faire rectifier.


Photo Josse/Leemage

LE MOYEN ÂGE A TOUT INVENTÉ!

DANS L'ENSEIGNEMENT

Sacré Charlemagne! La postérité lui attribue – à tort – l'invention de l'école. Un raccourci de l'Histoire. En revanche, c'est bien au Moyen Âge qu'apprendre à lire et à écrire aux jeunes enfants, transmettre le savoir, s'interroger sur le monde qui nous entoure devient primordial. Et pour s'affranchir du pouvoir – notamment des autorités urbaines –, des universités indépendantes sont créées: Paris, Bologne, Oxford attirent les étudiants étrangers. Les précurseurs du programme Erasmus!

L'ÉCOLE, CETTE

L'enseignement pour tous : une idée maîtresse qui n'a pas attendu Jules Ferry et la IIIe République pour devenir réalité. Cela fait plus de huit siècles que l'instruction publique n'est plus réservée aux seuls fils de bonne famille et aux clercs. Tout un programme !

Par Danièle Alexandre-Bidon



Josse/Leemage

IDÉE FOLLE !



Prêcher la bonne parole

Des écoliers tonsurés et des laïques écoutent leur maître, assis sur une chaire. Éduquer les enfants consiste tout d'abord à faire d'eux de bons et fidèles chrétiens. Raison pour laquelle cette tâche est bien souvent l'apanage des ecclésiastiques.

Miniature tirée de la *Bible historiale*, de Pierre le Mangeur (1110-1179).

Dans les milieux marchands des villes ou des bourgs, maîtriser le savoir intellectuel permet aux hommes de **mener leurs affaires**

Entre le XIII[e] et le XV[e] siècle, la société connaît un bouleversement culturel : l'instruction n'est plus réservée aux clercs ou aux aristocrates, mais s'élargit au commun des mortels. De petites écoles dispensant un enseignement minimal fleurissent en ville, dans les quartiers, les bourgs ruraux. Leur diffusion croît tant qu'à Paris on interdit d'ouvrir une école à moins de vingt portes d'une autre !

Cette montée en puissance de l'instruction est due à la pression du commerce urbain au XIII[e] siècle. Noter les commandes, connaître son pécule, payer ses impôts, et surtout enregistrer les multiples dettes des clients – car la fin du Moyen Âge vit à crédit ! – se révèle difficile sans le bagage nécessaire. En milieu rural, l'accès à l'école, pour les plus aisés des paysans, joue un rôle d'« ascenseur social ». Le rêve de toute famille terrienne est de voir un de ses fils devenir prêtre. Dès le XIV[e] siècle, des laboureurs font volontiers éduquer leurs enfants – pas tous, prioritairement leur fils.



Ingénieure à l'École des hautes études en sciences sociales, **Danièle Alexandre-Bidon**, médiéviste spécialiste de l'enfance, a récemment publié *La Mort au Moyen Âge* (Fayard, 2011).

INSTILLÉE PAR LA PAROLE DIVINE



Phénomène de masse, l'instruction n'a cependant rien à voir avec celle de la République. Il n'existe pas de « système » scolaire. Il n'y a encore ni obligation d'aller à l'école ni âge minimum (ou maximum) pour s'inscrire. Les établissements sont nombreux, mais nullement pérennes. Les maîtres, souvent des étudiants itinérants dont la formation est inachevée, les ouvrent et les ferment au gré de leurs besoins d'argent. Parfois, à la campagne comme en ville, ils se contentent d'un contrat pour les enfants d'une seule famille. Dans la noblesse prévaut le principe de l'engagement sur plusieurs années d'un pédagogue.

Ces établissements sont très modestes. Les « petites écoles » méritent doublement leur nom : elles accueillent de jeunes enfants et ne scolarisent chacune qu'une dizaine d'élèves. Éphémères, sans institution pour les chapeauter, elles ne disposent pas de programme ni de projet d'éducation autre que catéchistique : sauf exception, les maîtres sont des clercs d'Église, et leur instruction est tout entière instillée par la parole divine. Pas non plus de budget à l'échelle d'un pays, pas d'aides sociales – hormis le fait que, en théorie, les maîtres dispensent leur savoir gratuitement aux enfants démunis, car l'objectif de base est de faire des élèves de bons croyants.

À la fin du Moyen Âge, les municipalités cherchent à fixer les maîtres en leur offrant des conditions d'exercice favorables : logement, aménagement des locaux, salaire de base payé par les échevins ou les parents, dotations en nature. Car, comme les médecins, ceux-ci doivent se constituer une clientèle – et la renouveler plusieurs fois par an ! Les salles de classe sont la plupart du temps une simple pièce de la maison du maître, ni aménagée ni chauffée. Il n'a d'ailleurs pas besoin d'équipement particulier. Avant le XVI[e] siècle, il n'existe ni pupitre ni siège pour les enfants. Ces derniers s'assoient simplement en tailleur sur une litière de paille et écoutent l'enseignant, qui leur montre des modèles de lettres pour apprendre à lire. Dès le XV[e] siècle, on voit au mur de ces écoles un tableau mural avec des alphabets. Seul le maî-



La clé des champs
Scola, scala: l'« école, cette échelle » permettant de s'élever dans la société. Dans les faits, seuls les fils de paysans aisés ont accès à l'éducation.

Saint-Pétersbourg, BN, ms Fr F. V. XIV, 8f° 31 v° British Library/Robana/Leemage

La règle d'or
La géométrie, personnifiée par une femme. Les maîtresses existent bien, mais leur savoir n'est dispensé qu'aux jeunes filles.

tre dispose, pour des questions de prestige, d'un minimum de confort. Il est assis en chaire et dispose de signes de son autorité : une férule, un fouet, pour punir les mauvais élèves.

Les grands monastères disposent de deux écoles, l'une donnant sur l'extérieur, pour les enfants voués à sortir un jour de l'institution, l'autre au cœur du dispositif, pour les novices. Un local, constitué de salles de classe carrées autour d'une cour intérieure, et dotée de latrines et de foyers pour le chauffage, est consacré à l'instruction. Jusqu'au XIIe-XIIIe siècle, toute une marmaille venue de milieux sociaux divers se voit éduquée, puis le recrutement juvénile se raréfie. Les moines, remarquables pédagogues, multiplient les innovations : ainsi, tout un matériel scolaire est imaginé par Gerbert d'Aurillac – le futur pape Sylvestre II (999-1003) –, qui va du planisphère au tableau mural. Des jeux, comme les devinettes mathématiques, sont mis en œuvre. Le clergé séculier joue aussi un rôle dans la formation de la jeunesse. À l'évêché, on sélectionne les futurs enfants de chœur, qui reçoivent des cours de musique dans les écoles épiscopales.

Une première instruction est aussi délivrée par le curé, à un public limité à un ou deux garçons ayant vocation à devenir prêtres. Le confort d'éducation est vraisemblablement meilleur. Les enfants qui ont la chance d'aller apprendre à lire le font à l'église plutôt qu'au presbytère. On a retrouvé sur les murs intérieurs de nombreux édifices du culte des graffitis alphabétiques, et sur les murs extérieurs de plusieurs églises ou chapelles des XIIe et XIIIe siècles sont gravés ou sculptés des alphabets complets, ce qui laisse entendre que les leçons pouvaient se donner en plein air.

DES CURSUS DE QUELQUES MOIS SEULEMENT

Les prêtres ne manquent d'ailleurs pas d'idées pour instruire leurs ouailles. Ils n'hésitent pas à dresser dans l'espace du cimetière de grands tableaux sur lesquels, en grosses lettres, ils inscrivent les prières que chaque fidèle doit connaître par cœur afin que tout un chacun puisse apprendre à les lire et à les mémoriser. De même, l'aménagement de certaines églises inclut un mobilier dont la décoration peut être détournée pour l'enseignement ; c'est le cas, par exemple, des carreaux de terre cuite traversant la nef, chacun porteur d'une lettre, dans l'ordre alphabétique.

Tous les enfants ne sont pas scolarisés. Seuls les parents avides d'évolution sociale pour leurs descendants consentent à faire cet effort, voire ce sacrifice, financier. Les cursus sont courts : quelques mois, le temps d'apprendre à lire et à



British Library Board/Robana/Leemage

Au doigt et à l'œil
Gare aux verges pour les cancres et les distraits ! En France, les châtiments corporels ont été abolis – en théorie – depuis 1887.

écrire – et ce, grâce à la méthode syllabique. Passé ce laps de temps, un enfant peut déchiffrer n'importe quel mot, sans pour autant lire un roman (un livre, en ancien français).

Dans les milieux ruraux, l'horizon littéraire se limite à la lecture des baux et contrats, qui se multiplient dès le XIII[e] siècle. Ce qui ne signifie pas que les paysans n'ont aucune culture : la littérature orale, celle des contes et des ballades, ne leur est nullement étrangère.

Surcroît de difficulté, l'instruction est divisée en matières qui ne sont pas forcément enseignées dans les mêmes écoles. En Italie, beaucoup savent lire, mais pas forcément écrire : il faut pour cela aller dans une école spécialisée. Un troisième type d'établissement – encore moins fréquenté – enseigne à compter. Quant aux écoles de grammaire, elles sont partout réservées aux enfants que leurs dons, détectés par les curés de paroisse, ou la volonté de leurs parents destinent à la cléricature ; sous ce terme de *grammaire* se cache l'enseignement du latin, la langue savante du Moyen Âge – qui divise la société en deux : les détenteurs du pouvoir, spirituel ou temporel, et les autres. On distingue donc quatre degrés d'instruction, pour autant obstacles ; la plupart des enfants n'en franchissent qu'un ou deux.

La primaire s'interrompt vers 8 à 10 ans, pour laisser la place aux études savantes du collège. Celles-ci ne sont pas forcément réservées aux plus fortunés : au XV[e] siècle, les fils de paysans prometteurs sont repérés puis envoyés au collège en ville, les frais de leur scolarité étant assurés par des fondations. Certaines de ces institutions sont pour moitié composées de ruraux, mais elles dépassent rarement un quota de 6 à 12 élèves – quelques-unes accueillent plusieurs dizaines d'écoliers de 12 à 18 ans. Dans l'Europe peuplée de la fin du Moyen Âge, ces chiffres restent très modestes. Si la majorité des enfants reprend les travaux des champs, certains ont la chance de bénéficier d'une instruction en alternance. Nos vacances d'été sont un héritage de cette instruction : la rentrée ne se fait qu'après les vendanges, à l'automne.

LES FEMMES, RELAIS LITURGIQUE

Les filles ne sont pas écartées du projet éducatif. Au XIII[e] siècle, des écoles tenues par des maîtresses existent, qui leur sont réservées. Futures mères de famille, elles enseigneront les prières majeures – *Credo, Pater noster, Ave Maria* – que tout fidèle doit maîtriser avant ses 12 ans. Un minimum de culture chrétienne est requis. Une fois sus l'alphabet et les trois prières, le programme catéchistique inclut les « sept psaumes » de David. Rien d'étonnant à ce que les femmes, qui n'allaient que rarement à l'école, aient eu autant de goût pour les prédications, les sermons des frères prêcheurs : ils constituaient une alternative pour celles qui n'avaient pas bénéficié d'une scolarisation. ■

Des siècles de pédagogie ont encouragé, dans les monastères, **une réflexion poussée sur les méthodes d'éducation**

GROS PLAN SUR

Les abécédaires *pédagogiques*

AVANT MÊME D'ATTEINDRE L'ÂGE D'ENTRER À L'ÉCOLE, les enfants de 2 à 5 ans sont initiés aux mystères de la lecture. Conscientes de la brièveté des études, et de l'urgence d'apprendre, soucieuses en outre de mettre en évidence la précocité de leur progéniture, les nourrices et les mères de famille se chargent de leur inculquer les bases de l'instruction primaire, à savoir les lettres de l'alphabet. Ce souci de donner à l'enfant les clés du savoir et de lui permettre au plus vite de mieux maîtriser le monde qui l'entoure s'est traduit par la réalisation de très nombreux objets et autres jeux pédagogiques fondés sur la forme des lettres.

Tous les supports sont requis, toutes les formes, tous les matériaux sont envisagés. Certains de ces instruments n'ont laissé aucune trace – et pour cause : l'exercice s'achevait quand l'enfant les mangeait. En effet, en français, en italien, mais aussi dans d'autres langues dérivées du latin, *nourrir* signifiait à la fois « manger » et « éduquer ». Aussi l'instruction des tout-petits passait-elle volontiers par la nutrition, notamment grâce à des lettres modelées dans des gâteaux ou bien façonnées avec du sucre. Celui qui savait en dire le nom avait alors le droit de les déguster. Un mode d'encouragement à l'apprentissage très malin dans un monde où les sucreries et les douceurs étaient denrées rares. Mieux encore : le premier jour d'école, les jeunes juifs recevaient une tablette abécédaire enduite de miel qu'il ne leur restait plus qu'à lécher pour voir apparaître les lettres…

Les familles les plus riches avaient recours à des objets alimentaires forgés dans des matériaux précieux – par exemple, des bols à bouillie en orfèvrerie ornés d'un alphabet. Leurs enfants se voyaient offrir dès l'âge de 3 ans des *abécés*, ces livrets alphabétiques sur les pages desquels étaient inscrits des modèles de lettres, chacune accompagnée d'une petite poésie morale et d'un dessin. Ces livres étaient des *manuels* au sens médiéval du terme, c'est-à-dire qu'ils « tenaient dans la main ». À leurs petites dimensions s'ajoutait l'agrément d'un décor particulier : un I en forme d'arbre au tronc bien droit, un S dont les boucles étaient tenues par la lance d'un soldat ou dont les orbes abritaient un visage vu de profil tirant la langue… Exceptionnellement, à partir du XVe siècle, les pédagogues s'emploient à associer le nom de la lettre et le dessin correspondant – par exemple, Adam et Ève pour la lettre A.

D'AUTRES ALPHABETS ÉDUCATIFS ont été fabriqués en tissu sous la forme de broderies – car, étymologiquement, les vocables *texte* et *textile* sont jumelés – ou encore incisés dans le cuir d'une lanière ou d'une ceinture. Il existe aussi deux sortes d'alphabets de bois : d'une part, des jeux de lettres découpées dans de l'écorce ; d'autre part, des tablettes recouvertes de cire ou de chaux sur lesquelles étaient tracées les lettres.

Tout alphabet éducatif était précédé d'une petite croix : avant de le réciter, l'enfant devait se signer et prononcer la formule « croix de par dieu » – un rituel qui est à l'origine du nom dont on désigne ce type de livre pédagogique. Sept jours étaient requis pour permettre à l'élève d'apprendre ses lettres et de les assimiler. Et ce, conformément à l'image de la création du monde dans la Bible : le premier jour était consacré à A, B et C – ce qui a donné son nom médiéval à cet objet couramment utilisé, l'*abécé*. L'instruction se poursuivait par la découverte des mots qui avaient la même initiale : pour la lettre A, *amour* ; pour la lettre B, *bénévolence* ; pour la lettre C, *creance*, et ainsi de suite… Avec de telles méthodes, le plaisir de la lecture ne pouvait que se diffuser. **D. A.-B.**

Herbier et bestiaire de Helmingham, vers 1500.

Gens de lettres

Les « manuels » de lecture médiévaux rivalisent d'imagination. Les enluminures sont un ravissement, et certaines lettres se transforment même en friandises sucrées pour les élèves appliqués. Une tradition respectée avec les bons points.



Un maître à l'ouvrage

Miniature tirée du premier volume du manuscrit *Speculum historiale* (*Le Miroir de l'histoire*), de Vincent de Beauvais (v. 1190-1264). L'auteur est représenté écrivant à son bureau, une loupe grossissante posée devant lui. Les marges sont décorées aux armes du roi anglais Édouard IV, à qui ce manuscrit du XVe siècle est dédié.

L'ENCYCLOPÉDIE EN PLEINE LUMIÈRE

N'en déplaise aux admirateurs du siècle de Diderot, d'Alembert et consorts, ceux-ci ne furent pas les premiers à rédiger de riches corpus regroupant les connaissances de leur époque. La genèse de tels ouvrages remonte en réalité… au VII[e] siècle.

Par Bernard Ribémont

Des précurseurs très discrets : depuis les *Étymologies* d'Isidore de Séville (v. 560-636) jusqu'aux vastes ensembles du XIII[e] siècle que forment le *Speculum maius* de Vincent de Beauvais ou le *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais – traduit en six langues dès le Moyen Âge ! –, une importante famille d'ouvrages de vulgarisation portant sur la nature, les sciences et les techniques s'est constituée durant la période médiévale. Ces textes, offrant un large panorama de connaissances, correspondent bien à l'idée que l'on se fait d'une encyclopédie. La critique moderne les a ainsi dénommés, même si le terme n'apparaît pour la première fois qu'au XVI[e] siècle, dans le *Pantagruel* de François Rabelais.

On distingue trois phases dans la constitution du corpus encyclopédique. La première, du haut Moyen Âge, s'inscrit dans la mouvance des *Étymologies* et du *Traité sur la nature* d'Isidore de Séville ; c'est l'encyclopédisme isidorien. La deuxième est centrée sur le XII[e] siècle, en rapport avec les nouvelles traductions arabo-latines et le développement des écoles et de la culture urbaines. La troisième correspond à l'« âge d'or » du XIII[e] siècle, époque où sont produites les encyclopédies sur la nature les plus amples et les plus importantes.

Les auteurs, tels Bède le Vénérable (672-735) ou Raban Maur (780-856), compilent l'œuvre d'Isidore de Séville et reprennent sa méthode étymologisante, en ajoutant des informations recueillies dans les manuscrits, tout particulièrement l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien et le *Recueil de merveilles* de Solin, encyclopédistes latins. Ils peuvent aussi – comme Raban dans *De rerum naturis* – ajouter à ces données sur la nature une moralisation, c'est-à-dire une interprétation symbolique, religieuse et morale, en associant alors l'encyclopédisme sur la nature à l'exégèse biblique.

UNE RATIONALITÉ ÉLOIGNÉE DE LA BIBLE

Ainsi, lorsque Isidore parle de l'orge dans son chapitre sur les céréales, après avoir mentionné la déesse Cérès et cité Ovide, il indique que « l'orge est ainsi nommée de ce qu'elle est sèche avant toutes les autres espèces de céréales, ou de ce que son épi présente des rangs ». Raban omet complètement toute référence à la déesse des Moissons, cite à la place d'Ovide les Proverbes et l'Évangile ; il recopie mot à mot les propos étymologiques de son prédécesseur puis ajoute : « L'orge signifie la lettre de l'ancienne Loi qui fut donnée comme aliment aux Juifs charnels. » Ce souci de reprise moralisante


Professeur de lettres à l'université d'Orléans, **Bernard Ribémont** a notamment signé, en 2002, *Littérature et encyclopédies du Moyen Âge*, (Paradigme).

British Library/Robana/Leemage



Manuscrit (XVe s.) du *Livre des propriétés des choses.*

Bibliothèque municipale d'Amiens/ Bridgeman Giraudon

P comme *panorama*
Vers 1240, Barthélemy l'Anglais rédige son grand œuvre à l'intention des clercs : la divulgation du savoir servant à s'élever vers la connaissance ultime, la théologie. Les dix-neuf livres se divisent en trois groupes : les matières spirituelles, l'homme, le monde et ce qui le compose.

apporte la preuve d'une certaine « rationalité » de l'encyclopédisme d'Isidore, qui marquera la plupart de ses émules du XIIIe siècle : le texte de Raban peut apparaître comme une contestation de l'œuvre naturaliste de son prédécesseur – trop éloignée à son goût d'une sagesse chrétienne qui devrait tendre vers une compréhension claire du message divin.

Ce type de tension, que l'on retrouve dans toute l'histoire de la culture chrétienne, anime en partie les débats du XIIe siècle, période dite de « renaissance » qui voit une émergence de textes encyclopédiques. Du point de vue de l'histoire des savoirs, cette période se caractérise par un élan vers la connaissance livresque décrite par les auteurs anciens, rehaussée par les récentes découvertes et les traductions arabo-latines. L'on s'appuie sur la puissance de la raison et de la pensée : la Création n'est plus seulement le reflet de la puissance divine, que seule la foi permet de contempler ; la nature est le produit de causes secondes accessibles à l'intelligence humaine, comme le souligne le penseur Guillaume de Conches, d'ailleurs critiqué par le cistercien Guillaume de Saint-Thierry pour sa trop grande « curiosité », qui le conduit trop loin de l'Écriture.

UN IMMENSE RÉVERVOIR DE DONNÉES

Comme à toute époque de bouillonnement intellectuel, on enregistre des innovations, des reculs et des réactions devant la hardiesse de certains, des tentatives de compromis, des hésitations et de grandes enjambées. Regard neuf sur la nature, croissance, connaissances inédites… autant d'impulsions qui favorisent un foisonnement encyclopédique dont le XIIe siècle est le déclencheur. Cette époque offre le spectacle d'un vaste débat et de l'émergence d'un immense réservoir de données, issu finalement de deux philosophies de la nature, platonicienne et aristotélicienne. Le temps d'assimilation est plus long qu'il ne le fut pour Isidore de Séville et ses successeurs. Il s'agit donc d'un encyclopédisme préparateur, charnière, avec un corpus hétéroclite, qu'il est bien difficile de classer et d'analyser, à l'instar de la *Physica, causæ et curæ*, compilation de la célèbre Hildegard von Bingen. À la fin du siècle, le traité *De naturis rerum* d'Alexandre Neckam annonce toutefois les grandes encyclopédies de la période suivante.

Le XIIIe siècle voit la création des universités *(lire p. 26)*. C'est la période la plus féconde pour l'encyclopédisme sur la nature. Tandis que les maîtres universitaires produisent de grandes sommes, des clercs, les dominicains Thomas de Cantimpré et Vincent de Beauvais, le franciscain Barthélemy l'Anglais, et bien d'autres, écrivent en latin de vastes ensembles qui rassemblent le savoir de l'époque: toutes les sciences y sont représentées avec, selon le principe de l'encyclopédisme, de nombreux exemples reposant sur la compilation des auteurs anciens et modernes, en particulier les Arabes. Ces encyclopédistes tentent d'organiser rigoureusement et rationnellement leur matière avec un système du monde et un ordre alphabétique, n'hésitant pas, lorsque nécessaire, à fournir des développements très abstraits.

UNE DÉMARCHE RIGOUREUSE ET SCIENTIFIQUE

Isidore de Séville fait toujours autorité et, si l'étymologisme ne constitue plus un moyen de décrypter la nature, il sert encore souvent à introduire une rubrique. Les encyclopédistes utilisent aussi l'anecdote, qui rend leur récit vivant. Car le XIIIe siècle voit l'émergence des encyclopédies écrites en langue vulgaire, pour un public ignorant le latin – on en compte plus de 300 pour le seul *Livre des propriétés des choses* de Barthélemy l'Anglais. Fort de leur succès, ils furent lus par des clercs, souvent désireux d'apprendre des notions utiles, surtout pour interpréter la Bible, puis à leur tour compilés par de nombreux écrivains didactiques de la fin du Moyen Âge. Le Moyen Âge latin a réinventé l'encyclopédie sur la nature, en contexte à la fois scientifique et chrétien; et si certaines informations prêtent à rire, il ne faut pas perdre de vue que la démarche, balbutiante parfois, car liée à l'état des connaissances du temps, se veut rigoureuse et scientifique. Que ceux qui n'y voient que naïveté et ridicule se penchent sur Wikipédia: qu'en penseront les historiens travaillant sur l'encyclopédisme en 2800? ■

GROS PLAN SUR

Isidore de Séville

Un pionnier canonisé

FIGURE INTELLECTUELLE MAJEURE DE L'ESPAGNE WISIGOTHIQUE, il est un des auteurs de l'Occident médiéval les plus lus et cités. Et ce, jusqu'à sa canonisation en 1598. Son «best-seller» *Étymologies*, composé en latin au début du VIIe siècle, vise à rassembler le savoir d'une époque: il s'agit de la première encyclopédie de l'Occident chrétien. Isidore naît vers 560 dans une Espagne divisée par des luttes intestines opposant les Wisigoths, adeptes de l'arianisme, aux Hispano-Romains catholiques – sans compter les guerres contre les armées byzantines, déclenchées après la tentative de reconquête menée par l'empereur Justinien. Le jeune Isidore endure, avec sa famille, l'épreuve de l'exil et connaît aussi la mort prématurée de ses parents, qui implique la tutelle de son frère Léandre. Celui-ci, fin lettré, aura une influence déterminante dans la formation intellectuelle de son frère cadet. Un apprentissage difficile à saisir, tant la biographie d'Isidore est lacunaire. On sait néanmoins que Léandre transmet à son frère un savoir composé de culture antique et de culture cléricale.

C'EST DANS LES *ÉTYMOLOGIES*, ouvrage central de médiation de la culture antique, que cette connaissance multiforme se donne le mieux à lire. Cette première encyclopédie du monde médiéval doit être considérée comme un ouvrage scientifique, dans la mesure où sa composition obéit à des règles définies, une méthodologie précise et un système d'organisation rigoureux. La méthode d'Isidore repose sur l'«étymologisme», dans la perspective platonicienne: le mot définit la chose qu'il désigne. Au fil des rubriques défile un ensemble de connaissances organisées à partir des arts libéraux et des domaines scientifiques et techniques: de Dieu aux animaux, plantes et pierres, en passant par l'homme, sont convoqués la philosophie, les arts du langage, la médecine, le droit, les mathématiques, les sciences naturelles et les arts domestiques... Une connaissance que la pensée moderne peut identifier comme encyclopédique. À ce titre, Isidore s'inscrit dans un parcours qui conduit à Diderot et d'Alembert. **B.R.**

Aisa/Leemage

Éminence grise

Ses *Étymologies* sont l'un des livres les plus lus et recopiés au Moyen Âge.

Portrait du XVe siècle attribué à Zitow.

L'UNIVERSITÉ FAIT SES CLASSES

Erasmus avant l'heure! Entre le début du XIII[e] siècle et la fin du XV[e], pas moins d'une soixantaine d'universités ouvrent leurs portes à travers l'Europe. Prélude à l'ère des étudiants sans frontières.

Par Cédric Giraud

Naissance et richesse assurent certes la reconnaissance, mais l'université médiévale invente un nouveau modèle de réussite, fondé sur la maîtrise de connaissances validées par un programme d'études et un système d'examens. L'encadrement proposé va faire date : le terme latin d'*universitas* – qui désigne à l'origine tout groupement doté d'une personnalité juridique (tel un corps de métier) – finit par qualifier une organisation structurée de maîtres et d'élèves.

Ce mouvement, qui apparaît au cours du XIII[e] siècle avec les universités de Paris et de Bologne, plonge ses racines dans la «Renaissance du XII[e] siècle». Ce moment important de l'histoire européenne est caractérisé par la multiplication du nombre d'établissements et le renouvellement des méthodes pédagogiques *(lire p. 16)*. L'émergence de centres plus importants, comme à Paris, et l'effacement des autres écoles expliquent le passage progressif à l'organisation universitaire. Le contexte politique et social favorise d'ailleurs cette institutionnalisation, qui constitue à la fois le couronnement et une remise en ordre du mouvement scolaire du XII[e] siècle : le processus bénéficie à l'Église, notamment à la papauté, soucieuse d'avoir des clercs bien formés, aux États, en quête d'une administration compétente, et au monde scolaire lui-même, qui profite du fonctionnement régulier des cours et de la reconnaissance des savoirs acquis.



Ancien élève de l'École nationale des chartes et agrégé d'histoire, **Cédric Giraud** est maître de conférences en histoire médiévale à l'université de Lorraine et membre junior de l'Institut universitaire de France.

AVEC LE SOUTIEN DE LA PAPAUTÉ

Les cas de Bologne et de Paris sont représentatifs d'une évolution progressive qui oppose aux autorités urbaines le monde universitaire, appuyé par les pouvoirs civils et la papauté : face aux habitants des villes hostiles à une population estudiantine remuante, les autorités civiles et religieuses encadrent les différentes formes de regroupement scolaire.

À Bologne, les étudiants constituent à la fin du XII[e] siècle une université avec le soutien de la papauté. Dans cette organisation, qui affirme son indépendance à l'égard du pouvoir, la corporation estudiantine joue un rôle majeur, puisque c'est elle qui vote les statuts, définit les programmes de cours et fixe même les salaires des professeurs. À ce modèle, propre aux universités des juristes implantées dans l'Europe méditerranéenne, répond un modèle parisien, dans lequel l'établissement est contrôlé à la fois par les maîtres et les élèves.

Photo Josse/Leemage



Cours magistral à la Sorbonne (miniature du XVIe s.).

Bien en chaire

Dans les premiers collèges, maîtres et étudiants forment une communauté religieuse séculière. Cette distinction s'applique aussi aux laïques : se destinant à une carrière civile, ils sont considérés, tout au long de leur formation, comme des clercs.



Les carabins à l'œuvre
La médecine est enseignée à Montpellier depuis le XIIe siècle. C'est avec les papes Sixte IV et Clément VII que les dissections se démocratisent.

Le Quartier latin, à Paris, regroupe des écoliers qui parlent cette langue savante, **obligatoire dans la vie de tous les jours**

La naissance de l'université de Paris apparaît, elle aussi, comme le fruit d'un processus lent : elle s'affirme sur la rive gauche de la Seine, dans le premier tiers du XIIIe siècle, grâce au soutien conjoint du roi Philippe Auguste (1180-1223) et de la papauté contre une partie de la population.

LES UNIVERSITAIRES, UN CORPS PRIVILÉGIÉ

L'université parisienne repose sur la maîtrise d'un certain nombre de textes de base que l'étudiant apprend à commenter sous la direction d'un maître. L'acquisition de compétences est sanctionnée, de manière novatrice, par une série d'examens : baccalauréat, licence et maîtrise sont les trois étapes qui font passer l'élève du statut d'étudiant à celui de maître. Les études suivent une progression qui reflète la hiérarchie des savoirs : la faculté des arts rassemble les plus jeunes et les forme principalement à la maîtrise du latin et des techniques d'argumentation. Après cette première phase, ils peuvent accéder aux facultés supérieures de médecine, de droit (civil et canonique) et de théologie, la « reine des sciences ».

La population universitaire (composée aussi de libraires, de messagers et des autres serviteurs de l'institution) forme un corps privilégié. À Paris, il dépend d'une cour de justice ecclésiastique – souvent clémente – et bénéficie d'exemptions fiscales et de la protection du roi. Parmi les nombreux moyens de pression dont use l'université pour se faire reconnaître, la grève est un recours fréquent : la suspension des cours et parfois même le départ d'une ville au bénéfice d'une autre sont utilisés régulièrement pour faire entendre ses revendications. Ces différents droits amplifient encore son influence dans la société : son modèle se généralise à toute l'Europe et devient un élément de prestige pour les rois et les pouvoirs locaux. Les universitaires peuplent en masse les cours des monarques et des papes. Plus qu'une reconnaissance : un âge d'or. ■

1200
L'université de Paris obtient les mêmes droits qu'une institution ecclésiastique.

1253
Robert de Sorbon offre le gîte aux étudiants dans la future Sorbonne.

1781
La France a 21 établissements. Ils sont remplacés à la Révolution par 9 lycées.

1806
L'Université impériale crée les enseignements secondaire et supérieur.

1821
L'agrégation est instituée. Au choix : les lettres, la grammaire ou les sciences.

1875
Les universités privées sont autorisées. La première à ouvrir est celle d'Angers.

2011
La France compte 2,3 millions d'étudiants (1,4 million à l'Université).

Le baccalauréat
Une invention du XIIe siècle

L'APPARITION DU BACCALAURÉAT EST LIÉE À LA FONDATION DES UNIVERSITÉS. Au moment où le groupe des maîtres et des élèves se dote de règles précises pour organiser leur vie commune, il devient nécessaire de fixer les modalités d'obtention des grades. Ces examens (baccalauréat, licence, maîtrise ou doctorat chez les juristes et les médecins) vérifient et garantissent les capacités de leurs titulaires. Même si la licence apparaît dès le XIIe siècle, c'est seulement au cours du XIIIe que se fixent le système des grades universitaires et l'organisation des épreuves.

À la faculté des arts de l'université de Paris, le baccalauréat se passe souvent en deux parties: à l'automne, pendant le temps de l'Avent (avant Noël), et au printemps, pendant le carême (avant Pâques). L'étudiant doit répondre aux questions d'un maître afin de montrer qu'il a bien assimilé les textes au programme. Le candidat doit être également capable de faire cours devant un jury de quatre maîtres. Le baccalauréat est donc un examen essentiellement oral qui a pour objet de démontrer la capacité d'un élève à prendre en charge des cours comme assistant de son maître. Il assure la transition entre le rôle d'auditeur et celui d'acteur de la vie intellectuelle au sein de l'université.

CET EXAMEN EXISTE ÉGALEMENT DANS LES FACULTÉS SUPÉRIEURES, notamment de théologie. Après avoir obtenu son baccalauréat au bout de cinq ans d'audition des cours, le bachelier commente pendant deux ans la Bible et prend le nom de «bachelier bibliste». Puis il devient «bachelier sententiaire»: pendant deux ans, il fait de même avec le principal manuel de théologie médiévale, le *Livre des sentences*, de Pierre Lombard (v. 1100-1160). Le sententiaire est alors désigné «bachelier formé», ce qui signifie qu'il participe aux disputes et aux sermons universitaires pendant quatre à cinq ans. C'est à l'issue de cette longue formation (treize ou quatorze ans) que les bacheliers peuvent se présenter aux examens de licence puis de maîtrise.

En pratique, une certaine souplesse dans la réalisation du cursus allège ce système. Il faut également noter que seule une minorité d'étudiants passe l'ensemble des épreuves et que certains ne restent que peu de temps à l'université. À la fin du Moyen Âge, des analyses précises établissent qu'environ un étudiant sur trois ou quatre devient bachelier. Plus accessible que la licence et la maîtrise, le baccalauréat n'en demeure pas moins un examen difficile. Notre baccalauréat contemporain est donc un héritier lointain de son modèle médiéval. **C. G.**


Castelli/Andia.fr

Examen de passage

84,5 %! Le taux de réussite en 2012 dépasse l'objectif de 80 % fixé par le ministère de l'Éducation nationale en 1995. Mais que les recalés se consolent: des non-bacheliers célèbres – André Malraux, Antoine Pinay ou Jean-Louis Debré – s'en sont passés…

DE RANGOON À MANDALAY, LA CROISIÈRE Historia



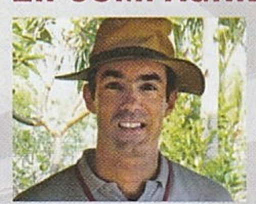
Un Rêve Birman

Historia CROISIERES

DU 07 AU 18 FEVRIER 2013
à bord du R/V Paukan

DU 17 AU 20 FEVRIER 2013
Extension au lac Inle

En COMPAGNIE de :



Amaury Lorin

Docteur de l'Institut d'études politiques de Paris et maître de conférences en Histoire contemporaine, membre de la Société asiatique et ancien boursier de l'École française d'Extrême-Orient, Amaury Lorin est historien, spécialiste de l'histoire de l'Asie du Sud-Est. Prix de thèse 2012 du Sénat, Prix des écrivains combattants 2006 et Prix de l'Académie des sciences d'outre-mer 2006, il contribue notamment à *Historia* et *Questions internationales* (La Documentation française).

« La Birmanie, un pays différent de tout ce que tu connais » - Rudyard Kipling.

Grenier à riz de l'Asie peuplé de 60 millions d'habitants, la Birmanie est un monde totalement à part, intemporel, fascinant et unique. Coupée du monde pendant cinquante ans par une succession de dictatures militaires, la Birmanie est en passe de devenir l'une des destinations touristiques les plus en vogue depuis sa très récente ouverture politique. Pays tout à la fois le plus authentique et le plus méconnu de tout le continent asiatique, la mythique Terre d'Or birmane offre mille facettes et trésors culturels et archéologiques. De Rangoon la coloniale à l'envoûtante Mandalay, dernière capitale des rois birmans sur les rives du puissant Irrawaddy, vous passerez par Pagan, la « plaine aux deux mille pagodes » vieilles de 800 ans, somptueux site de pèlerinage bouddhiste.

Trois conférences inédites à bord :

- Du ghetto à l'eldorado : un pays convoité entre Inde et Chine
- La Birmanie britannique (1824-1948) : heurs et malheurs
- L'art birman au service de la religion : pagodes, stûpas et monastères

INFORMATIONS, RÉSERVATIONS ET DEMANDE DE BROCHURE - Je souhaite recevoir la documentation CROISIÈRE LE RÊVE BIRMAN – HISTORIA

❒ Monsieur ❒ Madame ❒ Mademoiselle

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

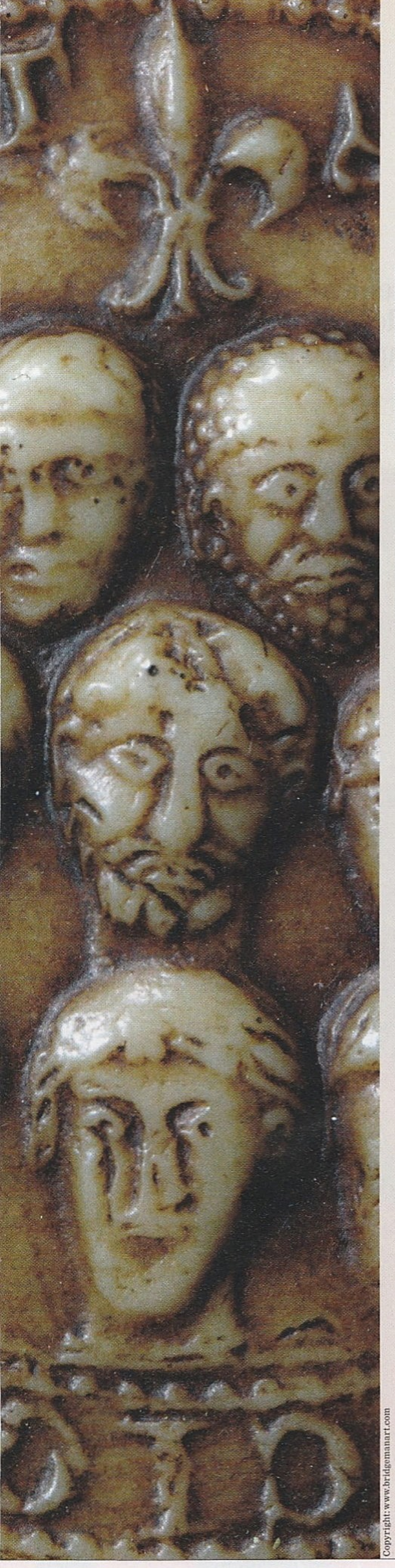
______

Code postal ______ Ville ______

Adresse mail ______

Coupon à retourner à Rivages du Monde : 12, boulevard de Bonne Nouvelle - 75010 Paris -Tél. 01 49 49 15 50 - E-mail : info@rivagesdumonde.fr

Historia - 30 août 2012
IM075100099 - Garantie APS



LE MOYEN ÂGE A TOUT INVENTÉ!

EN POLITIQUE

Tout un système, bien proche du nôtre, se met en place. Dans les cités, on voit apparaître, dès le XIIe siècle, le corps de ville (notre mairie), symbole d'une certaine autonomie. Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, est l'une des premières grandes figures de la capitale. Dans les régions, les parlements jugent, plaident, réforment; des assemblées concourent à l'administration du royaume (nos collectivités territoriales). Pour équilibrer les comptes de l'État, l'impôt permanent est instauré, complété par des taxes (notre TVA) sur les marchandises.

LA MAIRIE A LE

On ne s'y marie pas encore et on n'y fait pas la queue au guichet. Pourtant, à la fin du XII[e] siècle, les futurs hôtels de ville deviennent le siège du pouvoir émergent des citadins. Le temps des seigneurs et des évêques tout-puissants a bel et bien vécu.

Par Romain Telliez



Musée des Augustins, Toulouse/Bridgeman Giraudon

DROIT DE CITÉ

Une République urbaine

Toulouse fait figure de modèle d'indépendance. L'absence d'autorité seigneuriale favorise la constitution, en 1152, d'un conseil commun de la cité et du faubourg, qui assiste les consuls, appelés « capitouls », dans l'administration et la juridiction de la ville.



Manuscrit du XIVe siècle.

En Flandre, dans le nord de l'Italie, des communes se muent en puissances politiques qui exercent leur domination **sur un vaste arrière-pays**

Les démocraties modernes empruntent bien plus leurs modèles institutionnels et politiques aux temps médiévaux qu'à la Grèce ou à Rome. Et moins au Moyen Âge des rois et des seigneurs qu'à l'Église et aux villes. Dès la fin du XI[e] siècle, cités et bourgs se dotent d'institutions et d'un droit spécifique pour exercer les libertés (ou franchises) que leur reconnaît l'autorité royale ou seigneuriale. Les seigneurs tirent bien des avantages de la ville : sécurité offerte par ses murailles, soutien financier et politique des élites, profits générés par les redevances foncières et immobilières et, surtout, taxes sur le commerce. Or la renaissance d'un dynamisme urbain partiellement assoupi dans le haut Moyen Âge rend avantageux de concéder aux cités des statuts qui favoriseront leur expansion et profiteront à terme au maître de la puissance publique.



Enseignant-chercheur à Paris-Sorbonne, **Romain Telliez**, spécialiste de l'histoire médiévale, a récemment signé *Le Bas Moyen Âge en Occident : XI[e]-XV[e] siècle* (Armand Colin, 2011).

Le rythme et l'ampleur de cet essor urbain varient beaucoup d'une région et d'une ville à l'autre. Certaines communes de Flandre ou d'Italie deviennent rapidement des puissances politiques, d'autres n'obtiennent une municipalité qu'à la fin du Moyen Âge. Les plus modestes doivent généralement se contenter de pouvoirs restreints, voire se passer de toute personnalité juridique.

Les chartes de franchises, dont les plus précoces sont presque contemporaines de l'émergence des pouvoirs féodaux (fin du X[e] siècle), se donnent pour des concessions spontanées, fruit d'une libéralité seigneuriale, mais traduisent en réalité des rapports de force ou au moins la reconnaissance d'intérêts réciproques. Beaucoup ont d'ailleurs été achetées. Leurs clauses permettent toujours de régulariser la domination seigneuriale : pour les hommes, une dépendance moins lourde ; pour le maître, un prélèvement limité mais par là même plus régulier et mieux consenti. Elles abolissent ou adoucissent les statuts serviles, plafonnent redevances et charges, fixent certaines règles du jeu économique et de l'activité judiciaire, garantissent la communauté contre l'arbitraire seigneurial. Des chartes reconnaissent aux élites le droit de juger elles-mêmes leurs propres différends grâce à un tribunal d'échevins (ou jurés) : présidés par un maire (ou prévôt), ils forment l'embryon d'une municipalité.

ÉMANCIPATION POLITIQUE DE LA BOURGEOISIE

Les XII[e] et XIII[e] siècles sont l'âge d'or des chartes de franchises ; l'attraction des agglomérations qui en sont dotées pousse les seigneurs à donner à leurs villes les mêmes libertés que celles des localités voisines. Certaines, célèbres (Lorris-en-Gâtinais, 1155, Beaumont-en-

Gérard Blot/RMN (château de Versailles)

1070
Le Mans est la première ville du royaume à bénéficier d'institutions communales.

1533
Début de la construction de l'hôtel de ville de Paris (terminé en 1628).

1790
Les maires arborent l'écharpe tricolore lors de leurs déplacements.

1792
Un mariage républicain est célébré, qui remplace la seule union religieuse.

1875
En mairie, les bustes de Marianne remplacent ceux de Napoléon III.

1877
L'édile est choisi par le conseil municipal, élu au suffrage universel.

1899
Pour célébrer la prise de la Bastille, un banquet des maires est organisé.



Le trône raffermi
L'affranchissement des communes (comme ici par Louis VI en 1123) ne se fait pas au détriment du royaume. Au contraire : ces libertés des villes pénalisent surtout l'Église et les vassaux du souverain, souvent insoumis.

Tableau de Jean Alaux, dit Le Lorrain (1786-1864).

Argonne, 1182), servent ainsi d'exemple pour plusieurs centaines d'agglomérations. L'initiative princière et l'effet d'imitation jouent aussi un rôle : dans l'Ouest, par exemple, les grandes villes adoptent le régime des « établissements de Rouen » octroyés à la capitale normande ; bien des seigneurs adaptent ensuite cette charte type à leurs propres localités.

Les villes de simples franchises restent sous l'autorité d'un agent royal ou seigneurial (maire, prévôt, viguier, bayle...), même si la communauté d'habitants peut y être représentée par des prud'hommes (ou syndics), généralement désignés par elle. De grandes cités, jalousement regardées par leur prince, peuvent tout aussi bien n'avoir jamais eu de municipalité complète : à Reims, l'archevêque tolère un conseil d'échevins élus mais lui refuse toute juridiction ; à Paris, le prévôt des marchands et les échevins n'ont de compétence qu'en matière économique. D'une ville à l'autre, le plus ou moins grand développement des institutions municipales dessine un continuum qui défie la typologie ; communes et consulats sont la modalité la plus complète de l'autonomie urbaine, où l'on observe la marque d'une émancipation politique de la bourgeoisie.

PARTICIPATION DES ÉLITES URBAINES

En réalité, les membres de l'élite urbaine entretenaient bien antérieurement des solidarités de famille et d'affaires, notamment à travers des ligues de défense d'intérêts économiques (ghildes, hanses) ou des associations d'entraide et de dévotion (confréries, fraternités, charités). Ces groupements peuvent participer à l'édilité en prenant en charge certaines tâches : construction et entretien d'hôpitaux, chapelles, halles de commerce, ponts... Certaines communes semblent émaner directement de ces institutions. D'autres semblent plutôt issues de la participation des élites urbaines à la gestion des affaires publiques par la seigneurie.

La reconnaissance de la commune passe par l'octroi d'une charte consacrant ses libertés. Le droit d'avoir un sceau, une maison commune

À rebours de l'idée reçue, l'éclosion des communes est globalement pacifique et n'aboutit nulle part au **renversement de l'autorité supérieure**

et un coffre où conserver les archives sont les symboles de l'identité communale. S'y ajoute le beffroi, dans les villes du Nord, qui sert à la fois de tour de guet, de clocher de ville et de prison dans sa partie inférieure. Les droits accordés par ces chartes sont néanmoins très variables et peuvent exclure, sur tel ou tel point, des libertés reconnues à des villes de simples franchises. Les Capétiens, ayant approuvé les communes des villes épiscopales, s'opposent à la floraison communale dans leur propre domaine, mais la favorisent chez leurs grands vassaux. La naissance des communes se fait dans des circonstances propres à chacune. L'historiographie moderne, nourrie des idéaux de 1789, y a longtemps vu des insurrections de la bourgeoisie contre l'oppression seigneuriale ou épiscopale…

Dans le Midi, les nobles créent les premiers consulats dans la première moitié du XIIe siècle, en se dotant de représentants auprès de l'évêque ; les non-nobles y seront admis par la suite et la distinction entre consuls des nobles et consuls des non-nobles subsistera longtemps. L'origine des consulats est toutefois obscure, car ils ont rarement une charte de fondation. La plupart reçoivent en revanche des statuts détaillés et périodiquement mis à jour. Le régime consulaire se diffuse rapidement en Provence et sur le littoral, plus lentement à l'intérieur des terres jusqu'au XIIIe siècle – le Massif central, moins urbanisé, reste à l'écart jusqu'à la fin du Moyen Âge. La plupart des consulats connaissent néanmoins un partage de l'autorité moins favorable à la communauté urbaine : seules les plus grandes villes jouissent des mêmes libertés que les communes. Enfin, le vocabulaire du temps ne distingue pas toujours *commune* et *consulat*, les deux termes s'employant volontiers l'un pour l'autre dans les régions centro-méridionales.

Les institutions municipales adoptent la forme des traditions locales. Fondamentalement, elles répondent partout aux mêmes principes. À la base : les citadins constituant l'*uni-*



Identité remarquable
Sceau en cire du XIIe siècle représentant les échevins de l'assemblée de Meulan (Yvelines).

Centre historique des Archives nationales, Paris.

Archives Charmet/Bridgeman Giraudon

Registre (*tavoletta*) de la magistrature de Sienne, par Benvenuto di Giovanni (1468).



Courtesy of the Ministero Beni e Att. Culturali/Scala, Florence

La naissance de l'administration

Le conseil municipal peut se subdiviser en commissions spécialisées : finances *(ci-dessus)*, défense, police de l'économie… Les notables sont alors dotés de prérogatives comparables à celles des magistrats.

versitas des habitants et pouvant se regrouper en assemblée générale ; au sommet, un collège de magistrats présidé par un maire ou agissant collégialement dans les consulats ; entre les deux, un conseil de pairs, jurés, jurats ou conseillers peut compléter le dispositif.

MANDAT RECONDUCTIBLE DU MAIRE

L'université regroupe tous les citadins ayant capacité politique : dans les communes, les bourgeois ; dans les villes de simples franchises ou les consulats, l'ensemble des chefs de famille, même si tous, eu égard à leur notabilité, n'ont sans doute pas également voix au chapitre. Au Moyen Âge, le terme *bourgeois* exprime un statut juridique bien plus qu'une position sociale ; sont ainsi désignés à l'origine les habitants des bourgs puis ceux qui participent aux institutions communales. Les clercs et les plus humbles en sont donc exclus, mais la richesse n'est pas une condition nécessaire de l'entrée en bourgeoisie, pas plus que la noblesse n'y fait obstacle. Les bourgeois ne forment qu'une partie des chefs de famille de la ville : les autres sont les manants (résidents), soumis à l'autorité communale mais exonérés des plus lourdes charges. Enfin, les forains (du latin *foris*, « dehors »), étrangers à la ville, n'y sont en principe que de passage et n'obéissent pas à sa loi – ils peuvent néanmoins s'y établir et en devenir des bourgeois après un certain délai.

L'assemblée générale ne se réunit que pour les grandes décisions, et d'abord pour la désignation des magistrats, lorsque le régime municipal prévoit leur élection. Mais l'attroupement du commun inquiète toujours les autorités, et on ne reconnaît souvent à l'assemblée générale que le rôle d'approuver par acclamation les décisions du corps de ville.

Les échevins (ou jurés, généralement douze ou vingt-quatre) sont renouvelés tous les ans, avec interdiction de siéger à nouveau avant un certain temps (deux à six ans selon les villes). Le maire, ordinairement reconductible dans ses fonctions sans limitation, est désigné soit par le corps de ville, soit par le seigneur ; aussi apparaît-il souvent comme un agent de l'autorité supérieure autant que comme un mandataire de l'université. Dans les consulats, au contraire, il n'existe pas de magistrature suprême, et les consuls – six ou huit dans les petites villes – sont tous de rang égal.

À ce collège de magistrats s'ajoute souvent, surtout à partir du XIVe siècle, un conseil de ville plus ou moins élargi (cent conseillers à

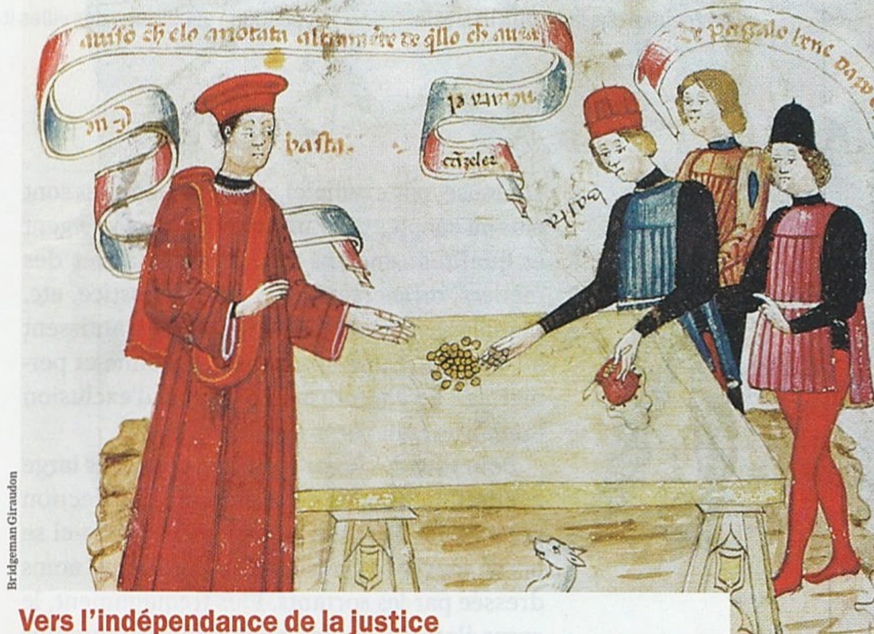


Illustration italienne datant du XVe s.

Bridgeman Giraudon

Vers l'indépendance de la justice

La première des libertés municipales est la reconnaissance du droit des bourgeois à être jugés par leurs pairs. Un « privilège » qui est toutefois souvent partagé avec les représentants du seigneur ou du roi.


Richard Soberka/hemis.fr

Arras, l'artoise à l'avant-garde
L'hôtel de ville (XVe) et son beffroi (XVIe). La cité des drapiers s'affranchit du pouvoir seigneurial dès la fin du XIIe siècle.


Jon Arnold/hemis.fr

Sienne, la fière toscane
Le Palazzo pubblico (XIVe) de la piazza del Campo symbolise l'importance politique et militaire des villes italiennes.


Stefano Baldini/Bridgeman Giraudon

Guildhall, au cœur de Londres
La salle de la Guilde, joyau du XVe siècle, reflète la puissance du *Lord Mayor* de la Cité, grand rival du roi d'Angleterre.

Toulouse, par exemple), dont les membres sont élus ou cooptés pour un an, ou encore y siègent ès qualités : anciens magistrats, maîtres des métiers, officiers royaux, gens de justice, etc. L'ampleur et la stabilité du conseil garantissent à l'oligarchie une domination pérenne et permettent de contourner les règles d'exclusion temporaire du corps de ville.

Pour tous ces hommes, il existe un très large éventail de modes de désignation. L'élection par l'assemblée générale est rare – celle-ci se borne souvent à choisir parmi une liste de noms dressée par les sortants. Plus fréquemment, le corps électoral se réduit aux représentants élus de chaque quartier et/ou aux principaux notables de la ville, dont les chefs des métiers : ces derniers ont souvent un rôle prépondérant dans le gouvernement de la chose publique.

L'ÉLECTION, UNE CONSULTATION PUBLIQUE

Avant le milieu du XIVe siècle, l'élection cède presque partout la place au système de la cooptation, qui permet aux familles les plus influentes de perpétuer leur domination. Mais les procédures de désignation s'avèrent généralement composites : elles combinent volontiers le vote du plus grand nombre, le choix des sortants, parfois le tirage au sort, enfin la représentation des quartiers de la ville et/ou de ses classes socioprofessionnelles, dont la définition varie bien entendu d'une ville à l'autre et d'une époque à l'autre. Dans tous les cas, le scrutin individuel et secret semble avoir été rare : l'élection est plutôt une consultation publique où les plus influents opinent les premiers, les autres ne pouvant qu'approuver. Au total, des systèmes très différents voisinent sans que s'imposent des traditions régionales ; la même localité peut aussi voir se succéder plusieurs types d'organisation municipale, chaque réforme traduisant en fait l'évolution des équilibres au sein de l'oligarchie.

Le seigneur ou le roi s'immiscent volontiers dans la désignation du corps de ville. L'historiographie moderne a vu là – à tort – une volonté royale d'abroger les libertés urbaines. C'est faire abstraction de la collusion entre bourgeoisie et pouvoir royal : loin de chercher à s'émanciper de la royauté, les villes tendent a contrario à collaborer étroitement avec elle.

En ce qui concerne la justice, les villes octroient aux bourgeois le droit d'être jugés par leurs pairs. Elles doivent toutefois composer avec les représentants du seigneur ou du roi.

Avec la guerre de Cent Ans, les dépenses de fortifications absorbent souvent au moins **la moitié du budget municipal**

Maires et échevins disposent d'une large compétence au civil, alors qu'au criminel l'autorité supérieure se réserve les cas de haute justice (vol, rapt, incendie et meurtre), quand elle ne laisse pas à la ville qu'une compétence réduite aux vols et aux atteintes à l'ordre public. La haute justice peut aussi relever d'une juridiction conjointe exercée par une cour commune et partageant coûts et profits selon un accord déterminé. Quant aux consulats, beaucoup n'ont aucune juridiction criminelle et ne règlent en pratique que les affaires de police ou les contraventions aux règlements municipaux.

LES VILLES S'IMPOSENT À LEUR GUISE

À partir du XIII[e] siècle, les villes élaborent un droit propre à travers des règlements traitant surtout des matières pénales et commerciales, formant un corps d'ordonnances juridiques spécifique, en dehors du droit commun. Si les justices municipales, tout comme celles des seigneurs, souffrent de plus en plus de la concurrence des tribunaux royaux à la fin du Moyen Âge, le droit municipal n'en continue pas moins à s'affirmer pour tout ce qui concerne les questions de voirie, de police des comportements, mais surtout de police économique (organisation des métiers, conditions générales du commerce et de l'artisanat, foires et marchés, contrôle des poids et mesures, etc.).

Communes et consulats assurent aussi la défense de la ville. Tous les bourgeois, voire tous les citadins en âge de porter les armes, servent sous les ordres des magistrats municipaux. Si les citadins renâclent à s'acquitter du service d'ost – cette obligation militaire est généralement rachetée, dès le XIII[e] siècle, par une contribution financière –, ils sont au contraire très attachés à la garde des remparts et des rues, dont dépend leur sécurité.

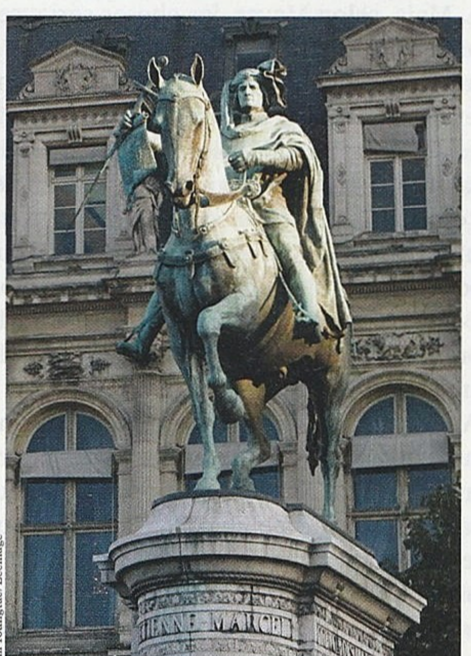
Pour subvenir à tous leurs besoins financiers, les municipalités peuvent s'imposer à leur guise. Elles le font en établissant des tailles et en organisant la levée de l'impôt royal, mais surtout par le biais de taxes sur le commerce des principales denrées (vin, sel). Ces prélèvements indirects pèsent proportionnellement plus sur les citadins pauvres, qui n'ont guère voix au chapitre, et sur les ruraux, contraints d'écouler en ville leur marchandise et d'y faire leurs achats. À la fin du Moyen Âge, les modes de gestion des finances urbaines n'ont rien à envier à ceux du Trésor royal. ■

GROS PLAN SUR

Étienne Marcel, *maître de Paris*

NÉ DANS UNE FAMILLE DE NOTABLES CHANGEURS ET DRAPIERS PARISIENS, Étienne Marcel épouse en 1345 la fille d'un riche marchand, Pierre des Essarts. Arrêté pour malversations financières, ce dernier est libéré moyennant une énorme caution. Il meurt en 1349, et Étienne Marcel, craignant l'issue d'une vérification des comptes, refuse la succession de son beau-père. Elle est au contraire acceptée par le fils du défunt et par son autre gendre, Robert de Lorris, tous deux conseillers du roi. Trois ans plus tard, les héritiers obtiennent quitus et restitution de la caution par le Trésor royal : Étienne Marcel s'estime floué et en conçoit une haine féroce contre les gens du roi.

ÉLU PRÉVÔT DES MARCHANDS DE PARIS EN 1355, il prend alors la tête du parti hostile aux « mauvais conseillers » de Jean le Bon, jugés responsables des malheurs du royaume. Cette opposition triomphe lors de la réunion des états, qui refusent de consentir de nouveaux impôts. Après la défaite de Poitiers (1356), il profite de la capture du roi pour imposer ses vues au Conseil royal et au Dauphin, qu'il force lors d'une émeute à coiffer le chaperon bleu et rouge aux couleurs de Paris. Autour de la capitale éclate la Jacquerie, révolte paysanne contre les nobles. La fuite du Dauphin hors de Paris, le blocus de la capitale, l'écrasement des Jacques par l'armée des nobles conduite par Charles de Navarre, enfin le retournement des états généraux apeurés par le désordre sonnent le glas d'Étienne Marcel. Ayant vainement tenté de soutenir les Jacques, d'obtenir un secours militaire des villes du royaume et même imploré le retour du Dauphin à Paris, il s'apprête à ouvrir la capitale aux troupes de Charles de Navarre lorsqu'il est assassiné, à la suite d'un complot probablement ourdi par la famille des Essarts et par ses anciens soutiens. **R.T.**



Kim Youngtae/Leemage

Sculpture en bronze de Jean Antoine Marie Idrac (1849-1884) et Laurent Marqueste (1848-1920), datant de 1888.

Héros de la République

Il est statufié devant l'hôtel de ville de Paris, à l'endroit où s'élevait la Maison aux piliers, qu'il a achetée au nom de la prévôté des marchands.

L'ÉTAT MODERNE NAÎT DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Un héritage pérenne : ces assemblées de l'Ancien Régime sont les lointains ancêtres de nos collectivités territoriales. Et de la démocratie participative.

Par Mireille Touzery

Entre 1788 et 1789, l'éditeur Charles Joseph Mayer publie 18 volumes intitulés *Des états généraux et autres assemblées nationales*. Une compilation de toutes les connaissances sur le sujet. La chronologie commence aux mythiques états de 422, tenus par le non moins légendaire Pharamond, premier roi des Francs, dans l'introuvable ville de Salison. Mais, selon Mayer, les choses sérieuses débutent en 1302, avec Philippe le Bel. C'est à cette époque que le roi de France se lance dans une politique qualifiée d'« extérieure ». Ses prédécesseurs ont bataillé contre les seigneurs du royaume pour accroître leur domaine. Philippe, lui, doit s'affirmer face au pape et à l'empereur, deux puissances à prétention universelle. Pour répondre à la bulle *Ausculta fili* (« Écoute, mon fils »), dans laquelle Boniface VIII proclame la suprématie du Saint-Siège, Philippe réunit la première assemblée.

Au regard du pouvoir pontifical enraciné dans le temps, dans le ciel et sur terre, notamment grâce à un patrimoine important, le souverain a besoin de mobiliser les forces les plus vives de son royaume : l'état noble et l'état bourgeois. Sous les voûtes de Notre-Dame, fraîchement sortie de terre, seul lieu assez grand et hautement symbolique, la première assemblée où prennent place barons, prélats et représentants des villes débouche sur une approbation de la politique royale. Assemblée des hommes du monarque et du pays contre celle des hommes du pape et de Dieu (le concile), le projet ne manque pas d'allure.



Mireille Touzery enseigne l'histoire moderne à l'université Paris-Est-Créteil. Ses recherches portent sur les finances, la fiscalité, l'histoire de l'État et la construction de l'identité nationale.

L'APPUI DES VILLES DU ROYAUME

En 1308, à Tours, la deuxième revêt aussi un caractère politique, avec la lutte contre les Templiers. Le roi convoque ses vassaux – fait classique –, mais aux féodaux nobles qu'il connaît Philippe ajoute les représentants des villes franches, qu'il ne connaît pas. Du coup, la représentation du royaume prend une autre allure, révélant une conception abstraite, et non des liens personnels. À cette époque, la notion des trois ordres n'existe pas encore. Le clergé n'est pas représenté en tant que tel. Si des clercs assistent à ces assemblées, c'est en tant que nobles, évêques ou abbés.

Depuis Louis VI (1108-1137), les souverains s'appuient sur les villes du royaume. Car elles sont pourvoyeuses de soldats (les milices urbaines de Bouvines), d'argent et de talents essentiels à la consolidation théorique du pouvoir royal et au fonctionnement de l'appareil gouvernemental en expansion (les juristes, la Sorbonne). Un pas institutionnel est cependant franchi avec l'initiative de Philippe le Bel.

Gérald Blot/RMN-GP



États généraux de Paris, le 10 avril 1302, de Jean Alaux (1786-1864).

L'union fait la force

Dans le conflit qui l'oppose à Boniface VIII, Philippe le Bel rassemble, en 1302, des prélats, des barons et des représentants des villes pour affermir l'autorité du royaume face à la papauté. Ces trois groupes siègent ensemble pour la première fois.



Bayerische Staatsbibliothek München / Dist. La Collection

Le Parlement, un contre-pouvoir
Cette institution judiciaire, chargée entre autres d'enregistrer les édits royaux, peut désapprouver le monarque et l'obliger à tenir un lit de justice (comme ici Charles VII à Vendôme en 1458) – autrement dit, à se présenter devant les membres de cet organe pour une séance solennelle.

Miniature de Jean Fouquet (XV[e] s.).

Ses successeurs poursuivent ces assemblées, mais, pendant toute la guerre de Cent Ans, les états sont réduits au rôle de bailleurs de fonds. Le monarque sillonne le pays pour obtenir, de ces assemblées de bailliage, les précieux soutiens financiers. Après la guerre, des provinces, ou pays d'État, conservent des institutions particulières qui s'associent régulièrement pour concourir à l'administration du royaume.

APPROBATION DE LA POLITIQUE ROYALE

Ce n'est qu'en avril 1382, près de soixante-dix ans après la dernière réunion, que Charles VI, à 14 ans, convoque à Paris des états du royaume où l'on revoit des représentants du Midi. Le gouvernement, conduit par les oncles du roi, fait alors face à une contestation violente – révolte en Languedoc (1381), des Maillotins à Paris et de la Harelle à Rouen (1382) – enclenchée par la suppression des impôts imposés par Charles V en 1380. C'est la dernière fois, avant 1614, que la capitale accueille des états. La polarisation politique des Valois se fixera pour deux siècles dans le val de Loire. En 1428, à Chinon, Charles VII convoque les députés d'Oil – rive gauche de la Loire –, d'Oc et du Dauphiné. Le contexte est dramatique pour le « roi de Bourges », qui demande un subside « pour résister aux Anglais » et « pour le secours de la ville d'Orléans ». Jeanne d'Arc lui apporte le soutien du ciel. Quarante-quatre ans plus tard, Louis XI rassemble à Tours des états du royaume pour appuyer sa répression de la ligue du Bien public, coalition féodale conduite par les princes hostiles à la politique du roi.

Toujours à Tours, Anne de Beaujeu tient une assemblée tout aussi politique, en 1484, pour organiser la régence de son frère, Charles VIII (13 ans). C'est à cette occasion qu'est usitée pour la première fois l'expression *états généraux*. En 1506, Louis XII convoque dans le même lieu des états à dimension internationale – une première depuis 1302. Le traité de Blois avec l'Empire, qui projetait le mariage de sa fille, Claude de France, avec le futur Charles Quint, âgés de 6 et 5 ans, y est annulé. On y décide les fiançailles de la princesse et de son cousin François d'Angoulême, 11 ans, « bon

naturel français». Plus sûr pour l'avenir de la Bretagne dans le royaume. En 1560, un an après la mort accidentelle d'Henri II, Catherine de Médicis réunit des états généraux à Orléans pour consolider par un consensus explicite le gouvernement de François II (15 ans) et «trouver moyen d'apaiser les séditions qui estaient en ce royaume à cause des malcontents et de la religion». Les conflits de religion sont au cœur des deux sessions tenues par Henri III, à Blois. En 1576, il s'y proclame chef de la Sainte Ligue catholique; en 1588, il y fait assassiner le duc de Guise, chef effectif de la Ligue.

Henri IV ne réunira jamais d'états, car il s'en méfiait. En 1614, c'est sa veuve, Marie de Médicis, qui réunit donc et maîtrise, au final, les états du royaume jusqu'à la majorité de Louis XIII. Deux questions internationales sont abordées: la réception du concile de Trente et les mariages espagnols, celui de Louis et de sa sœur Élisabeth, respectivement avec l'infante Anne et l'infant Philippe. Dans les régions rattachées au royaume entre la fin du XVe siècle et la Révolution – de la Provence à la Corse, dernière venue en 1768 –, le roi de France laisse vivre, tout en les contrôlant, les assemblées existantes, excellente interface d'intégration.

DANS DES CIRCONSTANCES GRAVES

Quant aux états généraux du royaume, où sont présents simultanément des envoyés de l'ensemble du territoire «dans l'obéissance du roi» – terme repris par l'édit de 1788 –, ils restent toujours des convocations exceptionnelles dans des circonstances graves, notamment en 1789… Si l'éloignement des derniers états, alors, posait



Cath. de Moulins/Dagli Orti/Art Archive

Une première qui fait date
C'est à l'occasion de l'assemblée de 1484, réunie par Anne de Beaujeu, qu'apparaît le terme «états généraux».

Le tiers état est reconnu en 1484. Mais il faut attendre 1789 pour que les paysans et le bas clergé soient représentés. À Versailles, l'arrivée des curés fera sensation!

des problèmes d'organisation, le fait ne soulevait pas d'étonnement de fond. Depuis Philippe le Bel, il n'y eut d'assemblée du royaume que tous les cinquante ans environ, soit un total de 14 assemblées sur cinq siècles (17 si l'on compte celles de 1303, 1314 et 1382 où ne furent représentées que les villes). Sur ce total, cinq assemblées furent réunies par Philippe le Bel, et cinq au XVIe siècle. La plupart des états qualifiés de «généraux» par la littérature du XIXe siècle sont en fait des états de la seule langue d'oil.

En résumé, l'histoire des états du royaume souligne leur dimension principalement politique, alors que les états de bailliage relèvent du domaine financier. Le roi de France existe au Moyen Âge avec ses états – et non contre eux; ce sont des institutions de relais multiples qui se ramifient à l'échelle d'un territoire immense, à l'image de nos actuelles collectivités territoriales sises dans le paysage administratif – conseils régionaux, conseils généraux, communautés de communes, etc.

À l'époque médiévale, la diversité des assemblées réunies par les différents souverains est frappante. Elles répondent à une fonction de conseil et de consentement, et s'adaptent constamment aux circonstances et à l'évolution du pouvoir royal. Jusqu'au 5 mai 1789, lorsque la dernière réunion des états généraux, convoqués par Louis XVI à Versailles, débouche sur la création de l'Assemblée constituante par les députés du tiers – premier acte de la révolution politique qui allait mettre fin à l'Ancien Régime… et aux états généraux. ■

L'IMPÔT PERMANENT, UNE RÉVOLUTION !

De la recette royale au Trésor public. Les comptes du royaume et ceux, actuels, de la Ve République ont au moins un point commun : la dette. Bien avant la crise des « subprimes », la guerre de Cent Ans creusait déjà le déficit de l'État. Un seul remède : le contribuable !

Par Philippe Contamine

Jean Bourré, que Louis XI surnommait son « compère », conservait dans son château du Plessis, en Anjou, des papiers d'État témoignant de son activité multiforme au service de son redouté maître et souverain. Ces documents confidentiels ont survécu : conservés au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, l'un d'eux nous fournit un témoignage réjouissant sur l'histoire de l'impôt et des finances publiques. Voici en substance ce qu'il relate.

Le 26 février 1470, réunis à Tours, les gens des finances du roi lui adressent une note touchant l'état des deniers publics pour l'année en question. La recette s'élève à 1 854 465 livres tournois – soit 4 476 kilos d'or. Du côté des dépenses : 933 902 livres tournois pour le « fait de la guerre » ; 326 829 pour l'entretien des maisons du roi et de la reine et pour les chantiers au château d'Amboise et à l'église de Cléry ; 547 515 pour les pensions versées aux « seigneurs du Sang », aux chevaliers de l'ordre de Saint-Michel et aux officiers de l'Hôtel ; 98 312 pour les gages du personnel des quatre parlements alors en exercice (Paris, Bordeaux, Toulouse et Perpignan) et des gens de finances ; 94 380 pour diverses dépenses, non détaillées. Soit un total de 2 100 890 livres tournois. Le déficit (déjà !) est censé s'élever à 146 625 livres tournois. Rien n'est dit quant à la manière de le combler : une « crue de taille », un emprunt forcé – bref, le recours, selon la formule du roi, à la « boîte à l'enchanteur ».



Professeur émérite à Paris-Sorbonne et membre de l'Institut, **Philippe Contamine** a récemment cosigné *Jeanne d'Arc, histoire et dictionnaire* (Robert Laffont, coll. « Bouquins »).

ACCROISSEMENT DES DÉPENSES MILITAIRES

Sans surprise, on constate l'importance des dépenses militaires, d'autant que beaucoup de pensions sont destinées à des capitaines et autres chefs de guerre, en un temps où, pour l'éducation, la santé, la bienfaisance, d'autres recettes sont prévues, en provenance surtout de l'Église (la dîme) et de son patrimoine. Dans son apparente banalité, cette sorte de budget est pour l'historien le point d'aboutissement d'une longue évolution depuis le règne de Philippe le Bel (1285-1314). C'est à cette époque que la royauté prend conscience, eu égard au brutal accroissement de ses dépenses, surtout militaires (guerres contre Édouard Ier, roi d'Angleterre, et contre les Flamands), que ses ressources traditionnelles, de type domanial et féodal, se révèlent insuffisantes.



Collecte de masse

La principale difficulté de l'imposition réside dans la possibilité pour les sujets de s'y soustraire. Loin du domaine royal, un intermédiaire, prince ou seigneur, assure la levée – avec à la clé une « commission ».

Miniature tirée du *Livre des bonnes mœurs* (XIV[e] s.).

À l'origine des nouvelles impositions, on trouve donc la guerre, dans un régime de forte concurrence entre des États qui à la fois prétendent mobiliser plus de moyens à l'intérieur, notamment en hommes, et cherchent de coûteuses alliances à l'extérieur. Les dévaluations monétaires ne pouvant être qu'un expédient – car il est difficile pour le roi de payer ses dettes en faible monnaie et d'exiger ensuite le paiement des taxes en forte monnaie –, il faut, non sans réflexions ni tâtonnements, trouver des formules d'imposition, augmenter le nombre des contribuables et enfin obtenir leur consentement, ce qui n'est pas le plus facile.

Progressivement, on crée des taxes générales sur les ventes et sur la circulation des marchandises et un impôt sur le revenu – préféré à un impôt sur le capital, un temps envisagé et parfois même retenu. À l'intérieur du domaine royal, là où entre le roi et ses sujets ne s'interpose aucun grand seigneur ou prince territorial, la mise en place des impôts se fait assez aisément, tant l'autorité du monarque y est acceptée. Hors du domaine, ou bien l'impôt n'est pas levé ou bien son produit est partagé entre le roi et le grand seigneur local. Celui-ci peut recevoir une pension à titre de compensation pour avoir permis que ses sujets soient taxés.

Sous le règne de Philippe de Valois (1328-1350), la gabelle du sel est instaurée dans un très grand nombre de provinces : le roi est censé acheter cette denrée (bon marché) aux producteurs. Il l'entrepose dans ses greniers, là où les gens s'approvisionnent en fonction de leurs besoins au prix (élevé) fixé par le souverain. Un tel monopole suscite la contrebande des faux sauniers, pousuivis par les agents du fisc, les futurs gabelous, ces douaniers chargés de la collecte de l'impôt sur le sel.

Dès 1328, Philippe IV le Bel recense les foyers **pouvant payer le fouage, l'ancêtre de la taille**

Les nobles ne commercent pas et servent le roi dans ses guerres. Ils échappent à l'impôt, au moins direct, levé par des agents de l'État : le fouage, pesant sur chaque foyer, ou la taille, s'appliquant dès lors sur les roturiers ou sur les biens réputés tels. Les gens d'Église, de même que les universitaires, étudiants et professeurs, sont privilégiés. Les impôts indirects sont affermés, à la différence des impôts directs. Il n'existe pas encore de ministère des Finances : les responsabilités majeures reviennent aux quatre trésoriers de France, qui supervisent la gestion du domaine royal, et aux généraux et aux receveurs généraux des finances, s'occupant des impôts proprement dits.

En 1461, à la mort de Charles VII, la France fiscale – qui n'inclut pas les duchés de Bourgogne et de Bretagne ainsi que les comtés de Flandre et d'Artois – est divisée en cinq généralités, chacune comprenant un général et un receveur général : Normandie, Outre Seine et Yonne, Langue d'Oïl, Langue d'Oc et Guyenne. Au-delà des frontières, le Dauphiné a sa propre administration financière. Les receveurs doivent tous les ans se présenter devant la chambre des comptes du roi, à Paris : après audition, les maîtres des comptes rendent leur jugement. Les recettes ainsi jugées sont ordonnées pour qu'on puisse les consulter si besoin est.

Les XIVe et XVe siècles sont ponctués de révoltes contre l'impôt, locales, voire générales. Les plus graves surviennent à la fin du règne de Charles V (1364-1380) et durant la minorité de Charles VI (1380-1422), notamment parce que le premier, avant de paraître devant son Créateur, a jugé nécessaire, pour le salut de son âme, d'abolir la plupart des taxes. Le problème de la légitimité de l'impôt ne cesse de se poser. Pendant longtemps, l'idée prévalait qu'il ne pouvait être levé que dans des circonstances exceptionnelles, à savoir en cas de guerre. Les choses changent dès lors que prévaut l'idée de la nécessité d'une armée permanente.

Mesure pour la dîme (XIIIe s.). Musée de Cluny, Paris.



Taxe séculaire
La dîme, obligatoire dès le IVe siècle, est perçue au profit du culte. Elle sera abolie à la Révolution.

UNE CULTURE FISCALE PARFOIS CYNIQUE

Vers 1450, la cause de l'impôt permanent était loin d'être gagnée, ce qui n'est plus le cas une génération plus tard, comme en témoignent les discussions lors des états généraux de Tours, en 1484, peu après la mort de Louis XI. Celui-ci a augmenté la taille dans des proportions effarantes. En 1483, on est au bord de l'explosion. Or les états ne demandent pas l'abolition de la taille, mais le retour au montant « raisonnable » des années 1450. Ils prétendent ensuite se réunir régulièrement pour en fixer, à l'issue d'un dialogue avec le roi, le montant et la répartition. Une demande qui demeurera caduque : agissant avec prudence, non sans recourir à diverses astuces, les gens de finances parviendront à échapper au contrôle ou au consentement des états.

Dans l'Europe de la fin du XVe siècle, même si tous les États connaissent à des degrés divers la révolution de l'impôt, les observateurs admirent le montant qu'il atteint en France et la facilité avec laquelle il est levé. Cette mise en place d'une culture fiscale s'exprime parfois avec cynisme. Ce que dénonce, vers 1450, l'archevêque de Reims Jean Juvénal des Ursins. S'adressant à Charles VII, il fustige ces officiers royaux qui prétendent que tout appartient au « prince » : « De présent, on ne taille pas vos sujets et on ne les fait pas simplement tondre mais on les écorche, on ne leur ôte pas simplement la laine, on les écorche en leur ôtant la peau et la chair et le sang jusqu'à l'os. » ■



Aisa/Leemage

LE MOYEN ÂGE A TOUT INVENTÉ!

EN ÉCONOMIE

Boom démographique. La population du royaume de France passe de 5 millions d'habitants à la fin du Xe siècle à 9,2 millions à la fin du XIIe. Une augmentation qui favorise l'essor de nouvelles énergies (éolienne, marémotrice), la création d'une agriculture plus performante et d'un élevage intensif. Le grand commerce se « mondialise », provoquant l'émergence de nouvelles professions : usuriers, changeurs et banquiers. Ces derniers, qui ont pignon sur rue sur les places de négoce internationales, spéculent sur les monnaies de façon parfois dangereuse… Ça ne vous rappelle rien ?!

DES ÉNERGIES

Le souffle de la modernité. En utilisant la force des éléments naturels, l'agriculture fait un formidable bond en avant. Un exemple à méditer pour bâtir une économie verte. Et si l'énergie propre de demain n'était pas seulement renouvelable, mais renouvelée ?

Par Anne Bernet



Photomontage avec une illustration du XIVe siècle.

Bodleian Library Oxford, 164 folio, 81 r/Dagli Orti/Art Archive

DANS LE VENT

Dans l'air du temps

Attestés en Europe au XIIe siècle, les premiers moulins soulagent l'homme de l'harassante besogne de moudre le grain. Leur avatar contemporain, les éoliennes, se multiplient dans les années 1990 jusqu'à atteindre 4 000 unités environ, pour 2,5 % de l'électricité produite sur le territoire.

Léger-Naturimages/Onlyfrance.fr

Les sociétés antiques ont longtemps joui d'une énergie sinon inépuisable, en tout cas facilement remplaçable, bon marché et pratique : l'homme, ou plutôt l'esclave. Et ce, sans aucun complexe, comme l'atteste la réplique d'Aristote : « Tant que ma lampe et mon feu ne s'allumeront pas tout seuls, l'esclave sera une nécessité. »



Historienne et journaliste, **Anne Bernet** a publié une vingtaine d'ouvrages, dont *Frédégonde, épouse de Clotaire Ier* (Pygmalion, 2012) et *Notre-Dame en France : 52 pèlerinages* (Éditions de Paris, 2010).

Le christianisme change la donne. Certes, ni les lampes ni les âtres ne s'embrasent spontanément, mais il considère qu'il n'est plus tolérable de réduire son prochain au rôle de bête de somme corvéable à merci. À la fin du VIIIe siècle, cette vision du monde est définitivement entrée dans les mœurs. Du même coup, les Occidentaux recherchent d'autres sources énergétiques, en particulier pour répondre à l'un des besoins les plus fondamentaux de l'humanité : moudre les céréales, une opération indispensable à la survie quotidienne.



EXPANSION DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE

Le procédé est aussi ancien que les débuts de l'agriculture. Pendant très longtemps, on s'est contenté d'écraser les grains ou les olives entre deux meules en pierre actionnées soit par traction animale – l'âne et le mulet s'y prêtant –, soit par traction humaine – l'esclave ou à défaut les femmes de la maison. De tels petits moulins domestiques couvrant les besoins familiaux existent dans la plupart des demeures. Ils sont lourds à manier et occupent à plein-temps des bras qui seraient plus utiles ailleurs.

Car l'Europe connaît, vers le tournant de l'an mille, une expansion démographique et économique remarquable. Pour nourrir la population, il faut remettre en culture les terres abandonnées depuis les grandes invasions, puis bientôt en défricher de nouvelles au détriment des forêts qui, souvent, couvrent les trois quarts du territoire. Parallèlement, de nouvelles céréales apparaissent, destinées à supplanter l'épeautre à grains « vêtus » – autrement dit recouverts d'une pellicule épaisse difficile à broyer. Le froment, le seigle, l'orge et l'avoine sont à grains « nus » : ils s'écrasent aisément.

Plus de bouches à nourrir, plus de terres cultivées, plus de céréales à moudre. Mais pas assez de bras pour s'y atteler : il devient urgent de trouver des procédés de mouture plus efficaces, et surtout plus rapides. L'heure du moulin a sonné. Probablement inventé par des ingénieurs grecs originaires d'Asie Mineure, qui lui ont donné le nom d'*hydralétès*, le moulin à eau existe au sud du bassin méditerranéen trois ou quatre siècles avant notre ère. Les Romains le découvrent quand Pompée, le grand général, le bourreau de Spartacus, triomphe du roi du Pont Mithridate en –66.

Aisa/Leemage

Augmenter les surfaces cultivées afin de nourrir plus de monde ne suffit pas : il faut **réussir à accroître le rendement des terres**



Miniature tirée de *Vue de Saint-Denis*, manuscrit du XIVe s.

Au fil de l'eau

Connu dès l'architecte romain Vitruve, un siècle avant notre ère, le moulin a longtemps été rejeté au rang des curiosités mécaniques... Du moins tant que la main-d'œuvre esclave permettait de le remplacer ou de l'actionner.

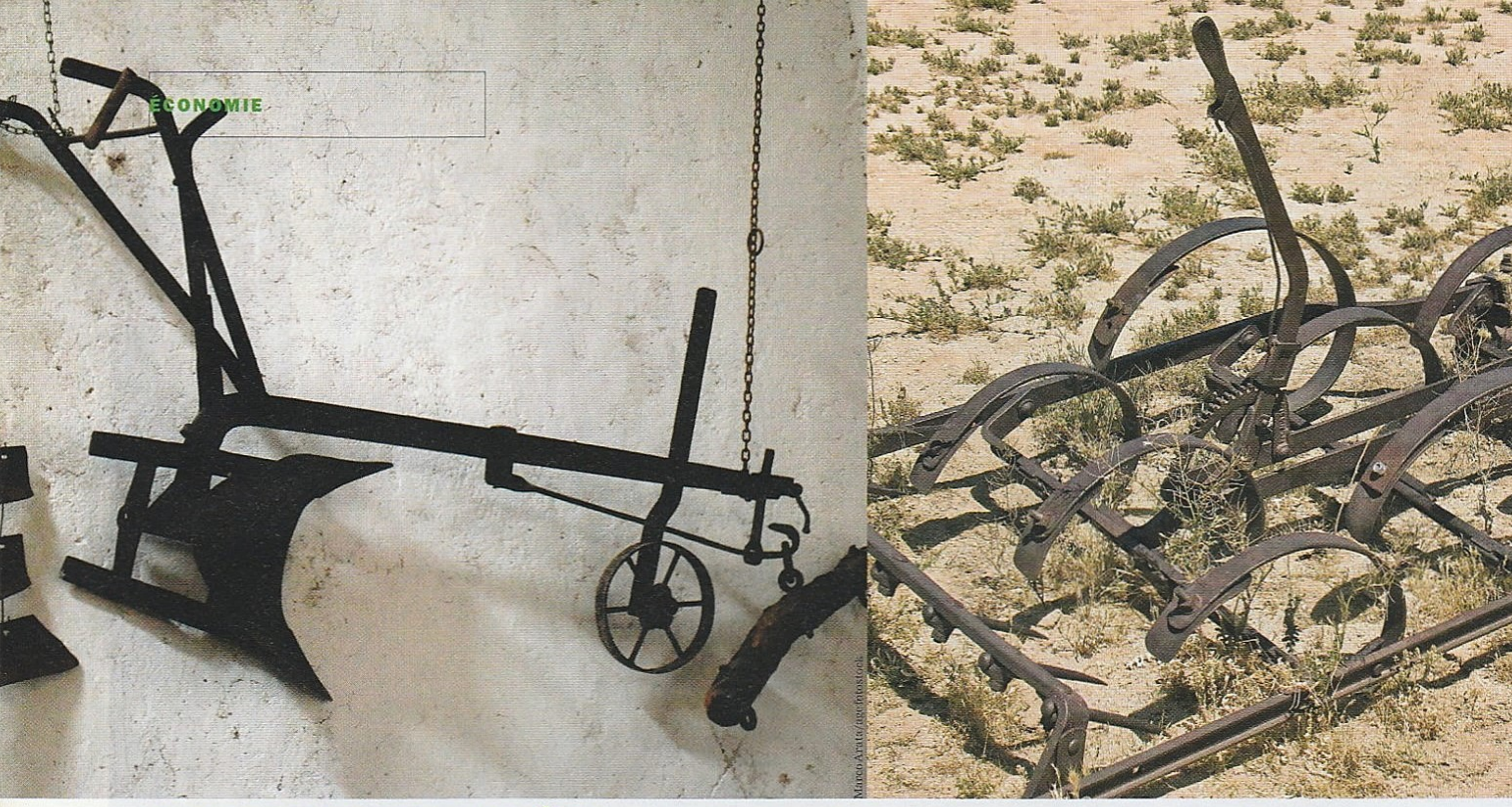
À l'origine destiné à l'irrigation agricole, le système fonctionne avec une roue motrice verticale à pales plates ou à aubes, actionnée par l'eau d'une rivière, d'un ruisseau ou d'un canal, avec des augets, c'est-à-dire un conduit acheminant le grain de la trémie vers la meule, plus ou moins vite selon l'inclinaison ; la transmission de l'énergie aux meules se fait par un engrenage rouet-lanterne – le rouet étant la grande roue dentée qui transmet le mouvement à une pièce de bois, la lanterne.

UNE TECHNOLOGIE MÉPRISÉE

Déjà très perfectionné, ce mécanisme, décrit par l'architecte romain Vitruve, n'est plus guère amélioré avant l'époque moderne. Il existe un autre système, à roue horizontale, que l'on trouve en Gaule au IIIe siècle avant notre ère, et jusqu'en Scandinavie : l'eau passe cette fois dessous, et non dessus.

Le moulin à eau ne rencontre pas le succès attendu. Certes, Pline l'Ancien en signale le long de la plupart des rivières italiennes, certes, on en rencontre dans tout l'empire – près d'Arles, les seize moulins de Barbegal tournent à plein rendement pour fournir de la farine à la Provence et aux légions. Mais le procédé ne se développe pas comme on s'y attendrait. Trop dépendant de l'eau, du rythme des précipitations, des risques successifs du gel en hiver, des inondations en demi-saison, de la sécheresse en été ; trop dépendant, surtout, des aqueducs qu'un envahisseur – ils abondent depuis les années 250 – peut couper, privant une ville assiégée à la fois d'eau et de farine puisque ses meules ne tourneraient plus. Pour pallier cet inconvénient, au VIe siècle, les Byzantins d'Italie mettent au point le moulin-nef, ou moulin-navire, installé au milieu d'un cours d'eau, sur un ponton flottant. Et puis, pourquoi se compliquer la vie tant qu'on a des esclaves ?

Il faut attendre les nécessités du VIIIe siècle pour que le moulin à eau se répande à grande vitesse à travers toute l'Europe, en reprenant simplement cette technologie méprisée. Le développement est tel qu'il faut vite le contrôler. En 822, l'abbé de Corbie Adalard définit dans une charte qui est parvenue jusqu'à nous les charges des meuniers. Le métier n'est cependant pas neuf puisqu'une inscription romaine de 441 prouve l'existence d'une corporation de la meunerie. La nécessité, croissante jusqu'au


Marco Anto/age fotostock

UNE MOISSON D'IDÉES POUR OPTIMISER LA PRODUCTION

Modernisation de l'outil de travail

L'araire cède la place à la charrue. Plus mobile, elle laboure la terre en profondeur et s'impose en particulier pour les sols embourbés et mal oxygénés. Ces caractéristiques en font l'instrument privilégié du défrichement qui s'opère en Europe du Nord à partir du XIe siècle pour gagner des zones cultivables.

Prémices de la « machine-outil »

Après la charrue vient la herse, un engin pré-industriel dont l'usage se généralise au XIIIe siècle. D'abord en bois, puis en fer, elle sert à ameublir le sol, à briser les mottes de terre du champ retourné et tout ce qui pourrait nuire à la germination des graines.

XIIe siècle, d'encadrer la profession prouve son importance, et les dérives qui l'entourent.

Cette énergie nouvelle dépend de l'eau courante. Une eau qu'il faut, pour actionner le moulin, détourner à l'aide d'un bief, un canal de dérivation parfois long de plusieurs kilomètres. Il comporte des réservoirs en cas de pénurie, des vannes en cas d'excès. L'eau prise pour alimenter le moulin manque aux cultures, et surtout à la navigation. En Europe, de nombreuses rivières jadis navigables cessent de l'être. L'arrêt de l'activité commerciale génère un manque à gagner pour ceux qui vivent des droits sur les marchandises remontant les fleuves. Il faut donc compenser.

Commence alors une lutte acharnée entre les propriétaires des terres traversées par les cours d'eau, en général de grandes abbayes ou des seigneuries, et les meuniers improvisés qui exploitent à leur seul profit la ressource commune. Le droit médiéval, reprenant le droit franc, conclut que la rivière appartient à celui qui en détient les berges. Le meunier lui doit donc des comptes. Au XIe siècle, sauf franchises exceptionnelles, les moulins sont tous devenus propriétés du seigneur ou de l'abbé, qui les loue aux meuniers avec obligation – plus ou moins respectée – pour les paysans du domaine de faire moudre exclusivement au moulin seigneurial. C'est un droit de banalité qui implique de céder une part de la farine au seigneur à titre de paiement et une autre – qui peut aller selon les endroits d'un seizième à un trente-deuxième du grain moulu – au meunier.

LE PROBLÈME ÉPINEUX DES RÉGIONS SÈCHES

En échange, le seigneur fait construire le moulin, ce qui est coûteux. Il en assume les gros travaux d'entretien et, surtout, il le défend. Ce qui peut s'avérer utile en période troublée. Les raids vikings ont ainsi détruit presque tous les moulins du nord-ouest de la France, tandis que la guerre de Cent Ans obligera, dans le Sud-Ouest, à les fortifier. Le plus célèbre du genre appartenant aux rois de Navarre, de sorte qu'Henri IV, en souvenir du privilège de ses aïeux, se fera parfois surnommer «le meunier de Barbastre». Le meunier est donc locataire



Le fer, élément vital
L'agriculture moderne repose sur la force motrice, surtout celle du cheval, qui tend à remplacer le bœuf comme animal de trait. Son attelage se modernise. Le fer cloué, dérivé de l'hipposandale romaine, se répand au XII[e] siècle. En préservant la corne des sabots, il augmente la durée de vie de l'animal.

La clé des sols
Améliorer le rendement a pour corollaire l'impérieuse nécessité de laisser reposer les terres. Un problème que la jachère résolvait en partie. L'assolement triennal va plus loin, avec une meilleure répartition des labours dans l'année et une découpe en trois zones : jachère, céréales d'hiver, céréales d'été.

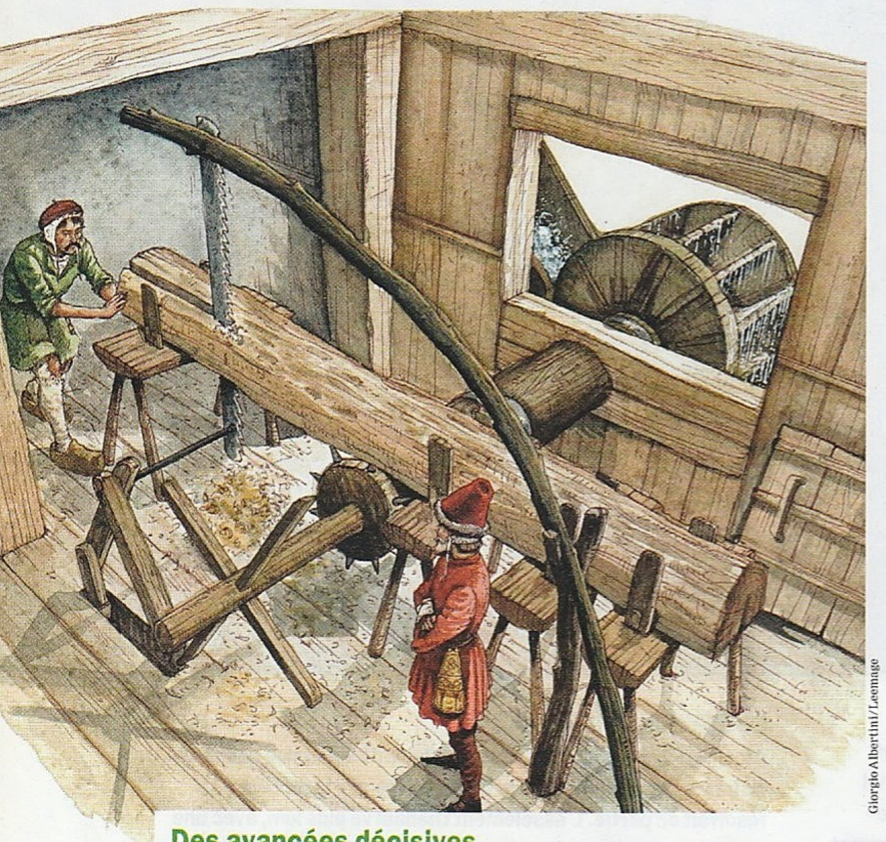
du moulin, mais aussi de terres adjacentes, nécessaires à ses besoins domestiques. Il entretient le bâtiment, le canal, et pique les meules : un travail dangereux car plus d'un finit éborgné par un éclat en empêchant, à l'aide d'un ciseau à pierre, ses meules de devenir trop lisses pour écraser le grain.

La mise au point plus tardive de l'arbre à cames, qui transforme un mouvement circulaire en mouvement rectiligne alternatif, permet de diversifier l'utilité du moulin et de l'amener à des fonctions plus industrielles. Surgissent selon les régions et les productions locales des moulins à chanvre, à pastel, à tan – écorce d'une variété de chêne indispensable en tannerie pour la préparation des peaux –, à minerais et enfin à papier, sans oublier les nombreuses scieries hydrauliques. Pas de développement industriel médiéval sans eux ! Reste que le moulin à eau pose encore des problèmes : que faire dans les régions sèches ? Comment tricher avec le droit de banalité du seigneur ? La mise au point du moulin à vent va partiellement répondre à ces questions.

Une légende tenace veut que le moulin à vent ait été rapporté en Europe par les croisés. En fait, ce serait plutôt le contraire. Il est vrai pourtant que le monde arabe connaît depuis le VII[e] siècle une sorte de moulin à vent, mais de type horizontal, très peu pratique, car il nécessite des vents forts et constants soufflant toujours dans la même direction.

APPRIVOISER L'INVISIBLE

Le moulin à vent européen, lui, est de type vertical et allie habilement les techniques bien connues de la meunerie à eau et, curieusement, celles de la marine à voile. De fait, c'est un navire immobile ancré en pleine terre dont les ailes sont orientées toujours face au vent, tendues ou rabattues en fonction des vents sur le principe d'une voilure de navigation. Apprivoiser cette énergie invisible fascine. Rien d'étonnant si les meuniers, déjà réputés voleurs car accusés, à raison, de se servir trop largement sur le dos des clients, sont bientôt soupçonnés d'avoir passé un pacte avec le diable qui fait tourner les ailes de leur machine.



Giorgio Albertini/Leemage

XIe-XIVe siècle : l'Europe occidentale double sa population. Un boom inédit depuis **la naissance de l'agriculture, au néolithique**

Des avancées décisives
Le mouvement circulaire de la roue obtenu grâce à la force hydraulique peut être converti en mouvement latéral, comme dans cette scierie du XIVe siècle qui met à profit cette technique pour débiter du bois.

Le premier moulin à vent est signalé par une charte de 1137 dans le sud-est de l'Angleterre. Cela ne signifie pas qu'il n'en ait pas existé avant, mais la trace écrite s'en est perdue. Une autre charte de 1180 mentionne le premier connu en France, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, dans la Manche. Moins de dix ans plus tard, on en construira d'identiques à Saint-Jean-d'Acre et dans toute la Syrie franque, aussitôt adoptés par le monde musulman.

LES CAPRICES DE L'EAU ET DU VENT

En vérité, le moulin à vent n'a pas que des avantages. L'eau a ses caprices, mais le vent en a bien plus encore. S'il est aisé d'en couvrir les côtes de la Baltique, de la mer du Nord, de la Manche, du littoral atlantique jusqu'au Portugal, certaines régions peu ventées ne peuvent y recourir, notamment l'Auvergne, la Bourgogne, l'Alsace. En revanche, il est apprécié en Beauce, trop plate pour l'énergie hydraulique, en Anjou et dans le Lauragais. Léger, relativement facile à construire, le moulin à vent peut même se déplacer. C'est le cas de ceux de Paris et de ses alentours. Ainsi le moulin de Blute-Fin, construit au XIIIe siècle dans la plaine parisienne, finit-il, après avoir pris le nom de moulin de la Galette, en haut de Montmartre ! Il en existe de toutes sortes : à petit pied, sur pivot, à tour, cuvier ou cavier, et même à encorbellement, une spécialité de la presqu'île de Guérande qui permet d'entrer dans la « cabine » quelle que soit l'orientation des ailes.

Le droit féodal, dans un premier temps, reste embarrassé. Après avoir réglementé l'usage de l'eau, il décrète d'abord que « nul ne peut interdire à personne l'usage du vent », décision qui entraînera la prolifération des moulins dans les régions favorables au procédé. Puis, devant leur développement, et le tort fait aux banalités – le droit du seigneur, la redevance de l'usager –, la jurisprudence reviendra sur ce point de vue, et le moulin éolien, sauf cas rare, comme sur l'île de Ré, sera juridiquement et fiscalement assimilé au moulin à eau. Dépendant du seigneur, religieux ou laïc, donc. Le cas des moulins de Bazacle, dans la région de Toulouse, dont les bénéfices vont à des actionnaires, les pariers, est unique en son genre.

Quel que soit le régime juridique auquel ils sont soumis, les moulins, à eau ou à vent, animent la vie économique française et européenne jusqu'à la révolution industrielle et l'apparition des minoteries – ces usines qui transforment le grain en farine. Définitivement indispensables durant un millénaire. ■

GROS PLAN SUR

L'élevage intensif
du mouton anglais

C'EST AU PROCHE-ORIENT QU'IL FAUT CHERCHER L'ORIGINE du mouton. Par quels chemins est-il passé d'Asie du Sud-Ouest en Europe? On l'ignore, mais le fait est que, plusieurs siècles avant notre ère, des troupeaux d'ovins sont élevés à travers tout le continent, depuis la Grèce jusqu'à la Scandinavie.

Il appartiendra aux Romains de diffuser très largement à travers l'empire les races qu'eux-mêmes ont sélectionnées et améliorées. Ce sont sans doute eux qui introduisent l'élevage ovin en Grande-Bretagne, très peu de temps après l'achèvement de la conquête, en 40. Il s'y développe à une vitesse remarquable puisque, dix ans après, vers l'an 50, existe à Winchester une véritable industrie de transformation de la laine, spécialité britannique rendue d'autant plus nécessaire par le climat de l'île, et qui ne cessera plus. Il est vraisemblable que les Romains ont aussi enseigné aux éleveurs locaux la technique consistant à habiller les moutons d'une espèce de petit manteau qui préserve la laine de la saleté et lui confère une douceur inégalable.

FLPA/John Eveson/age fotostock

Bas de laine
Outre-Manche, la fourrure ovine fait les choux gras des lands, qui se gardent bien d'autoriser l'exportation de leurs cheptels.

Le départ des Romains, au Vᵉ siècle, et les invasions saxonnes ralentissent l'élevage et la production lainière, mais ne les détruisent pas, puisqu'au tournant de l'an mille l'essentiel de la laine produite en Europe vient soit d'Espagne, où triomphe la race mérinos, soit d'Angleterre, ces deux pays se partageant les bénéfices d'un élevage intensif qui valorise à fond leurs sols pauvres. Symbole des énormes retombées économiques, le président de la chambre des Lords a le privilège de trôner sur un coussin spécial, le *woolsack*, le sac de laine. Telle est la principale valeur du mouton anglais que personne ou presque à l'époque n'aurait l'idée de manger. Une bête qui finit en gigot à la menthe représente un terrible manque à gagner. Sans doute doit-elle son triste sort au fait qu'elle donnait peu de laine ou n'était pas en bonne santé.

SON FUMIER ET SA LAINE sont les deux facteurs d'enrichissement que représente le mouton. Avec ses «petits sabots d'or», il arpente inlassablement les landes et les régions pauvres du pays, notamment dans le nord et l'ouest de l'île. L'élevage intensif se répand à l'ouest de Londres, dans les Costwolds, le Kent, le Devon, le Somerset, le Dorset, les South Downs, les Cournouailles, le pays de Galles, le Yorkshire, le Norfolk, jusqu'à la frontière écossaise, et dans toutes les zones de landes. Le crottin améliore le sol: les bêtes le fouaillent, il s'amende peu à peu et devient cultivable. La laine est le principal critère de sélection des races. Leur concentration sur un espace restreint et leur sédentarité les rendent de plus en plus adaptées au pays. Une terre pauvre donnera des bêtes à laine courte, alors qu'un sol plus riche générera une laine plus longue. La meilleure est produite par la Ryeland. De nouveaux croisements ne cessent d'améliorer l'espèce, au point qu'elle suscite l'envie des étrangers. Mais comme les Espagnols, qui n'exportent jamais leurs précieux mérinos, les Anglais maintiennent jusqu'au XXᵉ siècle l'interdiction d'exporter leurs excellents moutons. Quelques exceptions sont faites au temps des Plantagenêts, qui ramèneront dans leurs fiefs de l'Ouest des moutons anglais. De leur croisement avec le mouton poitevin serait ainsi né le mouton vendéen. L'on saisit mieux cet excès de précautions et d'interdits quand on songe que, jusqu'au XVIᵉ siècle, la laine anglaise représente la première recette fiscale de la Couronne. **A.B.**

QUAND LA BANQUE FAIT RECETTE

Les prémices de la finance moderne. Virements, prêts, assurances, comptabilité à double entrée, lettres de change… L'économie se dote, entre le XIe et le XVe siècle, de nouveaux instruments essentiels et fondateurs. Les mêmes – ou presque – que ceux d'aujourd'hui.

Par Benoît Maréchaux

La banque que nous connaissons puise ses racines dans le Moyen Âge. Et la source étymologique du mot confirme d'ailleurs ses origines médiévales. Apparu dans la langue française au XVe siècle, *banque* provient du substantif italien *banca*, qui fait référence à la table sur laquelle le changeur, parfois appelé banquier (*banchiere*), pratiquait le commerce de l'argent. C'est de cette importation transalpine que naît également le vocable *banqueroute*, la coutume voulant que, en cas de rupture des paiements de l'entreprise, les autorités brisent le comptoir du responsable concerné (*banca rotta*). Ces nouveaux éléments de vocabulaire sont repérables à partir du XIIe-XIIIe siècle dans les actes notariés génois, prééminence de leurs marchands oblige. Et c'est donc seulement lorsque les banques italiennes s'implantent à Lyon au XVe siècle que le terme *banque* fait progressivement son entrée dans la langue française.

Dans l'Europe médiévale, la banque désigne à la fois un lieu (le comptoir où s'effectuent les transactions), une activité (de change, de dépôt, voire de crédit) et une organisation (l'entreprise, souvent familiale mais parfois publique, qui se charge des opérations). Son essor doit être mis en relation avec la nature des marchés monétaires de l'Europe postcarolingienne, un système composite morcelé en différentes entités politiques.



Doctorant auprès de l'École pratique des hautes études (2009-2012), **Benoît Maréchaux** a choisi pour thème de recherche l'économie politique de Venise et de Gênes.

UNE PETITE RÉVOLUTION CULTURELLE

Les circuits de l'argent sont souvent fragmentés, et les changeurs de monnaie ne manquent pas de travail. Si la présence de ces *cambiatori* est attestée à des périodes plus reculées, leur activité évolue profondément dans les villes marchandes italiennes des XIIe et XIIIe siècles. Ils ne se contentent plus d'échanger manuellement des pièces, mais recueillent des dépôts et effectuent des paiements pour le compte de leurs clients. L'argent est viré d'un opérateur à l'autre par le moyen de l'écriture : pour qu'un individu transfère à un tiers une somme qu'il a déposée chez un banquier, les deux hommes n'ont qu'à se rendre à la banque et demandent que soit effectuée l'opération. Sans qu'il y ait

Aisa/Leemage



Miniature du XV[e] siècle (bibliothèque Marciana, Venise).

Livre de comptes

Un notaire *(à gauche)* enregistre une transaction dans ses archives. À partir du XI[e] siècle, le banquier cesse d'être cantonné au rôle de caissier de son client. Les échanges de devises et la forte demande en monnaie fiduciaire explosent en raison de l'essor du commerce (surtout à l'occasion des croisades) et de l'ouverture de nouvelles routes maritimes.



akg-images

Gravure sur bois tirée du *Livre des échecs* (XVe s.).

De la monnaie plein les poches
Le rôle des changeurs évolue lui aussi : ils deviennent des intermédiaires indispensables de l'économie et peuvent même se voir confier par leurs clients des actions de paiement ou de dépôt.

échange d'argent comptant, le banquier diminue la somme du débiteur et augmente celle du créditeur sur ses registres tenus en monnaie de compte. C'est une petite révolution culturelle : parallèlement à l'essor des lettres de change, ce développement témoigne d'une confiance croissante en de simples écritures, qui ne sont que des promesses de paiement.

Mais une mutation de plus grande envergure se cache derrière cette tendance. Le déposant ou le bénéficiaire peut à tout moment requérir une partie de son dû en argent comptant. Les banquiers doivent donc disposer d'une réserve importante si d'aventure leurs créditeurs, au même moment peut-être, venaient réclamer leur avoir. Or ils ne laissent pas mourir ce capital dans leurs coffres : ils n'en conservent qu'une partie et investissent le reste dans des activités. Ce cas de figure se rencontre déjà en 1321 à Venise et le processus se généralise en Italie du Nord au cours du XIVe siècle, et plus largement dans les centres marchands européens. Non seulement les banquiers amortissent leurs frais de gestion et les intérêts qu'ils devaient payer aux déposants, mais ils réalisent des gains juteux en misant sur d'autres marchés. Moyennant le paiement de commissions – voire d'agios, pénalité appliquée pour un retard –, ces banquiers-marchands concèdent des prêts aux particuliers, se lancent dans le commerce international, accordent des crédits à l'État ; ils établissant ce faisant une étroite connexion entre activités bancaires et dettes publiques. C'est notamment ce que réussit Jacques Cœur, au XVe siècle, qui commence comme changeur avant de se mettre au service du roi tout en développant ses affaires marchandes.

Les banquiers-marchands lombards sont considérés comme le premier avatar global de ces figures émergentes du Moyen Âge. Provenant des communes de l'Italie du Nord, leur diaspora s'étend à l'ensemble du continent. C'est le cas des Datini, originaires de Prato et dont sont conservées plus de 120 000 lettres marchandes, des Milanais Borromei, des Génois Lomellini, des Vénitiens Soranzo, notamment. Autant d'entreprises familiales qui investissent dans la banque internationale, trafiquent dans le commerce de longue distance, traitent par le moyen des lettres de change, soldent leurs comptes lors des foires de Champagne, prêtent aux princes et aux entités ecclésiastiques, jouent sur les cours de change internationaux…

L'EXEMPLE VÉNITIEN DE L'ÉCONOMIE D'ÉTAT

Forte de son empire maritime et de sa puissance navale en Méditerranée, Venise, au Moyen Âge, se montre inventive en termes d'économie politique. Faisant intervenir activement l'État dans l'organisation des affaires menées outre-mer par ses marchands, la république met en place à partir du début du XIVe siècle le système des galères marchandes. Ce modèle se fonde sur une étroite collaboration entre l'État et les entrepreneurs : le gouvernement fournit les navires armés aux particuliers, qui s'engagent à les affréter le temps d'un voyage défini à l'avance par les institutions. La coordination de ces convois permet d'assurer des liaisons régulières entre Venise et les grands centres marchands du Levant et de l'Occident. Des Flandres jusqu'en mer Noire en passant par Constantinople, la Syrie et l'Afrique du Nord, c'est par cette économie d'État que la Sérénissime fonde son hégémonie commerciale jusqu'au début du XVIe siècle.

L'élargissement de l'activité bancaire a des implications économiques qui dépassent les trajectoires personnelles des banquiers-marchands. À partir du moment où les établissements reversent une partie des dépôts métalliques qu'on leur a confiés et mettent sur le marché, par le jeu des virements écrits, de l'argent qui ne leur appartient pas. Ils créent ainsi, par un coup de plume, ce qui est aujourd'hui qualifié de monnaie bancaire, attestée seulement dans les livres comptables. Si un institut décide ainsi de prêter, sur la base des 100 ducats déposés effectivement par Luc, 50 ducats à Jacques, et que celui-ci s'en sert afin de payer son associé Paul, lequel les dépose dans une seconde banque, celle-ci enregistrera à son tour les 50 ducats dans ses registres. Il n'y a alors plus 100 ducats présents sur le marché, comme initialement, mais 150. En transférant de la monnaie d'un compte à l'autre, les banquiers-marchands opèrent donc davantage qu'un simple virement : ils génèrent de la monnaie. Cette création élargit le stock en circulation et démultiplie les capacités financières des intéressés.

FAILLITES, SPÉCULATIONS, KRACHS

Les banquiers investissent des sommes qui ne sont pas les leurs grâce au principe des réserves fractionnelles ; les particuliers empruntent, par l'entretien de comptes à découvert, au-delà de leur possibilité de remboursement ; les États financent leurs dettes en dépassant les limites de prélèvement sur les sociétés qu'ils gouvernent. Dans l'Europe du temps, il n'est donc pas étonnant que les opportunités nouvelles de dépôt, de virement et de crédit qu'offrent les banques aient beaucoup séduit.

L'invention de la banque s'accompagne aussi de l'éclosion d'autres phénomènes qui lui sont liés : faillites, spéculations et autres krachs. Un naufrage, une rumeur d'insolvabilité, un brusque changement des cours ? Un vent de panique court alors à la *Lonja* de Séville, sous les portiques de la place San Giacomo di Rialto de Venise, sur la place de la Bourse de Bruges. Les créditeurs courent retirer leurs espèces. Du fait des investissements effectués par les banques, les réserves de liquidités ne s'y trouvent presque jamais en quantité suffisante. C'est alors la faillite, un événement presque banal qui marque le destin de la plupart des banques privées. En 1584, le sénateur de Venise Tommaso Contarini révèle que 96 des 103 banques

GROS PLAN SUR

Les assurances *maritimes*

DÈS L'ANTIQUITÉ ROMAINE, les sociétés méditerranéennes inventent des contrats sous forme de prêts permettant de garantir un système d'assurances maritimes. Une idée condamnée par Grégoire IX, en 1236, qui force les entrepreneurs à trouver d'autres solutions. Les plus répandues sont des variantes de change maritime, de ventes et de prêts fictifs. Parce que le type de monnaie de paiement n'est pas le même que celui du remboursement, le taux d'intérêt est dissimulé derrière le taux de change, modifié à loisir par les marchands. Le caractère usurier du contrat n'apparaît pas. Le principe général est le suivant : en échange d'une somme payée à l'avance, l'assureur s'engage à dédommager le souscripteur en cas de préjudice naturel causé au navire. Dans le cas d'un péril avéré (naufrage, capture), le crédit est considéré comme éteint et le débiteur, souvent le groupe d'armateurs du navire, ne doit plus rien. En cas de bon retour de l'embarcation, l'argent du créditeur lui est restitué et il reçoit une prime établie sous la forme d'un taux d'intérêt portant sur la valeur de la cargaison. Cette prime récompense le double service rendu par le créditeur : la mise à disposition d'un capital et la prise de risque consentie.

L'ASSURANCE REPRÉSENTE CERTES un coût de transaction notable pour les marchands, mais elle leur permet d'obtenir un crédit pour l'expédition, de réduire les risques de l'entreprise et de partager les coûts de protection entre différents opérateurs. Souvent, assureurs et assurés y trouvent leurs comptes : l'assurance maritime devient un secteur d'investissement privilégié pour ceux disposant d'un capital et d'un système social d'information efficace. Le taux d'intérêt varie selon le risque plus ou moins élevé d'accident. Entrent notamment en jeu le type de navire, la saison, la distance, une situation de guerre ou de paix, d'éventuelles menaces de pirates… Entre 1454 et 1477 apparaissent ainsi dans les registres du marchand florentin Bernardo Cambi des taux de 1,5 à 14 % pour des trajets s'étendant de la Méditerranée orientale à l'Atlantique. En termes de prévisions et de partage des risques, assureurs et assurés font preuve d'une innovation qui ne manque pas, encore aujourd'hui, d'étonner. **B.M.**



Philippe Blanchot/hemis.fr

Mer d'huile ?
Tempête, naufrage, abordage fortuit, avarie, changement forcé de route, feu, pillage font partie des risques couverts de nos jours.

Un ordre écrit de paiement qui remplace l'individu, et la Toscane du XVe siècle **invente le chèque bancaire**



Aisa/Leemage

Sonnantes et trébuchantes

Le génois, le florin et le ducat vénitien : trois monnaies d'or sont frappées par les grandes cités italiennes au XIIIe siècle.

Fresque de l'église Sainte-Barbe (Kutna Hora, République tchèque).

ouvertes depuis la naissance de la République faillirent ? Un tel chiffre reflète les crises de confiance cycliques, et leur réaction en chaîne, qui se produisent aux échelles urbaine, régionale et internationale. Dans les années 1340, les filiales de plusieurs compagnies florentines en faillite contaminent l'ensemble des places européennes où elles étaient implantées.

LA CONDAMNATION DE L'USURE

Face à cette instabilité des banques privées, les autorités publiques tentent de réagir. Leur action tend à superviser et à réguler davantage leurs activités, mais elle prend des formes plus inattendues. C'est le cas à Barcelone, où est érigée en 1401 la Taula de Canvi, un institut considéré comme la première banque publique européenne. Au début du XVe siècle, elle accepte les dépôts privés, pratique des activités de virement, finance la municipalité. En 1409, c'est la Casa di San Giorgio à Gênes qui se met à développer des activités bancaires. Outre le dépôt et le virement, cet institut sous contrôle public concède des prêts à l'État ligure. Ces deux établissements posent cependant les fondements de la diffusion des banques publiques, qui verront le jour au XVIe-XVIIe siècle, avant la création de la Banque d'Angleterre en 1694 et l'émergence des banques d'émission.

Les premiers jalons de la finance se sont donc posés dans l'Italie médiévale, puis les pratiques et les savoirs transalpins ont essaimé dans toute l'Europe. Le monde bancaire est alors fragile ; il ne représente qu'une structure de crédit parmi d'autres et doit composer avec de fortes critiques morales, notamment la condamnation de l'usure. Il n'en demeure pas moins que le Moyen Âge a bien et bel inventé cette mécanique complexe du monde de la finance, avec ses atouts indéniables, ses travers récurrents et ses capacités permanentes de reproduction à travers l'Histoire. ■



Gilles Merme/La Collection

LE MOYEN ÂGE A TOUT INVENTÉ!

DANS L'ARMÉE

La guerre médiévale est tactique : escarmouches, embuscades, raids, opérations de siège… Les grands pays, comme l'Espagne, pionnière en la matière, peuvent compter sur une armée de métier permanente, bien entraînée, bien équipée, bien payée. Au fil des siècles, l'armement se modernise, toujours plus meurtrier. Et l'on voit apparaître sur le champ de bataille des canons, des grenades et même… des chars d'assaut ! Sans oublier les gaz de combat.

LE GRAND BOOM

Un arsenal de longue portée. L'art de la guerre mobilise des matériaux et des engins inédits. Autant d'inventions qui vont changer pour toujours la physionomie des grandes batailles.

Par Laurent Vissière



Joseph Eid/AFP · Selva/Leemage (photomontage)

DE L'ARTILLERIE

En droite ligne
Cinq siècles séparent ce croquis représentant une bombarde à position réglable et sa « descendance », cette pièce de 155 millimètres déployée en 2010 par l'armée libanaise au sud de Beyrouth dans le cadre de la Force intérimaire des Nations unies au Liban.



Secret de fabrication
Les premières bombardes sont réalisées en fer. Le tube du canon se compose de deux pièces assemblées et soudées. La fin du XVe siècle voit l'apparition de fonderies spécialisées dans le bronze, un matériau coûteux mais offrant une meilleure résistance pour de telles armes.

Tiré du *Trattato di aritmetica*, de F. Calandri (1491).

Guerre médiévale : le concept, tel qu'on l'imagine, revêt soit une certaine noblesse, soit une grande trivialité, selon que l'on met en avant de preux chevaliers en armure étincelante ou des reîtres violents et braillards… Mais il ne s'agit là que d'images d'Épinal véhiculées par le cinéma hollywoodien et la vogue de l'*heroic fantasy*. Non seulement ces images sont fausses, mais elles masquent complètement la fantastique révolution militaire des derniers siècles du Moyen Âge. Certes, on voit bien des chevaliers charger à la lance et se battre à l'épée, mais les opérations ne se limitent pas, tant s'en faut, à d'aristocratiques joutes… C'est en ce temps que l'on développe une nouvelle ingénierie militaire et que l'on teste des armes qui ne fonctionnent pas forcément très bien, mais n'en sont pas moins appelées au plus bel – et non moins funeste – avenir : le canon, le char d'assaut, le lance-flammes ou les gaz de combat ! Pendant des millénaires, les guerres sont surtout menées à l'arme blanche, mais dès l'Antiquité on s'intéresse à la question du feu : comment lancer sur l'adversaire des projectiles enflammés et – si possible – inextinguibles ?



Maître de conférences en histoire médiévale à l'université Paris-Sorbonne, **Laurent Vissière** explore l'histoire politique, militaire de la France et de l'Italie aux XVe et XVIe siècles.

DES TECHNICIENS SPÉCIALEMENT FORMÉS

Les Perses seraient les premiers à faire usage de bombes incendiaires à base de naphte, de bitume et de soufre. On mélange ces ingrédients dans des pots de terre cuite projetés à l'aide de balistes. Ces mixtures redoutables, bien connues des historiens antiques, sont perfectionnées à Byzance, d'où le terme de « feu grégeois » (c'est-à-dire grec) qu'on leur donne en Occident. Les Byzantins en font des grenades à main ; plus habilement, ils confectionnent des machines tubulaires qui, à l'aide d'une pompe, lancent un « feu liquide » ou « marin »,



Pascal Segrette/musée de l'Armée, Paris/RMN

L'ère du gigantisme

Calibre : 580 millimètres ; potentiel de tir : des boulets de granit de 260 kilos. Pierre d'Aubusson dispose, au XVe siècle, de la plus grosse bombarde du monde.



Yatton/Wikimédia Commons

Costa/Leemage

Coup de semonce

Le *Mons Meg* (6 tonnes, 4 mètres de longeur) est un cadeau de Philippe le Bon au roi Jacques II d'Écosse. Lançant ses munitions à deux kilomètres de distance, il n'aurait servi qu'une fois en combat, en 1460.

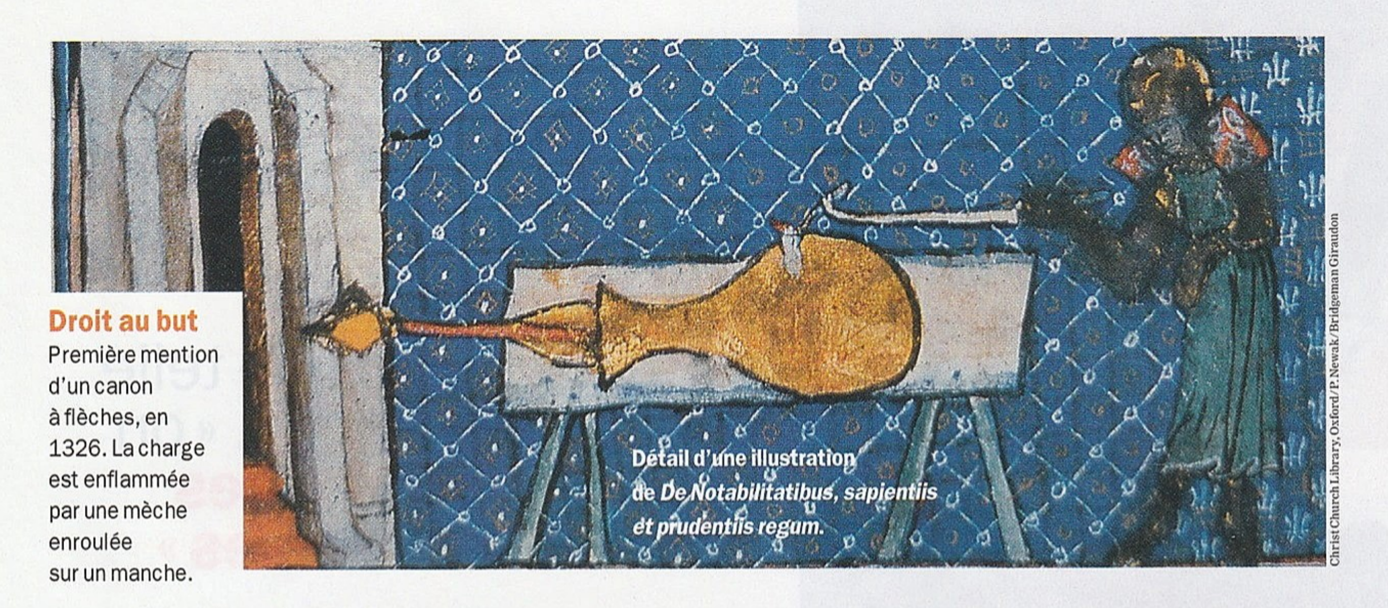
La première recette de la poudre est transmise par le savant anglais Robert Bacon en 1267. Avec une telle substance, écrit-il, « on pourrait **détruire des villes et des armées** »

selon l'expression grecque. Autrement dit, ils disposent de véritables lance-flammes, et c'est avec ces armes effrayantes qu'ils réussissent à repousser, entre autres, l'attaque arabe contre Constantinople au VIIe siècle et celle des Russes au Xe siècle. Maniés par des techniciens spécialement formés, ces instruments de mort sont installés à bord de navires et servent avant tout à incendier les flottes ennemies.

Durant plusieurs siècles, le feu grégeois est l'arme absolue de Byzance, et c'est sans doute en Orient, lors des croisades, que les Européens en font l'expérience, d'abord à leurs dépens… Ils vont naturellement se mettre à l'utiliser à leur tour, mais, au cours du XIIIe siècle, une nouvelle matière fait son apparition, composée de salpêtre, de soufre et de charbon de bois : la poudre. Celle-ci provient de Chine, où sa recette est connue depuis au moins le XIe siècle. Elle sert à confectionner des engins incendiaires, explosifs et fumigènes ; les artilleurs chinois mettent notamment au point de longs tubes (les premiers sont en bambou) qui projettent des flèches incendiaires grâce à une charge de poudre. Ce sont les premiers canons de l'Histoire. Les Mongols, qui à la suite de Gengis Khan entreprennent de conquérir le monde, s'emparent de la recette et l'utilisent aussi bien en Hongrie, qu'ils ravagent en 1241, qu'au Japon, qu'ils essaient d'envahir en 1274 et 1281. Ce qui explique la diffusion extrêmement rapide du procédé au cours du XIIIe siècle. Un savant arabe mentionne en 1248 le salpêtre sous le nom de « neige chinoise », et les Arabes s'en servent pour fabriquer des grenades à main – la poudre ne permettant ici que de diversifier les ingrédients du feu grégeois.

LA RACINE GRECQUE DU MOT *CANON*

La première représentation d'un canon en Europe se trouve sur un manuscrit anglais de 1326 : la pièce ressemble à un pot évasé posé sur une table à tréteaux et lançant non un boulet, mais une grosse flèche ou carreau *(voir page suivante)*. L'engin ressemble à des canons chinois de la fin du XIIIe siècle, ce qui laisse entendre que les Européens ont à l'origine repris un modèle oriental et que ces proto-canons ne sont pas le résultat d'une évolution technique locale ni l'adaptation de modèles arabes ou byzantins. Cette même année, pour la première fois, le mot *canon* (du grec *kanon*, « tube ») figure dans un acte florentin.


Détail d'une illustration de *De Notabilitatibus, sapientiis et prudentiis regum*.

Christ Church Library, Oxford/P. Newak/Bridgeman Giraudon

Droit au but
Première mention d'un canon à flèches, en 1326. La charge est enflammée par une mèche enroulée sur un manche.

Musée du Prado, Madrid/Bridgeman Giraudon

Castillon, 1453 : les Anglais de Talbot se ruent sur le camp français, où les accueillent **300 canons tirant à mitraille : un carnage !**

Dans la première moitié du XIV[e] siècle, l'Europe occidentale découvre véritablement l'arme à feu, et l'on s'aperçoit, grâce aux archives des villes et des États, que partout l'on se met à commander des tubes et des pots métalliques capables de lancer de grosses flèches ou des balles de fer et de plomb.

GADGET PYROTECHNIQUE OU ARME DÉCISIVE ?

L'arme est nouvelle, mais pas encore révolutionnaire, car sa portée et son efficacité restent fort limitées. Face à une place bien fortifiée, on continue à employer les trébuchets, connus depuis l'Antiquité et réinventés au Moyen Âge. D'une taille souvent impressionnante, ces machines, appelées aussi mangonneaux ou couillards, sont capables d'envoyer à deux ou trois cents mètres des blocs de pierre pesant jusqu'à deux cents kilos. La précision et la régularité de leurs tirs s'avèrent à ce point remarquables qu'il va falloir aux canons près de deux siècles pour les concurrencer efficacement. Dans un premier temps, l'artillerie à poudre s'apparente donc plus à un gadget pyrotechnique qu'à une arme décisive, mais elle stimule l'inventivité des artisans occidentaux, qui perfectionnent les modèles primitifs venus d'Orient et se lancent ainsi dans une course aux armements… qui ne s'est d'ailleurs jamais arrêtée.

Malgré leurs performances encore très aléatoires, les armes à feu sont utilisées régulièrement dans les batailles et les sièges de ville à partir des années 1340. Il semblerait que ce soit à Crécy que les Anglais aient pour la première fois expérimentée des bombardes sur un champ de bataille, et ce, dit Froissart, pour « esbahir » les arbalétriers génois – l'aspect psychologique de ces armes l'emporte en fait sur leur valeur militaire réelle. La même année, Édouard III se fait expédier de Londres dix canons avec lesquels il va assiéger Calais. Dans la seconde moitié du siècle, les armes à feu, toujours en plus grand nombre, viennent compléter, mais sans le remplacer, tout l'arsenal traditionnel des armes de jet. Elles n'apparaissent jamais comme une « arme absolue » et leur utilisation n'est nulle part décisive dans un combat ; il n'empêche qu'on n'envisage plus de faire la guerre sans en être pourvu – ne serait-ce que, par le feu, le bruit de tonnerre et la fumée, elles sont devenues le symbole même de la puissance martiale.

À la charnière des XIV[e] et XV[e] siècles, les maîtres artilleurs européens imaginent des engins géants. Ils privilégient de plus en plus le bronze, certes plus coûteux que le fer forgé, mais beaucoup plus solide, et ils bénéficient en ce domaine du savoir-faire ancestral des fon-



Le conflit s'embrase
Le feu grégeois, ce mélange de naphte, de bitume et de soufre utilisé dès le VIIe siècle, est lui aussi promis à une longue postérité. Cette arme mise au point par les Byzantins assura à plusieurs reprises la défense de Constantinople. Le lance-flammes ou le napalm en sont ses avatars.

deurs de cloches. En outre, à force de tâtonnements, on améliore la qualité de la poudre, qui gagne en fiabilité et en puissance, tout en étant meilleur marché. L'époque permet toutes les hardiesses. Si un « grand canon » pèse dans les 400 kilos à la fin du XIVe siècle, certaines pièces atteignent déjà, exceptionnellement, plusieurs tonnes. En 1409, le duc de Bourgogne Jean sans Peur commande une bombarde de bronze, pesant 3,5 tonnes et lançant des boulets de pierre de 150 kilos ; la même année, le duc de Brabant en requiert une de 35 tonnes !

DÉMULTIPLIER LA FORCE DE FRAPPE

Toujours dans le domaine bourguignon, le duc Philippe le Bon achète en 1449 une bombarde de 7 tonnes tirant des boulets de 250 kilos – celle-ci, qui a reçu le nom de *Mons Meg*, est aujourd'hui conservée au château d'Édimbourg. On remarque que les pièces les plus grosses reçoivent un nom propre, exactement comme les cloches des églises ; il peut s'agir d'un nom de baptême – la *Catherine* par exemple – ou d'un sobriquet, comme la *Bourgeoise* de Compiègne (1414) et la *Bergère* d'Orléans, qui fait merveille contre les Anglais en 1429. Certains noms résonnent comme un défi : le *Grand Diable*, la *Tempête*, le *Terrible*, *Margot l'Enragée* ou le *Chien d'Orléans*…

Si les artilleurs conçoivent des canons toujours plus grands, ils rêvent aussi de démultiplier la force de frappe. Certains assemblent ainsi plusieurs tubes pour former des « orgues », capables de tirer cinq ou six coups simultanément : dans ses carnets, Léonard de Vinci a dessiné une machine de ce type. Mais, évidemment, recharger l'arme prend énormément de temps, et on n'obtient pas du tout un effet de mitrailleuse ! La tendance, à la fin du XVe siècle, est plutôt de constituer des batteries cohérentes, capables de tirer par roulement, et éventuellement à mitraille.

La puissance terrifiante de ces armes nouvelles fascine les souverains, en particulier les Turcs, alors en pleine expansion, même s'ils

LE BASTION CONTRE LES BOMBARDES

Tant que les pièces d'artillerie ne lancent que des balles de plomb, elles n'influent en rien sur le cours d'un siège. Mais dès lors que des batteries de bombardes font brèche dans les remparts, il convient de trouver une parade. Dans un premier temps, on cherche à renforcer l'épaisseur des murs – 11 mètres pour le donjon de Ham, édifié vers 1470 ! Pis-aller. On double les anciennes fortifications par des ouvrages avancés, appelés boulevards, ou on les renforce par d'énormes tours rondes, dites « d'artillerie ». Ces structures massives comportent toutes des batteries de canons. Autour de 1500, les ingénieurs italiens, conscients de leur retard, théorisent la nouvelle architecture militaire et construisent des bastions : des massifs de terre fortement saillants par rapport à la muraille qui s'épaulent mutuellement. Tout assaillant, où qu'il se trouve, doit toujours être pris sous ce feu croisé. Ces principes resteront appliqués jusqu'au XXe siècle.



Croquis de l'Italien Taccola (1381-v. 1455).

De Agostini/Leemage

Fantaisie militaire

Machineries et inventions guerrières inspirent les artistes italiens de la fin du Moyen Âge, en particulier Francisco di Giorgio, Léonard de Vinci ou Taccola, le créateur de cet inédit bélier inflammable qui ne sera jamais utilisé sur les théâtres d'opérations.

sont bien incapables d'en construire eux-mêmes. Le sultan Mahomet II paie à prix d'or des renégats occidentaux pour se créer un parc d'artillerie. C'est ainsi qu'en 1453 un ingénieur hongrois nommé Orban supervise l'artillerie ottomane et fond les plus grosses pièces, dont un canon de huit mètres de longueur lançant des boulets de 600 kilos. Son poids est tel qu'on met deux mois à le transporter depuis Andrinople, où il a été fondu, avec un attelage de 60 bœufs. Quant à sa cadence de tir, elle n'excède pas sept à huit coups par jour. Il faut bien noter que de telles armes, extrêmement coûteuses, lentes et lourdes, n'ont d'utilité qu'en prévision d'un long siège. Mais elles se révèlent alors d'une efficacité redoutable, tant sur le plan matériel, puisqu'elles abattent tours et murailles, que sur le plan psychologique – les populations assiégées se sentent perdues dès qu'elles voient et entendent de tels monstres.

C'est en partie grâce à leur artillerie moderne que les Turcs remportent leurs plus beaux succès, comme la prise de Constantinople (1453), celles de Nègrepont (1470) et d'Otrante (1480), en Italie du Sud. Rien ne semble pouvoir arrêter leur élan destructeur, et pourtant, l'année même de la prise d'Otrante, les Turcs attaquent aussi la cité de Rhodes, défendue par l'ordre militaire des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, où ils subissent une cinglante défaite *(voir Arrêt sur image p. 70-71)*.

En vue de cette bataille, Mahomet II prend à son service un renégat allemand, connu sous le nom de Maître Georges et considéré comme l'un des meilleurs artilleurs de son temps ; Pierre d'Aubusson, grand maître de l'Hôpital, fait venir sur l'île une série d'artilleurs allemands tout aussi qualifiés. Les Turcs disposent d'une formidable force de frappe – 16 grosses bombardes, une myriade de petites –, mais les défenseurs n'ont rien à leur envier. La situation de départ semble plutôt favorable aux assiégés, puisque ceux-ci, à l'abri derrière les murailles, déversent un déluge de feu sur leurs ennemis, qui éprouvent bien des difficultés à installer leurs batteries ; il leur faut protéger leurs pièces par de petites bastilles de terre et de bois, ainsi que par des mantelets de bois, mais ils ont du mal à ajuster leurs tirs. En outre, ils se trouvent face à des murailles modernisées, capables de résister à un bombardement.

DES BOULETS TAILLÉS DANS LE MARBRE

Rien de comparable avec Constantinople, trente ans plus tôt, où, derrière des remparts antiques, les défenseurs n'avaient pas même d'artillerie à poudre. Il est tout à fait symptomatique qu'après un mois d'un bombardement ininterrompu, jour et nuit, les canons ottomans commencent à espacer leurs tirs – on apprend par des espions que la poudre et les boulets manquent. Pourquoi ? Parce qu'une armée aussi importante ne part en campagne qu'avec trois ou quatre semaines de munitions. En théorie, c'est le temps nécessaire à prendre une place, même solidement défendue. Furieux, les Turcs doivent donc faire tailler de nouveaux boulets : ils privilégient le marbre, et comme on est dans

Les Turcs jettent sur la cité « de merveilleux feux, beaux à regarder, mais dangereux à sentir, car **ils étaient faits de poisons** »

les mers grecques, les monuments antiques fournissent la matière première nécessaire.

Le bombardement a une portée psychologique, et les Turcs ont apporté aussi des mortiers qui lancent sur la ville de gros blocs de pierre. Cette pluie de rocs est simplement terrifiante, car ils tombent de si haut qu'ils transpercent les maisons de part en part, parfois jusque dans les caves. Les Hospitaliers répliquent à la terreur par la terreur, et leurs propres mortiers accablent le camp turc. Les chevaliers de Rhodes possèdent surtout des pièces de petit ou de moyen calibre, qu'on appelle des couleuvrines et des espingardes – peu ou prou les ancêtres des canons de campagne et des fusils. Ces armes se révèlent redoutables dans les mains des tireurs d'élite, qui passent leur journée à faire des paris aux dépens de leurs ennemis – certains refusent de s'alimenter tant qu'ils n'ont pas abattu un Turc. En cas d'assaut, les Hospitaliers disposent de tout un arsenal de grenades à main (ou migraines), de feux grégeois et d'huile bouillante, qu'on fait pleuvoir en gouttes à la volée à l'aide de grandes poêles – le tonneau versé sur les échelles des assaillants relève du délire hollywoodien.

PRÉFÉRENCE POUR LES ARMES À FEU

De leur côté, les Turcs font preuve d'une imagination fébrile : ils lancent par exemple dans le port de Rhodes, avec l'idée d'incendier les navires chrétiens, des machines infernales remplies de poudre, de soufre et de matières inflammables cousus à l'intérieur de peaux de chèvre étanches. Ils utilisent aussi, semble-t-il, les gaz de combat. Un projectile tombe sur une maison où se trouvent dix femmes, qui suffoquent aussitôt, mais par chance un artilleur rhodien réussit à les sauver in extremis, car « il savait le remède », ce qui prouve que, des deux côtés, on connaissait ces gaz toxiques. Les Rhodiens jettent d'ailleurs dans les galeries de mine et les tranchées turques des fagots soufrés qui dégagent une fumée âcre et asphyxiante.

La fin du Moyen Âge se caractérise donc par une extrême imagination militaire qui, curieusement, s'émousse ensuite. Nombre d'inventions, comme les canons à tubes multiples ou les gaz de combat, restent techniquement très difficiles à mettre en œuvre. Tout l'effort se porte plutôt sur les armes à feu, dont la qualité, la précision et la cadence de tir vont dès lors sans cesse s'améliorer. ■

GROS PLAN SUR

Le char d'assaut
Genèse d'un géant

À LA FIN DU MOYEN ÂGE, on assiste à une première réflexion sur des structures d'attaque fortifiées et mobiles. La plus célèbre d'entre elles vient bien sûr de Léonard de Vinci, qui imagine des chars de combat fonçant dans les rangs ennemis, tout en ouvrant la route à l'infanterie ; si d'un point de vue tactique, il a bien inventé le *Blitz*, il dessine d'étranges tourelles blindées sur roues dont la principale caractéristique est de ne pouvoir avancer. Entre le blindage, l'artillerie embarquée et les munitions, on atteint un poids colossal que ne peuvent déplacer ni les manivelles à main censées faire tourner les roues, ni même les chevaux censés entrer dans la machine ! Ces chars ne sont donc rien d'autre qu'un jeu de l'esprit.

D'AUTRES INGÉNIEURS, À LA MÊME ÉPOQUE, envisagent des solutions différentes, et tout aussi délirantes. L'un des plus inventifs s'appelle Mariano di Jacopo, dit Taccola (1381-v. 1455). Celui qui se fait surnommer l'« Archimède de Sienne » rédige un traité sur l'*Art de la guerre* rempli d'inventions incroyables, un chef-d'œuvre de poésie. Il imagine ainsi un char à deux roues capable de percer et de désordonner les lignes ennemies. Tiré par un cheval protégé par un mantelet, cet engin est muni de perches qui se prolongent en avant pour porter un tonneau rempli de matières combustibles. Taccola voudrait aussi utiliser des taureaux porteurs de chaudrons enflammés, ou même des chiens. Il conçoit des béliers recouverts de planches et portant toujours au bout d'une perche des tonneaux en feu *(voir illustration p. 68)*. Hélas pour l'« Archimède de Sienne », l'avenir était dans les canons, et non dans ces chimères.

À défaut d'engins sophistiqués, on note toutefois la présence de chars armés dans les guerres de la fin du Moyen Âge, notamment en Europe centrale, où les Hussites utilisent des chariots garnis de lances et d'artillerie, terriblement efficaces face à la cavalerie féodale. Leur technique, dans sa troublante simplicité, ne doit rien aux ingénieurs italiens – c'est une invention de paysans... **L. V.**



Jean-Michel Turpin/Sygma/Corbis

Inoxydable
Le Leclerc, ce fleuron controversé de l'armée de terre produit dans les années 1990, s'inscrit dans une lignée vieille de cinq siècles.



UN ARSENAL BIEN FOURNI MAIS BIENTÔT OBSOLÈTE

Sur les remparts, les défenseurs sont équipés d'arcs et d'arbalètes, mais également d'arquebuses. On est encore à une époque où la complémentarité caractérise ce dispositif logistique. Mais les armes à feu portatives sont en passe de définitivement s'imposer.

L'APPEL DU CLAIRON

À l'approche de l'ennemi, les défenseurs sont regroupés en compagnies et se rassemblent. Quand la menace se précise, les cloches d'alerte tintent à la volée et les soldats sonnent du clairon. Il y a toute une ambiance sonore du siège, symbolisée par cet instrument.

27 JUILLET, ASSAUT GÉNÉRAL

À l'aube, les Turcs déferlent par vague sur la muraille effondrée. On voit déjà flotter les étendards frappés du croissant. Mais grâce à l'intervention miraculeuse de la Vierge et de saint Jean-Baptiste (on le voit brandir une épée), le grand maître repousse les assaillants.

PUISSANCE DE FEU

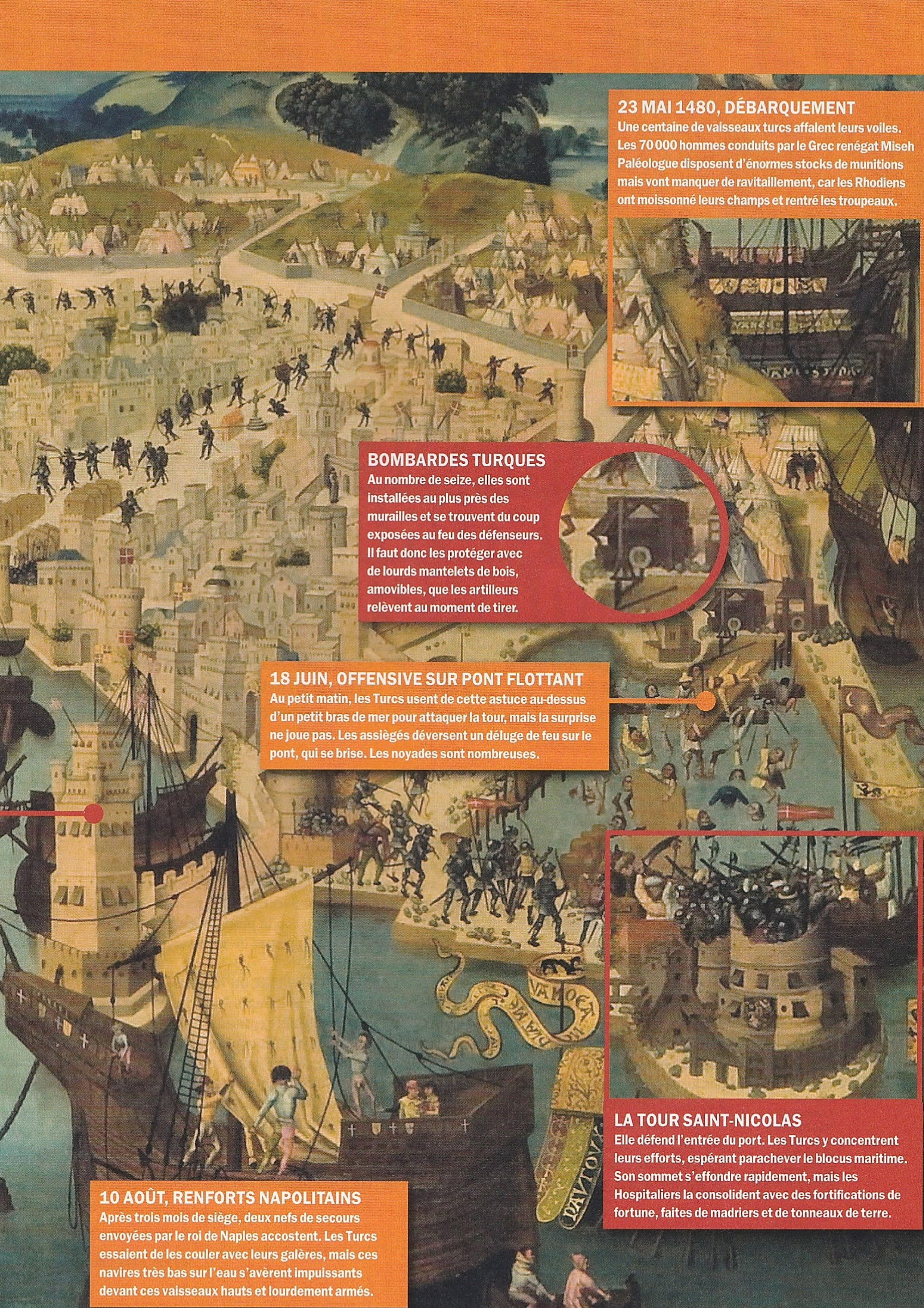
Les Ottomans concentrent leurs batteries sur la portion de l'enceinte qu'ils jugent la plus faible, et qu'on appelle la « muraille d'Italie ». Pendant deux mois, ils pilonnent, jour et nuit, ces remparts qui finissent par s'effondrer dans les fossés.

DES FORTIFICATIONS SOPHISTIQUÉES

Les murailles, modernisées au XVe siècle, sont parmi les plus performantes du temps. Les fortifications sont étagées et l'on voit bien les ouvertures destinées aux bombardes. Des ouvrages saillants permettent déjà des tirs croisés. Le port est défendu par la tour de France (écu aux fleurs de lys) et la tour de Naillac. Comme partout ailleurs, une lourde chaîne en barre l'entrée.

RHODES, LE SIÈGE MODERNE

Une rivalité de technologies. Pendant trois mois, du 23 mai au 18 août 1480, l'armée ottomane tente de faire tomber le fief des Hospitaliers. Mais ces derniers, conduits par le grand maître Pierre d'Aubusson, opposent une résistance héroïque et victorieuse. Un modèle du genre en matière d'infrastructures défensives et de logistique offensive. Décryptage.



23 MAI 1480, DÉBARQUEMENT

Une centaine de vaisseaux turcs affalent leurs voiles. Les 70 000 hommes conduits par le Grec renégat Miseh Paléologue disposent d'énormes stocks de munitions mais vont manquer de ravitaillement, car les Rhodiens ont moissonné leurs champs et rentré les troupeaux.

BOMBARDES TURQUES

Au nombre de seize, elles sont installées au plus près des murailles et se trouvent du coup exposées au feu des défenseurs. Il faut donc les protéger avec de lourds mantelets de bois, amovibles, que les artilleurs relèvent au moment de tirer.

18 JUIN, OFFENSIVE SUR PONT FLOTTANT

Au petit matin, les Turcs usent de cette astuce au-dessus d'un petit bras de mer pour attaquer la tour, mais la surprise ne joue pas. Les assiégés déversent un déluge de feu sur le pont, qui se brise. Les noyades sont nombreuses.

LA TOUR SAINT-NICOLAS

Elle défend l'entrée du port. Les Turcs y concentrent leurs efforts, espérant parachever le blocus maritime. Son sommet s'effondre rapidement, mais les Hospitaliers la consolident avec des fortifications de fortune, faites de madriers et de tonneaux de terre.

10 AOÛT, RENFORTS NAPOLITAINS

Après trois mois de siège, deux nefs de secours envoyées par le roi de Naples accostent. Les Turcs essaient de les couler avec leurs galères, mais ces navires très bas sur l'eau s'avèrent impuissants devant ces vaisseaux hauts et lourdement armés.

L'ARMÉE PERMANENTE EN ORDRE DE MARCHE

Des contingents très « pros ». Les conflits sont menés aujourd'hui avec des soldats de métier chevronnés. Une décision qui remonte en fait à la guerre de Cent Ans.

Par Xavier Hélary

La guerre a longtemps été l'apanage de la noblesse. Autrement dit, de combattants professionnels dont la supériorité sociale se fonde largement sur leur monopole du maniement des armes. La chevalerie aux XIe et XIIe siècles, c'est déjà l'armée de métier ! Le principe de l'armée permanente prend fin avec l'Empire romain, au Ve siècle, même si les peuples germaniques installés en Gaule sont toujours sur le pied de guerre. Chez les Mérovingiens, par exemple, tous les hommes adultes doivent être prêts à combattre. Et les conquêtes de Charlemagne (768-814) seront réalisées par des armées réunies au printemps et dissoutes à la fin de l'été ou à l'automne.

L'émiettement de la puissance publique se poursuit avec Louis le Pieux (814-840) : dans le royaume de Francie occidentale, le roi achève de perdre la plus grande partie de ses attributions militaires au profit des princes et des simples seigneurs. Les uns et les autres sont entourés de leurs chevaliers. Combattants professionnels, ils doivent notamment les suivre dans leurs expéditions militaires. Mais la guerre, telle qu'on la pratique entre le Xe et le XIIe siècle, n'exige pas de gros moyens.



Maître de conférences à l'université Paris-Sorbonne, **Xavier Hélary** est spécialiste de l'histoire militaire. Il a signé dernièrement chez Tallandier *Courtrai. 11 juillet 1302.*

L'EXEMPLE DE L'ORDRE DU TEMPLE

Un changement d'importance intervient à la suite de la première croisade. En 1099, la prise de Jérusalem et la conquête de la Palestine et d'une partie de la Syrie donnent naissance à plusieurs États francs : royaume de Jérusalem, principautés d'Antioche, comtés de Tripoli et d'Édesse… La défense des bastions chrétiens se révèle difficile. Beaucoup de croisés sont morts au cours de l'expédition ou sont retournés chez eux après la victoire. Bien peu se sont



Toile de Fabrizio Castello et Niccolo Granello (XVIe s).

Remobilisation générale

Sous la bannière de l'armée féodale se réunissent le ban et l'arrière-ban, composés de nobles et de vassaux, qui obéissent en premier lieu à leur seigneur. La désorganisation manifeste de ces bataillons disparates levés sur ordre du roi entrave les manœuvres, notamment à Poitiers, en 1356. D'où l'idée de mettre sur pied un corps d'élite…

établis en Terre sainte, et bien peu les rejoindront. Pour pallier ce manque d'hommes, les seigneurs font peser sur leurs vassaux de lourdes obligations militaires. En France, un vassal doit servir son seigneur pendant quarante jours ; dans les États croisés, trois mois – et il est mobilisable toute l'année. Même ainsi, les chevaliers laïques ne suffisent pas à la tâche.

Les années 1110-1120 voient le développement rapide de l'ordre des chevaliers du Temple. Une révolution : les Templiers sont à la fois des religieux, astreints à une règle stricte (chasteté, pauvreté, obéissance), et des combattants d'élite appelés à servir en Terre sainte. L'ordre du Temple est une armée permanente. Son succès entraîne la création de nouveaux ordres élaborés sur son modèle : l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, l'ordre Teutonique, l'ordre de Saint-Lazare, ainsi que plusieurs autres au rayonnement plus local, notamment en Espagne *(lire Gros Plan p. 75)*.

Dans le reste de l'Occident, l'idée d'une armée permanente met bien plus longtemps à s'imposer. Jusqu'au XIVe siècle, il n'y en a d'ailleurs nul besoin. Les conflits sont rares, courts et de faible intensité, et n'impliquent souvent que la noblesse. La guerre de Cent Ans change tout. Quand s'ouvrent les hostilités, en 1337, Philippe VI de Valois peut être confiant. Les avancées du pouvoir royal sous son oncle Philippe le Bel, entre 1285 et 1314, lui permettent de mobiliser jusqu'à 30 000 hommes d'armes à cheval et 30 000 fantassins.

SERVICE MILITAIRE ET IMPÔT VONT DE PAIR

Tout noble doit s'acquitter du service militaire, qu'il tienne un fief du roi ou pas. En cas de besoin, ce dernier peut appeler l'arrière-ban. Une pratique récente sous Philippe VI. Après le désastre subi par son armée à Courtrai face aux milices flamandes, en 1302, Philippe le Bel impose le service au roi quand il proclame la convocation du « ban et de l'arrière-ban ». Jusqu'ici, seuls ses vassaux ou ses dépendants avaient obligation de le suivre. Après Courtrai, tous ses sujets sont concernés, partout dans le royaume. Naturellement, il ne s'agit que d'une contrainte théorique qui vise avant tout à établir sa souveraineté sur l'ensemble de ses sujets.

Mais l'autre objectif n'est pas négligeable : ceux qui ne servent pas en personne doivent payer pour être exemptés. Le service militaire et l'impôt vont de pair. Ce système possède une certaine efficacité : le roi réunit facilement des dizaines de milliers de combattants, mais l'entretien d'un tel contingent représente un coût élevé et ces effectifs fournis ne sont nullement un gage de succès. Face aux corps expéditionnaires anglais, plus resserrés, mieux organisés et dotés d'excellents archers, l'indisciplinée chevalerie française fait piètre figure.

Par ailleurs, la stratégie anglaise annule l'avantage numérique du roi de France. Débarquant à peu près où ils le veulent, Édouard III et ses lieutenants conduisent de longues chevauchées contre lesquelles les Français dispersent leurs forces. À Crécy, en 1346, ils sont à peine plus nombreux que leurs adversaires, quand bien même Philippe VI entretient à ses frais au même moment des dizaines de milliers d'hommes : la plupart sont cantonnés dans des forteresses ou sur les côtes.

Les choses évoluent surtout après la défaite de Jean II le Bon à Poitiers, en 1356. Avant sa capture, il s'est employé à réformer une armée jusque-là composée d'unités formées sur une base féodale reflétant la puissance de leur chef, le seigneur banneret (celui qui est en droit de porter bannière). La réorganisation de ces unités disparates d'une dizaine à quelques centaines de soldats ne va pas de soi. Il faut ménager les susceptibilités des seigneurs, réticents à ce que leur contingent soit fondu dans une unité plus grande. Sous Jean le Bon, l'un des premiers efforts du gouvernement consiste donc à mettre en place des unités de même taille, de 25 à 100 hommes.

LA FIN DE LA « COHUE FÉODALE »

Charles V poursuit cette réforme profonde de l'armée et renouvelle la tactique à suivre. Il faut désormais éviter les batailles rangées ; les chevauchées anglaises doivent s'épuiser d'elles-mêmes grâce à la mise en défense du pays tout entier. Partout dans le royaume, châteaux et

1444 : Charles VII réforme l'armée. Objectif : reconquérir Normandie et Guyenne, **deux bastions anglais**



Le tournant de la guerre
Les 9 000 hommes des compagnies de la grande ordonnance (cavaliers, hommes d'armes, archers à cheval, coutiliers et auxiliaires) forment un embryon d'armée royale permanente.

Dans la ligne de mire
Les 8 000 francs archers français mis sur pied dans la dernière phase de la guerre de Cent Ans font jeu égal avec leurs adversaires, redoutables à Crécy (1346) et Azincourt (1415).

remparts urbains sont réparés ou renforcés. Les effectifs sont réduits à quelques milliers d'hommes, uniquement des professionnels de la guerre. Pour la première fois, ils ne sont pas renvoyés chez eux quand cessent les combats. En cas de besoin, cette première mouture d'armée professionnelle est renforcée par la convocation générale des nobles du royaume. L'armée en campagne est divisée en corps, appelés «routes» (chacune composée de 100 hommes); à leur tête, un capitaine responsable devant le roi. Finie, la «cohue féodale»!

Doté d'une armée mieux organisée et plus rigoureuse, Charles V parvient à chasser les Anglais de presque tout le royaume. À sa mort, en 1380, la reconquête et la moindre menace que font peser les Anglais ne rendent plus indispensable de continuer à financer l'entretien de ces milliers de combattants – une charge très lourde pour l'État royal à la fin du XIV[e] siècle. En 1415, quand les Anglais relancent la guerre, le gouvernement royal est confronté à la haine entre Armagnacs et Bourguignons. Certes, les deux factions font un temps front commun contre l'envahisseur, mais ces troubles entravent la réunion de l'armée.

L'ARMÉE HÉTÉROCLITE DU «ROI DE BOURGES»

Dans la première partie de son règne, son autorité vacillante et ses faibles revenus privent Charles VII d'une véritable armée. Les bandes que le roi emploie obéissent davantage à leur chef direct qu'au monarque – d'où le grand nombre de capitaines que compte l'armée française, beaucoup plus important que chez ses adversaires anglais ou bourguignons. De plus, les nobles ne se sentent plus tenus de servir, et le souverain n'est pas assez fort pour les y contraindre. Quelques bons capitaines se distinguent, parmi lesquels beaucoup de compagnons de Jeanne d'Arc, comme Xaintrailles ou Étienne de Vignolles, dit La Hire. Charles VII recourt aussi massivement à des étrangers, particulièrement aux Lombards et aux Écossais – presque anéantis à la bataille de Verneuil (1424) – et aussi à ces «écorcheurs» qui laissent un souvenir épouvanté de leur passage. C'est donc sur une armée hétéroclite que repose la défense du «royaume de Bourges».

L'épopée de Jeanne d'Arc (1429-1430) ne conduit à aucune réforme dans l'organisation de l'armée. Sa véritable refonte suivra les trêves de Tours de 1444. Dans l'esprit du roi, elles

GROS PLAN SUR

L'armée ibérique

Fidèle contre l'infidèle

AU DÉBUT DU VIII[e] SIÈCLE, l'Espagne dominée par les Wisigoths tombe en grande partie aux mains des Maures, conduits par Tariq ibn Ziyad. Les chrétiens ne contrôlent plus que le nord et l'ouest de la péninsule, cependant que la civilisation musulmane s'implante dans le reste du pays. La *Reconquista* (Reconquête) va durer jusqu'en 1492, date de la prise de Grenade. Bien sûr, sur huit siècles, leur progression n'est ni inéluctable ni continue. L'hostilité mutuelle sur le long terme n'exclut d'ailleurs pas des contacts nombreux. Il n'en reste pas moins que, comme toutes les zones où se confrontent deux civilisations antagonistes, la péninsule Ibérique voit le développement précoce, des deux côtés, de forces armées permanentes, appuyées sur un réseau de places fortes.

DANS LE CAMP CHRÉTIEN, un rôle fondamental est joué par les ordres militaires (Calatrava, Santiago, Aviz) qui se créent localement, au XII[e] siècle, à l'imitation de l'ordre du Temple, né en Terre sainte. C'est le même modèle qui s'applique: des chevaliers entrent dans un ordre religieux dont la mission est le combat contre l'infidèle. Les ordres ibériques forment une véritable armée permanente. Les frères des ordres (chevaliers et sergents) sont peu nombreux, mais leurs effectifs sont complétés par des volontaires laïques, engagés pour un temps à leurs côtés, et par des troupes de fantassins soldés. Alors que les rois et les princes de la péninsule ne peuvent compter que sur le service de leurs vassaux, les ordres militaires ont à leur disposition des forces permanentes ou facilement mobilisables. Dotés d'une solide expérience du combat contre les musulmans, les frères jouent souvent un rôle d'encadrement des armées chrétiennes en campagne. Libérés de toute autre contrainte, ils sont par ailleurs chargés d'assurer la garde des forteresses de la frontière avec al-Andalus. Leurs différentes missions sont financées par les dons des fidèles. À partir du XII[e] siècle, les ordres constituent donc la pointe avancée de la *Reconquista*. **X.H.**

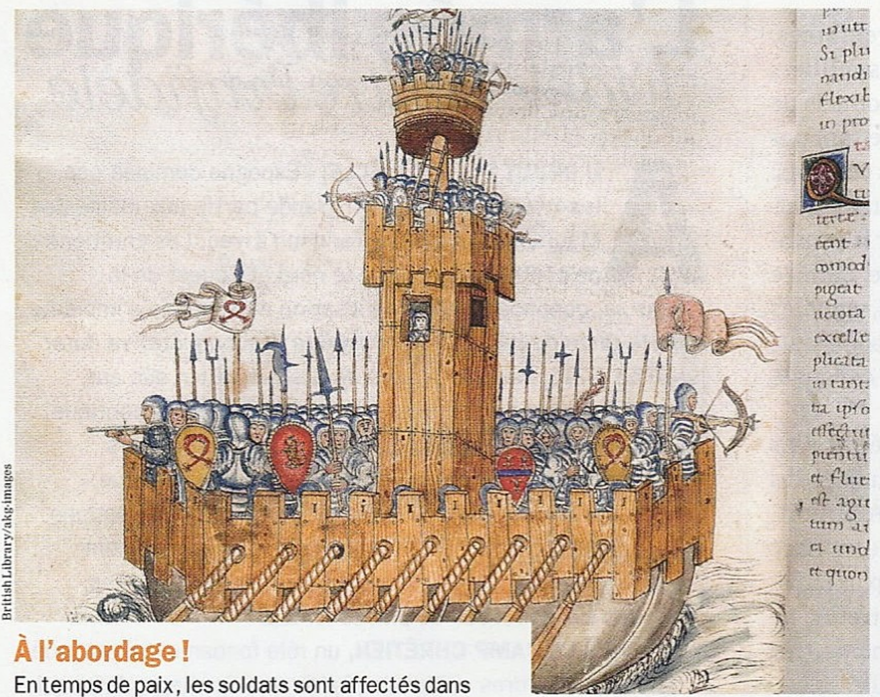


Ervin Sarkisov/Corbis

Juan Carlos passant en revue la 2[e] compagnie de la Guardia Vieja de Castilla, en janvier 2011.

Le fruit de la Reconquête

Les ordres militaires, étroitement liés au pouvoir royal, se sont formés au XII[e] siècle pour repousser les musulmans de la péninsule.


British Library/akg-images

Enluminure tirée de *De re militari*, de Robertus Valturius (XV[e] s.).

À l'abordage !
En temps de paix, les soldats sont affectés dans des garnisons en ville – mais non démobilisés. Toujours équipés et apprêtés, ils délaissent leurs quartiers sitôt que le devoir les appelle.

doivent lui donner le temps de préparer la reconquête des deux bastions de la présence anglaise en France, la Normandie et la Guyenne. Les bataillons qui fourniront cet effort doivent être de première force.

En 1445, Charles VII, au cours d'une expédition contre Metz, amorce la réorganisation de l'armée en se débarrassant des éléments douteux ou mal équipés. Il ne retient à son service que la moitié environ des combattants, répartis en 15 compagnies de cavalerie, chacune composée de 100 hommes d'armes et de 200 archers à cheval, plus 100 coutiliers (combattants de pied qui utilisent une épée courte et une épée d'hast), 100 pages et 100 valets.

EN GARNISON À TRAVERS LE ROYAUME

Chaque homme d'armes est donc accompagné de deux archers à cheval, un coutilier, un page et un valet (ces deux derniers ne combattent généralement pas). Ces six hommes forment une lance, unité tactique de base de la nouvelle organisation militaire. Chaque compagnie est formée de 100 lances. Les 15 compagnies totalisent 9 000 hommes, dont 6 000 combattants. Trois nouvelles compagnies sont créées.

Même en temps de paix, cette armée est permanente ; elle est mise en garnison à travers tout le royaume, mais uniquement dans des villes. Celles-ci ont la charge de l'entretenir : le coût n'en repose donc pas sur les finances royales. On appelle ces compagnies d'hommes d'armes la « grande ordonnance ». La « petite ordonnance », ce sont les gens de pied, dont le rôle est loin d'être négligeable dans les opérations militaires, par exemple lors des sièges. Les compagnies de la grande ordonnance sont l'ossature de l'armée qui reconquiert la Normandie puis la Guyenne. La « petite ordonnance » est, elle, réorganisée de fond en comble. Chaque paroisse est désormais dans l'obligation de tenir à la disposition du roi un archer équipé et exercé. Pour compenser les charges qui pèsent sur lui, il est dispensé d'impôt : on l'appelle « franc archer ». Enfin, le roi dote son armée d'une artillerie puissante. Encore balbutiante, elle ne joue qu'un rôle épisodique dans les combats au XIV[e] siècle. Sous Charles VII, mieux maîtrisée et perfectionnée, elle devient une arme indispensable. C'est la présence de canons dans le camp français qui emporte la décision lors des victoires de Formigny (1450) et de Castillon (1453).

Pour reconquérir son royaume aux dépens des Anglais, le roi a donc mis sur pied une armée permanente, doublée d'un système fiscal élaboré. Sauf dans les périodes de grand troubles, comme les guerres de Religion, chaque monarque disposera désormais d'une armée placée continûment à son service. ■


Jean-Paul Dumontier/La Collection

LE MOYEN ÂGE A TOUT INVENTÉ!

DANS LA CULTURE

« Il est venu le temps des cathédrales… L'homme a voulu monter vers les étoiles/ Écrire son histoire/Dans le verre ou dans la pierre. » Une rengaine fidèle à la réalité. Les artistes laissent éclater leurs couleurs dans les vitraux (la BD d'alors), la peinture à l'huile et les tapisseries monumentales. Ils inventent la perspective, la technique du portrait, défient les lois de l'équilibre par leurs églises vertigineuses. La culture s'enrichit du livre imprimé, du théâtre de rue et de la notation musicale. La création est florissante.

Le livre se diffuse – vecteur moderne de savoir, de rêve, de lyrisme…



Le héros entre en scène
Le chevalier Lancelot du lac terrassant le dragon du château de Corbenic. L'un des nombreux faits d'armes du « chevalier à la charrette ». Avec la « saga » de ce personnage, dont les aventures puisent dans les légendes arthuriennes de la Table ronde, Chrétien de Troyes, au XIIe siècle, jette les bases du roman, épique et fictionnel.

BNF/Pixplace

Enluminure de Jacques de Besançon (milieu du XVe s.).



À l'unisson

Les partitions de musique font leur apparition vers le XIe siècle, notamment dans les monastères.

Page enluminée d'un livre de chant grégorien. Florence, Santa Croce.

L'âge d'or du plomb

Vers 1450, un orfèvre allemand crée des caractères mobiles et une machine, la presse, destinée à la composition de livres. Son nom : Gutenberg. L'imprimerie est née, qui révolutionnera le monde.



Le Martyre de sainte Apolline, enluminure de Jean Fouquet (milieu du XIIIe s.).

Lever de rideau

Avec les mystères, ces drames liturgiques interprétés par une troupe de mimes et de jongleurs, l'art scénique ne s'adresse plus à une élite ecclésiastique. Joué en plein air, dans un décor sommaire, il touche un vaste et fervent public. L'engouement pour ces pièces relatant les Passions annonce déjà le succès que rencontrera le théâtre de rue.

Des tapisseries à l'honneur

Les artisans médiévaux, ayant assimilé le savoir-faire hérité des croisades, livrent des ouvrages religieux ou mythologiques gigantesques, exécutés selon la technique de la haute lisse. Ces tentures continuent de forcer l'admiration, même après la création de la manufacture royale des Gobelins, au XVIIe siècle.

Tenture de l'Apocalypse (fin du XIVe s.), de Nicolas Bataille.



Parabole du Bon Samaritain (début XIIIe s.), à la cathédrale Notre-Dame de Chartres.

Jean-Paul Dumontier/La Collection

L'ancêtre de la BD
Le vitrail, cette dentelle de verre, est favorisé par l'essor du gothique. De vastes panneaux translucides relatent les récits bibliques, parfois aussi la vie des grands personnages de l'histoire de France. Un avant-goût du huitième art.

Marc Dozier/Hemis/Corbis

L'artisanat se sublime pour imaginer des œuvres d'art pionnières.

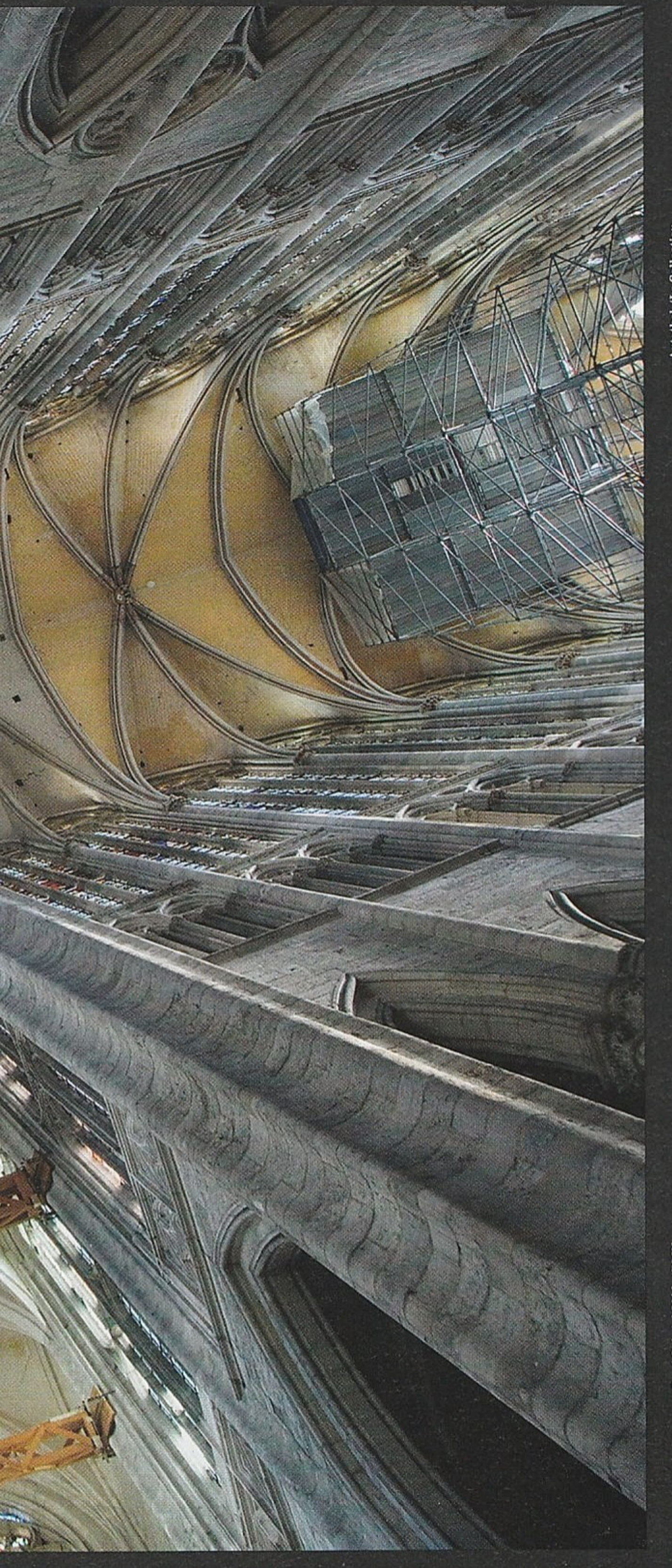
Le vertige de l'espace, dans toutes les directions, toutes les dimensions

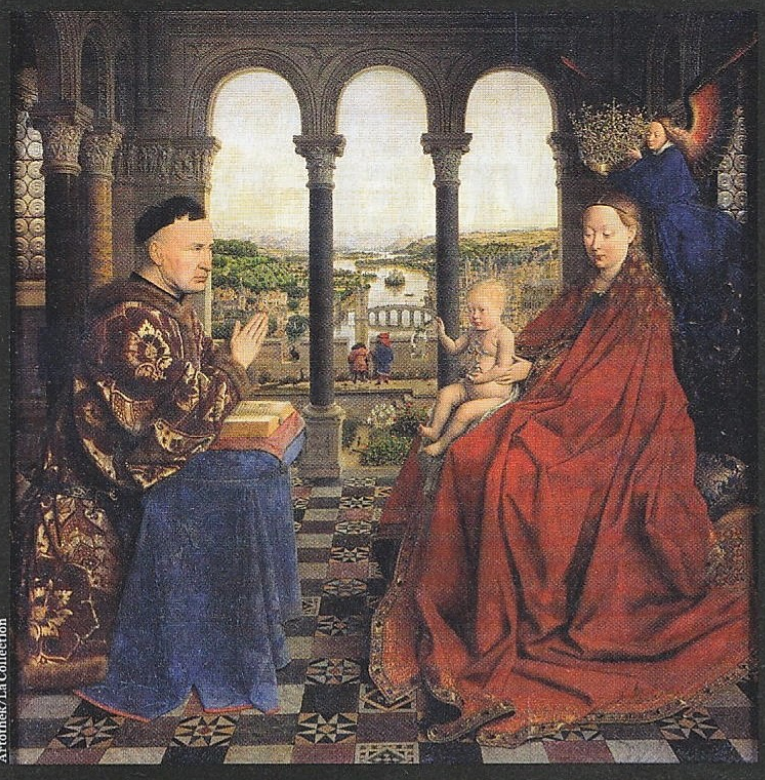

Sonnet Sylvain/hemis.fr

La cathédrale Saint-Pierre de Beauvais (XIIIe-XVIe s.).

La *Vierge au chancelier Rolin*, de Jan Van Eyck (v. 1390-1441).

Toujours plus haut
L'émergence du gothique au XIIe siècle correspond, en architecture, à la conquête de la verticalité. Un défi à la pesanteur, à l'image des voûtes des cathédrales.





Artothek/La Collection

Profondeur de champ
Avec le Brugeois Jan Van Eyck, la perspective fait son entrée dans la peinture : un paysage et un décor que l'on découvre à travers la colonnade du patio ou le carrelage du sol.



René-Gabriel Ojéda/RMN

Triptyque Braque, Rogier Van der Weyden (v. 1400-1464).

Gros plan
L'art du portrait se généralise au XVe siècle. Le Flamand « maître Rogier », au service de Philippe le Bon, en devient l'un des grands spécialistes grâce à son talent du détail.

ENTRETIEN

L'INVITÉE DU SPÉCIAL FRANÇOISE AUTRAND

Émerveillement. Tout au long de sa carrière, l'historienne a exploré la société médiévale avec étonnement. Elle y a découvert un monde éclairé. Bien loin des clichés.



HISTORIA – POURQUOI, DANS L'IMAGINAIRE COLLECTIF, LE MOYEN ÂGE EST-IL TROP SOUVENT ASSOCIÉ À L'OBSCURANTISME?

FRANÇOISE AUTRAND. – Dès le XVI[e] siècle, les gens de la Renaissance renouent avec la culture antique. Leur esprit est dominé par l'idée de progrès. Ils considèrent que les mille ans qui précèdent, compris entre la chute de l'Empire romain et leur propre temps, est une ère empreinte d'archaïsme et de barbarie. Cela génère du mépris. Une attitude en rupture avec celle des penseurs du XII[e] siècle qui, lorsqu'ils parlaient du passé, notamment de l'Antiquité, disaient qu'ils étaient « des nains juchés sur les épaules de géants ». Aux XVIII[e] et XIX[e] siècles, le progrès s'impose dans tous les domaines. Le Moyen Âge, ce temps de foi, est alors perçu comme obscurantiste par les lettrés du siècle des Lumières. Aujourd'hui, cette réputation négative persiste. Les « gens d'avant », les « gens d'ailleurs » sont forcément moins bien que ce que l'on connaît. Pour en finir avec les idées reçues, il faut absolument étudier cette magnifique période, ne pas l'enfermer dans une tour d'ivoire, mais la diffuser et la rendre accessible au plus grand nombre.

H. – QUEL TERME VOUS SEMBLE LE PLUS APPROPRIÉ POUR LA QUALIFIER?

F. A. – J'en retiendrai deux: *espérance* et *création* à une époque où la conception du monde change.

H. – À QUOI TIENT CE CHANGEMENT?

F. A. – D'abord à la modification du paysage culturel. Sous les Carolingiens, la société est essentiellement rurale. Le foyer de la vie intellectuelle se trouve dans les grands monastères, qui conservent des manuscrits, les copient, et donnent un enseignement fondé sur la tradition. Au XII[e] siècle, période éclairée et d'essor urbain, les écoles se trouvent désormais dans les villes. Il ne s'agit plus seulement de conserver et de transmettre, mais de diffuser un savoir nouveau. À partir du XIII[e] siècle, c'est le temps des universités. Un corps à la fois solidaire et privilégié qui protège ses libertés intellectuelles. Pour bien comprendre cette dynamique d'innovation et d'invention, il faut s'arrêter sur l'humanisme du XII[e] siècle, fondé sur un renouveau de la culture antique. Les philosophes, tels le Français Pierre Abélard ou l'Italien Pierre Lombard, sont à l'origine d'une libération de la pensée. Ils démontrent que tant que celle-ci ne trouble pas l'ordre public, elle ne relève d'aucun tribunal et ne dépend que de la seule conscience de l'individu et du jugement de Dieu. Ce postulat est très important car il dégage un espace de liberté pour la science. Autonomie du droit aussi, qui se retrouve séparé de la morale et de la religion et s'enrichit des retrouvailles avec le droit romain.

H. – EN QUOI LES MONASTÈRES FURENT-ILS DE VÉRITABLES LABORATOIRES D'IDÉES?

F. A. – Au XI[e] siècle, ils impulsent les mouvements de paix qui lient des personnes par un serment. Le phénomène va toucher les villes,



« Le Moyen Âge est un temps d'espérance, une période extraordinaire de bouillonnement créatif. Il faut le faire savoir en diffusant la connaisance. »

où il déclenche le mouvement communal. Un certain nombre d'innovations techniques sont aussi le fait d'ordres religieux. Les Templiers ont importé d'Orient les savants systèmes d'irrigation, ils ont aussi – dit-on – inventé le roquefort ! Les Cisterciens, quant à eux, ont été les premiers à développer l'utilisation des forces motrices de l'eau et de l'air pour les moulins. Ils sont ainsi à l'origine des forges et du travail du métal. Plus largement, l'Église a créé la mobilité géographique des « cadres » et elle a inventé la méritocratie. Dans le mode de recrutement des élites, le talent intellectuel prime dès lors sur le berceau social.

H. – EN MATIÈRE D'INNOVATION ET D'AVANT-GARDISME, QUEL EST À VOTRE AVIS LE PLUS GRAND GÉNIE DU TEMPS ?

F. A. – D'un point de vue général, l'homme d'affaires italien ! Il a tout inventé : la lettre de change, l'assurance maritime, etc. Il a surtout favorisé les échanges. Quant à un personnage précis, mon choix se porte naturellement sur Christine de Pizan. Elle fut la première femme écrivain et a réussit à vivre de sa plume – fait jusqu'alors inédit ! Elle a fait prendre conscience aux femmes du fait qu'elles jouaient un rôle dans la société. C'est la première « féministe » de l'Histoire. Elle fut aussi un grand penseur politique qui soutenait l'État de droit et justifiait même l'impôt.

H. – QUEL SERAIT LE LEGS LE PLUS IMPORTANT DE CETTE ÉPOQUE LOINTAINE ?

F. A. – La langue française. Elle s'impose, à l'écrit, grâce au rôle capital de la chancellerie royale dans la rédaction des actes officiels. Sous Charles V, on observe un effort volontariste pour doter le français d'un vocabulaire qui lui permette de devenir l'idiome de la science, de la philosophie, du droit, du pouvoir et de la diplomatie.

H. – L'ENGOUEMENT POUR LE « MERVEILLEUX » NE DESSERT-IL PAS LA PÉRIODE ?

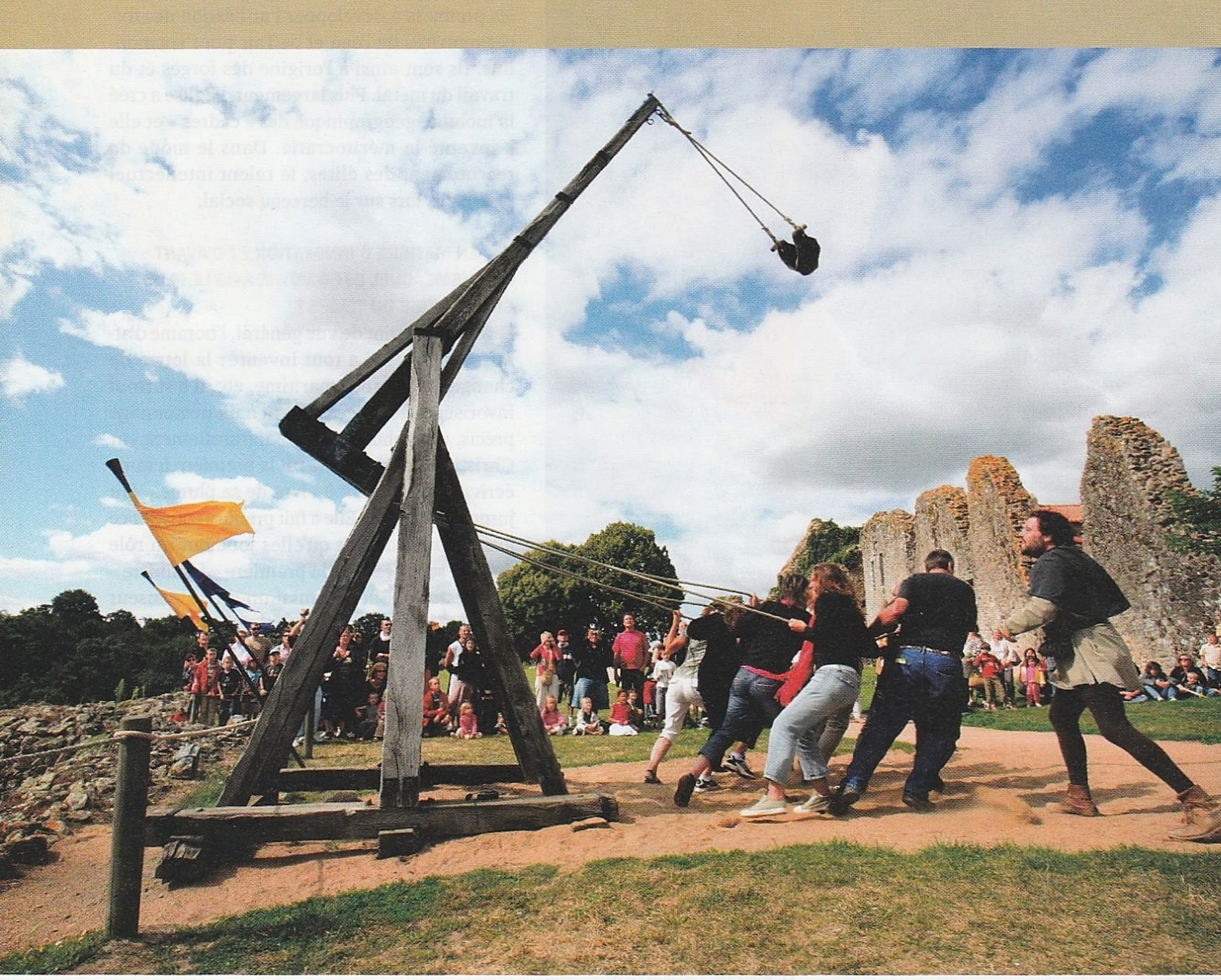
F. A. – Bien au contraire. J'aime énormément cet imaginaire car il rejoint la culture populaire. D'ailleurs, si j'ai décidé d'étudier l'histoire médiévale, ce fut un choix de ma fantaisie. Une plongée dans un extraordinaire bouillonnement créatif. Un moment de liberté. ■

Propos recueillis par Éric Pincas

ALLEZ VOIR

Notre sélection des meilleurs rendez-vous afin de prolonger le plaisir de ce Spécial.

Par Véronique Dumas



Tous aux abris !

Tiffauges sort l'artillerie lourde

Bienvenue dans la forteresse de Gilles de Rais. À l'occasion de ses vingt ans, le conservatoire de machines de guerre médiévales reconstituées du château de Tiffauges en Vendée (qui abrite la plus complète des collections en fonctionnement en Europe), a fait l'acquisition d'un nouvel engin : le plus grand trébuchet à roue de carrier de France. Jusqu'au 14 septembre, dans le cadre des animations proposées sur l'art de la guerre au Moyen Âge, les mangonneaux, bricoles et autres couillars sont mis à l'essai lors de démonstrations de tirs réels.

Château de Tiffauges, 85 130 Tiffauges. Infos sur http://chateau-tiffauges.vendee.fr/



LIVRE
Eurêka !

Que devons-nous au Moyen Âge ? L'auteur, l'une des meilleurs médiévistes italiennes, a dressé deux longues listes aux allures d'inventaire à la Prévert. Des lunettes aux notes de musique, des boutons aux cartes à jouer, de la boussole à l'arbre généalogique, bien des innovations médiévales font partie de notre environnement quotidien. Un livre aussi passionnant que bien écrit et documenté qui redonne à cet « âge » que l'on a qualifié de « moyen » son dynamisme et son élan originels.

Le Moyen Âge sur le bout du nez. Lunettes, boutons et autres inventions médiévales.
Chiara Frugoni
Les Belles Lettres, 274 p., 25,40 euros.

ESCAPADES
L'empire des sens

Cinq lieux médiévaux emblématiques des Côtes-d'Armor, situés dans des sites naturels d'exception, sont à l'honneur jusqu'en novembre 2012 à l'occasion du programme culturel « Cinq sites, cinq sens ». Vous pourrez écouter avec le parcours « Tout ouïe » à l'abbaye maritime de Beauport, goûter avec « Question de goûts » à l'abbaye de Bon-Repos au bord du canal de Nantes à Brest, voir ou plutôt admirer les « Perspectives passagères » au château du Guildo à Créhen, toucher au château de la Hunaudaye à Plédéliac avec l'exposition « La mode à la fin du Moyen Age » et enfin sentir avec « Le parfum, miroir de la société » au domaine de la Roche-Jagu. Rendez-vous est pris jusqu'à l'automne.

D.R./Château de la Roche Jagu

Infos et programme sur http://www.abbaye-beauport.com/ Rubrique Infos +


D.R.
D. Fugère/Château de Tiffauges

TABLE MÉDIÉVALE
Traiteur historique

La compagnie La Muse, troupe « musico-gourmande », organise à la demande des banquets médiévaux. Pour Fabian Müllers, historien et cuisinier, ripaille rime avec soin du détail. Décor, dressage de la table, saveurs d'antan, rien n'est négligé. Une démarche originale.

Renseignements : 07 70 809 555.

EXPOSITION
Du vin… sans l'ivresse !

« De bon terroir, bon vin » dit le proverbe. Jusqu'au XIII[e] siècle, on le boit plutôt blanc, « clair comme larme ». Les cépages résistent mieux au climat rude des régions situées au nord de la Loire. Mais à la fin du Moyen Âge, le goût change et le vin rouge gagne la table à son tour. Il est concurrencé par une nouveauté, le clairet, un rosé. Ces vins sont consommés dans l'année. Autant dire qu'à la ville comme à la campagne, on boit sec. D'ailleurs, avant le XV[e] siècle, les médecins eux-mêmes, recommandent de s'enivrer au moins une à deux fois par mois… afin de se purger ! Une prescription qui n'aura plus cours ensuite. Dans la Tour Jean sans Peur, rare empreinte de l'architecture civile du XV[e] siècle à Paris, suivez cette intéressante route du vin médiéval, illustrée d'enluminures d'époque.

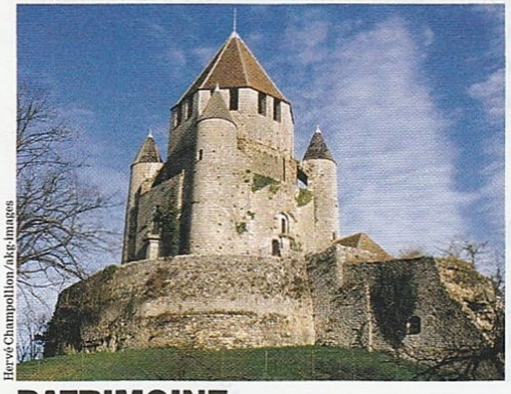
Le Vin au Moyen Âge, jusqu'au 11 novembre 2012. Tour Jean sans Peur, 20 rue Etienne Marcel, 75002 Paris. Tel : 01 40 26 20 28.

ALLEZ VOIR

EXPO ITINÉRANTE
L'École au Moyen Âge

L'historienne Danièle Alexandre-Bidon est le commissaire de cet événement qui tord le cou à nombre d'idées reçues. Non, Charlemagne n'a pas inventé l'école qui existait déjà à l'époque romaine et a survécu dans les monastères mérovingiens. Saviez-vous qu'à Paris, en 1380, il y avait plus de soixante écoles permettant aux enfants de recevoir une instruction primaire ? Certes, les études ne durent que quelques mois mais elles donnent aux plus jeunes des bases élémentaires dans une société en cours d'alphabétisation. De la pédagogie monastique aux collèges et universités, la visite vaut le détour.

Du13 novembre au 27 janvier 2013 à la Maison du patrimoine de Troyes, 1 place Robert Galley, 10 000 Troyes.


Hervé Champollion/akg-images

PATRIMOINE
Provins, l'immortelle

Gros plan sur la Tour César : tour de guet, prison, refuge pour la population en cas d'attaque, elle est l'emblème du pouvoir des Comtes de Champagne. Un bel exemple d'architecture militaire du XIIe siècle. Ne pas manquer, au sommet, la vue panoramique sur la ville et ses environs. Les visiteurs apprécieront la toute nouvelle scénographie audiovisuelle.

http://www.provins.net/index.php/decouvertes-et-visites/monuments-et-sites-a-decouvrir/la-tour-cesar.html

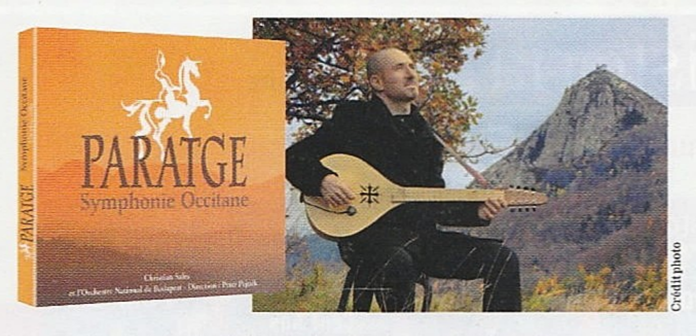


Jean-Gilles Berizzi/RMN

Focus
LE PLUS ANCIEN PORTRAIT DE FRANCE

Peut-être aussi le premier réalisé en Europe depuis l'Antiquité. L'inscription « Jehan, roi de France » semble postérieure au tableau. Elle permet d'identifier le personnage représenté, sans doute Jean II le Bon (1319-1364). Il apparaît sans couronne, avant son accession au trône en 1350. Drapé dans une robe bleu-noir bordée de fourrure blanche, il est peint de profil à la manière des effigies frappées sur les médailles ou les monnaies. La chevelure et les sourcils révèlent une recherche de réalisme dans le rendu des traits qui rappelle le naturalisme de l'art italien.

Aile Richelieu, Département des Peintures, 2e étage, peintures françaises, salle 1) http://www.louvre.fr/oeuvre-notices/jean-ii-le-bon-roi-de-france-1319-1364



Crédit photo

CD
Envoûtant

Qu'est-ce que le « Paratge » ? Une notion poétique, un mélange harmonieux de liberté, respect, partage et tolérance chanté par les troubadours du XIIe siècle. Christian Salès, directeur artistique du groupe OC, s'en est inspiré pour écrire cette symphonie en quatre mouvements, vibrante des couleurs flamboyantes de l'Occitanie médiévale.

Paratge. Symphonie Occitane en sol mineur opus 01 de Christian Salès, interprétée par l'Orchestre National de Budapest. Prix : 16 euros.



LIVRE
Doyenne du savoir

Cet ouvrage retrace l'histoire de l'une des plus anciennes universités de France (XIe siècle). Quatre parties chronologiques pour une somme sans précédent, digne de cette institution pluridisciplinaire en pleine expansion avec ses trois campus.

Histoire de l'université d'Angers, du Moyen Âge à nos jours. Dir. Yves Denéchère et Jean-Michel Matz, PUF de Rennes, 328 p., 29 euros.

Visites high-tech

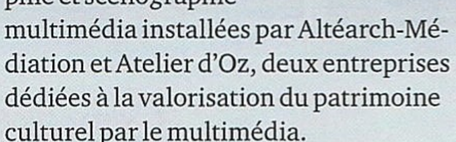
SUR LA TOILE
Le "bon peintre" de Louis XI

À la croisée des influences flamandes et toscanes, ce maître absolu dans l'art du portrait et de l'enluminure, est l'un des plus grands créateurs de son temps. Jehan Fouquet (né vers 1420 et mort avant 1480), « Le bon peintre du roi Louis le XIe », a renouvelé la peinture française de la fin du Moyen Âge. Avec lui, comme le souligne le commentaire, la plus modeste miniature des « Heures d'Étienne Chevalier » ou des « Grandes Chroniques de France », deux de ses œuvres, devient un véritable tableau. Cette exposition virtuelle de la Bnf, une splendeur, montre toutes les facettes de son génie artistique.

http://expositions.bnf.fr/fouquet/index.htm

PARCOURS MULTIMÉDIA
Gaston Fébus vous invite

Dans les Pyrénées-Atlantiques, la forteresse de Montaner – modèle du château fort défensif –, édifiée sous Gaston Fébus à partir de 1373, inaugure une muséographie et scénographie multimédia installées par Altéarch-Médiation et Atelier d'Oz, deux entreprises dédiées à la valorisation du patrimoine culturel par le multimédia.



Infos sur http://www.chateau-montaner.info/index.php?numlien=1



D.R./Château de Montaner


D.R./Association Résonances

ASSOCIATION
Aux bons soins de l'abbaye de Vauluisant

L'association « Résonances » fête ses trente ans. Formée de bénévoles aussi dévoués que passionnés, elle se consacre à la sauvegarde et à la mise en valeur d'un lieu d'exception : l'ancienne abbaye cistercienne de Vauluisant en Bourgogne, fondée en 1127, située au cœur d'un parc arboré de 7 ha. Pour fêter dignement l'événement, une exposition retrace l'histoire du domaine, restauré à la Renaissance. François Ier trouvait l'endroit si agréable qu'il y est venu plusieurs fois tenir sa Cour. Au XVIIIe, l'abbaye était considérée comme la plus belle de l'Ordre de Cîteaux.

***Vauluisant, si tu m'étais conté*, de juin à fin octobre, dimanche et jours fériés, de14h à 17h30. Entrée : 3 euros http://www.vauluisant.com/**

Il vous manque des numéros ?

Complétez votre

Achetez-les maintenant et profitez de réductions exceptionnelles en commandant par lots.

Historia

MENSUEL
6€ l'exemplaire

L'actualité mise en perspective historique.



Lot de 3 numéros	16,50€ au lieu de 18€ 10% de réduction
Lot de 6 numéros	30€ au lieu de 36€ 20% de réduction
OFFRE GAGNANTE	Lot de 12 numéros 54€ au lieu de 72€ 25% de réduction

Historia SPÉCIAL

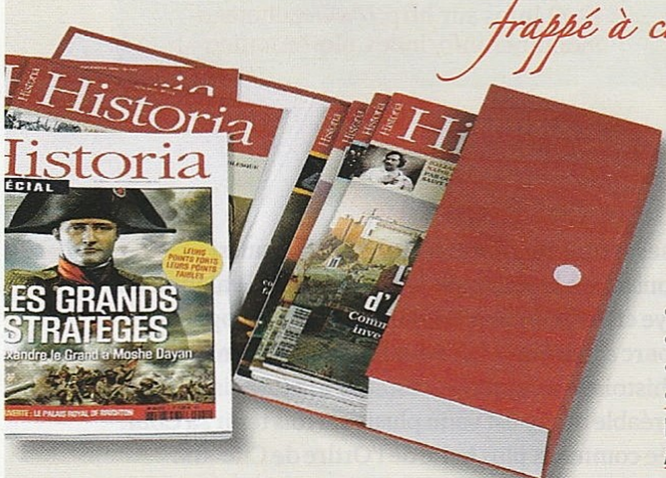
SPÉCIAL
7€ l'exemplaire

Le traitement complet d'un grand thème d'histoire. De véritables ouvrages de référence !



Lot de 4 numéros	24€ au lieu de 28€ 15% de réduction
Lot de 8 numéros	44€ au lieu de 56€ 20% de réduction
OFFRE GAGNANTE	Lot de 12 numéros 60€ au lieu de 84€ 30% de réduction

Conservez vos numéros dans cet élégant coffret frappé à chaud en lettres d'or sur le dos

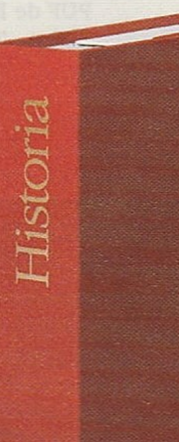


Réalisez jusqu'à 25 % d'économie !

Commandez un lot de 4 coffrets : vous ne réglez que 9,75 € par coffret au lieu de 13 €.

- 1 coffret **13,00 €**
- 2 coffrets **12,00 € l'un au lieu de 13,00 € soit 10% de réduction**
- 3 coffrets **10,90 € l'un au lieu de 13,00 € soit 15% de réduction**
- 4 coffrets **9,75 € l'un au lieu de 13,00 € soit 25% de réduction**

Franco de port pour la France uniquement.
Autres pays, participation aux frais de port : 5 €



Rendez-vous sur www.historia.fr

- pour retrouver l'intégralité des numéros disponibles
- pour consulter un sommaire détaillé
- pour feuilleter quelques pages d'un numéro qui vous intéresse

Merci de nous retourner la page ci-contre complétée et accompagnée de votre réglement à :
Historia - Sophia Publications
BP 65 - 24 Chemin latéral - 45390 Puiseaux
Tél : 00 33 2 38 33 42 89 - Fax : 00 33 2 38 34 32 23

collection

Commander, c'est très simple ! Cochez les numéros qui vous intéressent puis calculez le montant de votre commande à l'aide de notre grille tarifaire.
Découpez la page ou photocopiez-la avant de nous la renvoyer

- ☐N° 688 Femmes du Moyen Age
- ☐N° 689 La guerre de Troie • Dossier : Diên Biên Phu
- ☐N° 690 Les templiers
- ☐N° 691 L'Histoire manipulée
- ☐N° 692 Les mammouths • Dossier : L'Acadie
- ☐N° 693 L'Epuration
- ☐N° 694 Les pharaons
- ☐N° 695 Les Poilus
- ☐N° 696 L'affaire Dreyfus
- ☐N° 697 Alexandre le Grand
- ☐N° 698 La Bible
- ☐N° 699 Le Da Vinci Code décodé
- ☐N° 700 Les grands hommes qui ont fait l'histoire
- ☐N° 701 Dieu et la République
- ☐N° 702 Un mort à l'Elysée
- ☐N° 703 Histoire de la langue française
- ☐N° 704 Vendée : l'épopée des insurgés de l'Ouest • Dossier : le procès Pétain
- ☐N° 705 Landru, contre-enquête sur un tueur en série
- ☐N° 706 Les rois maudits
- ☐N° 707 Noël 1914 : les ennemi fraternisent
- ☐N° 708 Austerlitz
- ☐N° 709 Les pionniers du nouveau monde
- ☐N° 710 Toutankhamon
- ☐N° 711 Femmes soldats
- ☐N° 712 Les Brigades du Tigre
- ☐N° 713 Le Trésor des conquistadors • Dossier : front populaire
- ☐N° 714 La clé des codes secrets
- ☐N° 715 D'où viennent les jeux…
- ☐N° 716 People, les frasques des célébrités de César à Lady Di • Dossier : les premiers pas de l'humanité
- ☐N° 717 Arthur, du roi légendaire à la secte culte
- ☐N° 718 Indigènes, la campagne de France des soldats oubliés
- ☐N° 719 Ô Jérusalem. Une terre pour deux peuples
- ☐N° 720 Che Guevara, l'autre vérité
- ☐N° 721 Jacquou le croquant
- ☐N° 722 Quand Peugeot faisait de la résistance. • Dossier : Alger, 1957
- ☐N° 723 La saga des corbeaux
- ☐N° 724 Les caricatures en terre d'élections depuis Napoléon III
- ☐N° 725 Nouveaux regard sur la guerre d'Espagne
- ☐N° 726 L'affaire des poisons
- ☐N° 727 La fabuleuse conquête des pôles
- ☐N° 728 Les chevaliers du ciel
- ☐N° 729 De Gaulle
- ☐N° 730 Guerre d'Algérie : les vérités qui dérangent.
- ☐N° 731 Les derniers poilus. • Dossier : l'émergence du christianisme
- ☐N° 732 La Fayette, bataille pour le Panthéon
- ☐N° 733 1421 : journal d'une grande année
- ☐N° 734 Mahomet, la fin des idées reçues
- ☐N° 735 Francs-maçons : révélations sur des secrets bien gardés
- ☐N° 736 Mai 68 comme on ne vous l'a jamais montré
- ☐N° 737 Témoins de l'Histoire : ce jour-là, leur vie a croisé un événement majeur
- ☐N° 738 Le Bac
- ☐N° 739 Rome au temps de Messaline, la scandaleuse
- ☐N° 740 Bretagne : son âge d'or
- ☐N° 741 Les Templiers livrent leurs derniers secrets
- ☐N° 742 Égypte, une passion française depuis Bonaparte
- ☐N° 743 L'Amérique
- ☐N° 744 Louis XIV la vie de château
- ☐N° 745 Esclavage, 2000 ans de mensonges
- ☐N° 746 France, où sont nos racines
- ☐N° 747 Complots, ces meurtriers qui ont bousculé l'Histoire
- ☐N° 748 Pompéi, ce qui s'est vraiment passé
- ☐N° 749 Les Mayas, les secrets d'un peuple de génie
- ☐N° 750 Byzance, la plus belle perle de l'Orient
- ☐N° 751 Les croisades, ce que l'on n'a jamais dit
- ☐N° 752 Jules César, l'autre histoire du conquérant des Gaules
- ☐N° 753 Les civils dans la guerre
- ☐N° 754 Colonisation, pour en finir avec la repentance
- ☐N° 755 Saint-Louis
- ☐N° 756 SPÉCIAL 100 ans. Paris
- ☐N° 758 Babylone
- ☐N° 759 La Guerre de 100 ans
- ☐N° 760 Neandertal, un homme idéal
- ☐N° 761 Le Vatican, 2000 ans de secrets
- ☐N° 762 Les Vikings
- ☐N° 763 Casanova
- ☐N° 764 Samouraïs, vie et mœurs
- ☐N° 765 Charlemagne
- ☐N° 766 Les Harkis
- ☐N° 767 Alexandrie, au cœur de la cité légendaire
- ☐N° 768 Etre Français
- ☐N° 769 Noël à travers les siècles
- ☐N° 770 Abraham
- ☐N° 771 Shogun les seigneurs du Japon
- ☐N° 772 Les 3 Mousquetaires, leur véritable histoire
- ☐N° 773 La Russie des tsars
- ☐N° 774 Les fabuleux trésor du Nil
- ☐N° 775 La chasse aux sorcières
- ☐N° 776 L'âge d'or Athènes
- ☐N° 777 Le cas Robespierre
- ☐N° 778 Pompéi, un art de vivre exceptionnel
- ☐N° 779 Hitler : comment on en est arrivé là
- ☐N° 780 Les Tudors

- ☐HT 3 La drôle de guerre
- ☐HT 5 Le printemps de la défaite
- ☐HT 7 Londres, Vichy, Dakar, la guerre continue
- ☐HT 8 Les barbares et la chute de Rome
- ☐HT 9 Bagdad, l'âge d'or
- ☐HT 10 Les cathédrales
- ☐HT 11 Le siècle d'or de l'Espagne
- ☐HT 12 L'Allemagne romantique
- ☐HT 13 Vietnam 1964-1975
- ☐HT 14 La guerre de 100 ans
- ☐HT 15 Incas, Mayas, Aztèques
- ☐HT 16 Vikings, Angles et saxons
- ☐HT 17 L'Egypte
- ☐HT 18 L'Inde des Maharajahs
- ☐HT 19 Le temps des monastères
- ☐HT 20 La Résistance
- ☐HT 21 L'europe de Charlemagne
- ☐HT 22 L'age d'or de la Chine
- ☐HT 23 Les grandes heure de Versailles
- ☐HT 24 Mésopotamie, berceau de la civilisation
- ☐HT 25 L'age d'or de la France coloniale
- ☐HT 26 La mafia
- ☐HT 27 Les chevaliers
- ☐HT 28 L'Indochine
- ☐HT 29 Le débarquement et la libération
- ☐HT 30 Les mérovingiens
- ☐HT 31 La collaboration
- ☐HT 32 Richelieu - Louis XIII
- ☐HT 33 Les celtes
- ☐HT 34 Les camps de la mort
- ☐HT 35 La Capitulation de l'Allemagne
- ☐HT 36 Louis XIV
- ☐HT 37 Napoléon III et le second empire
- ☐HT 38 Paris historique
- ☐HT 39 Croisades
- ☐HT 40 La Renaissance
- ☐HT 41 La Grèce antique
- ☐HT 42 Vivre au Moyen Age
- ☐HT 43 Napoléon stratège
- ☐HT 44 Les archives soviétiques
- ☐HT 45 Décadence de l'empire romain
- ☐HT 46 La bataille de l'Atlantique
- ☐HT 47 Inquisition et intégrisme
- ☐HT 48 Les francs-maçons
- ☐HT 49 Les révolutions de 1917
- ☐HT 50 Les origines de l'Homme
- ☐HT 51 Les grandes énigmes judiciaires
- ☐HT 52 Les grandes inventions
- ☐HT 53 Les Templiers
- ☐HT 54 Empire Romain
- ☐HT 55 L'art de la guerre au Moyen Age
- ☐HT 57 La folle épopée des Mongols
- ☐HT 58 1870 : enquête sur une guerre perdue d'avance
- ☐HT 59 Guillaume Le Conquérant
- ☐HT 60 Le Vatican
- ☐HT 61 An 1000 - An 2000
- ☐HT 64 Premiers Chrétiens
- ☐HT 65 Un Moyen Age inattendu
- ☐HT 66 Les jardins, témoins de leur temps
- ☐HT 67 Le Bouddhisme
- ☐HT 68 Ils ont fait l'Amérique
- ☐HT 70 Les villes qui ont fait la France
- ☐HT 71 L'Album photos du XX[e] siècle
- ☐HT 72 Spécial Polars
- ☐HT 73 20 siècles de vin
- ☐HT 74 Les cathédrales lieu de vie au Moyen Age
- ☐HT 75 Islam Chrétienté
- ☐HT 76 L'OAS
- ☐HT 77 Nos « ancêtres » les Gaulois
- ☐HT 78 Napoléon père de l'Europe
- ☐HT 79 Le Moyen Age de A à Z
- ☐HT 80 L'Esclavage
- ☐HT 81 La révolution française
- ☐HT 82 Les hérétiques
- ☐HT 83 Rome, capitale du monde
- ☐HT 84 Aztèques, Mayas, Incas
- ☐HT 85 Les dix merveilles de Chine
- ☐HT 86 Jésus, un homme dans son temps
- ☐HT 87 Les juifs en France
- ☐HT 88 Venise
- ☐HT 89 Les soldats de la liberté
- ☐HT 90 La France féodale
- ☐HT 91 Les Catholiques
- ☐HT 92 Napoléon empereur ou dictateur ?
- ☐HT 93 Les francs-maçons
- ☐HT 94 La guerre de Sécession
- ☐HT 95 Croisade : chrétiens contre musulmans
- ☐HT 96 Louis XIV : ombres et lumières
- ☐HT 97 L'Antiquité de A à Z
- ☐HT 98 Le Diable
- ☐HT 99 Louis XVI, un révolutionnaire avant l'heure
- ☐HT 100 La vie de château au Moyen Âge
- ☐HT 101 Le grand siècle de François 1[er]
- ☐HT 102 Prostitution : l'histoire du plus vieux métier du monde
- ☐HT 103 L'âge d'or de Guillaume le Conquérant
- ☐HT 104 L'Histoire de France pour les nuls
- ☐HT 105 Les intégrismes
- ☐HT 106 Vauban l'homme de l'année
- ☐HT 107 Ces rois qui ont tout changé
- ☐HT 108 Les sociétés secrètes
- ☐HT 109 Les Protestants
- ☐HT 110 Jésus cet inconnu
- ☐HT 111 La cour et les courtisans
- ☐HT 112 Au temps des pèlerinages
- ☐HT 113 Léonard de Vinci
- ☐HT 114 Dix grandes énigmes passées au crible
- ☐HT 115 La mythologie pour les nuls
- ☐HT 116 La grande guerre
- ☐HT 117 Enfer et paradis
- ☐HT 118 Le socialisme
- ☐HT 119 Les chevaliers
- ☐HT 120 Les grandes énigmes archéologiques
- ☐HT 121 Les barbares
- ☐HT 122 Les grands traîtres
- ☐HT 123 Le monde d'Ulysse
- ☐HT 124 Les bâtisseurs de cathédrales
- ☐HT 125 Les grands bandits de l'Histoire.
- ☐HT 126 Archéologie la passion de l'exploration
- ☐HT 127 Le Louvre vitrine de la France
- ☐HT 128 Chef d'œuvre du luxe
- ☐HT 129 Mythologie, dans le secret des Dieux
- ☐HT 130 L'âge d'or des empereurs de Chine
- ☐HT 131 Au siècle du roi soleil
- ☐HT 132 Moyen âge enchanteur
- ☐SP 001 Les grands stratèges
- ☐SP 002 Les Borgia

Calculez le montant de votre commande

VPC 007

Articles	Qté commandée		Prix unitaire		TOTAL
LE MENSUEL					
Exemplaire (s)	....	x	6,00 €	=	....
Lot(s) de 3 ex.	....	x	16,50 €	=	....
Lot(s) de 6 ex.	....	x	30,00 €	=	....
Lot(s) de 12 ex.	....	x	54,00 €	=	....
LE SPÉCIAL					
Exemplaire (s)	....	x	7,00 €	=	....
Lot(s) de 4 ex.	....	x	24,00 €	=	....
Lot(s) de 8 ex.	....	x	44,00 €	=	....
Lot(s) de 12 ex.	....	x	60,00 €	=	....
LE COFFRET*					
4 coffrets ou +	....	x	9,75 €	=	....
3 coffrets	....	x	10,90 €	=	....
2 coffrets	....	x	12,00 €	=	....
1 coffret	....	x	13,00 €	=	....
** Participation aux frais de port pour l'étranger.*	....		5,00 €	=	....

MONTANT TOTAL DE MA COMMANDE .... €

❑ M. ❑ Mme ❑ Melle

Nom ____________________

Prénom ____________________

Adresse ____________________

____

Code postal |_|_|_|_|_| Ville ____________________

Pays ____________________ Téléphone |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

e- mail ____________________

Je choisis de régler par : ❑ chèque à l'ordre d'Historia ❑ carte bancaire

N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| Expire fin |_|_| |_|_|

Merci de noter les 3 derniers hiffres du numéro inscrit dans la zone signature, au dos de votre carte bancaire |_|_|_|

Signature obligatoire

Votre commande vous parviendra dans les 3 semaines qui suivent l'enregistrement de votre réglement.

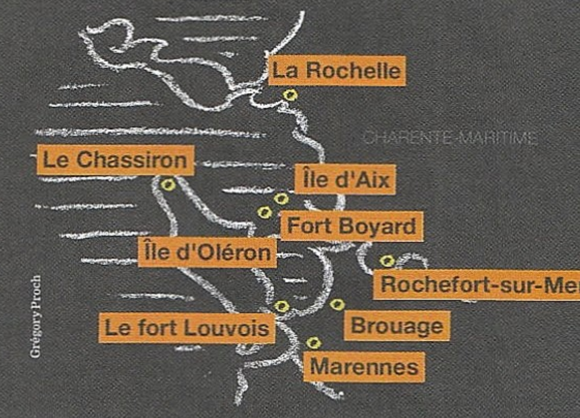
Conformément à la loi " Informatique et Libertés "du 06.01.1978 (art. 27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

DÉCOUVERTE
La Charente-Maritime au fil de l'eau



Moirenc Camille/hemis.fr

D'un côté l'océan Atlantique, ses tempêtes redoutables, et une côte ouverte à toutes les invasions, hérissée de fortifications et de phares, dont la plupart remonte au Grand Siècle. De l'autre, une terre plate ponctuée de nombreux parcs à huîtres et de quelques marais salants.



94 PANORAMA
Les forts, sentinelles d'une côte longtemps menacée
Les phares, fidèles vigies des marins

98 VISITE GUIDÉE
Brouage, la citadelle de l'or blanc

104 IMPRESSIONS DE VOYAGE
Ils ont écrit… Ils ont peint

106 LIRE
Beaux livres, essais, guides culinaires, biographies la sélection d'*Historia*

108 PARTIR
Des conseils pour préparer votre séjour

Le chenal de La Cayenne, à Rochefort, avec ses parcs à huîtres.

J.-F. Rollinger

LE FORT LOUVOIS. Le ministre de la Guerre de Louis XIV doit compléter le dispositif de défense de l'arsenal de Rochefort. Il confie la réalisation des plans d'un bastion ovale sur le rocher du Chapus, relié à la côte par une chaussée de 400 m submersible à marée haute, à François Ferry. Vauban, furieux d'avoir été tenu à l'écart, interrompt les travaux à la mort de son prédécesseur, en1701, pour donner à l'édifice cette curieuse forme.

J.-F. Rollinger

SAINT-MARTIN DE RÉ. En 1626, Louis XIII fait bâtir une citadelle afin de résister à l'Anglais Buckingham venu soutenir en force les protestants de La Rochelle. Défait, ce dernier rembarque en catastrophe. Victorieux des Rochelais en 1628, le roi fait raser les fortifications de l'île, sauf le fort de La Prée. En 1681, Vauban choisit le site pour une nouvelle place forte, de plan carré, associée à une vaste enceinte urbaine dotée de six bastions.

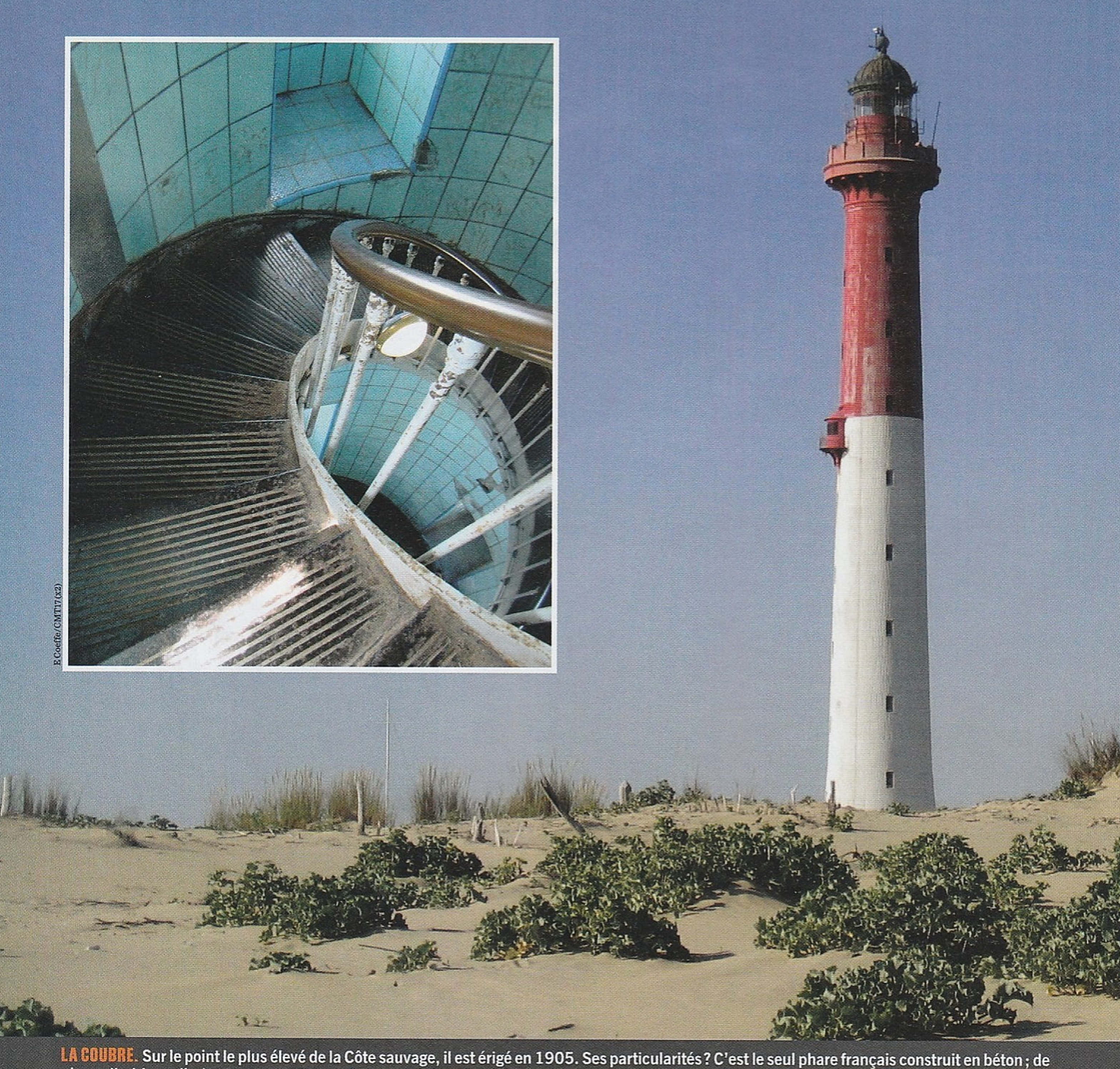
Les forts, sentinelles d'une côte longtemps menacée



Joncheray/Andia.fr

LE FORT BOYARD. Dès la construction de l'arsenal de Rochefort en 1666, Colbert souhaite la création d'une forteresse sur la longe (banc de sable) de Boyard, pour contrôler l'accès à la rade de l'île d'Aix. Mais Vauban est contre. Il faudra attendre 1801 pour que Bonaparte reprenne le projet. Il s'agit d'un ouvrage de forme elliptique, conçu pour soutenir un siège : citernes, soutes à munition, magasins à poudre, 66 casemates, 74 canons !

Les phares, fidèles vigies des marins



F. Coeffe/CMT17 (x2)

LA COUBRE. Sur le point le plus élevé de la Côte sauvage, il est érigé en 1905. Ses particularités ? C'est le seul phare français construit en béton ; de plan cylindrique, il a le type trompette ; un feu secondaire, abrité dans une lanterne appelée barbette, s'accroche, en encorbellement, à mi-hauteur de la tour, à la limite du blanc et du rouge. Sa cage est recouverte de carreaux d'opaline, et contient un escalier métallique à vis de 300 marches.

CMT – E Coeffo (x2)

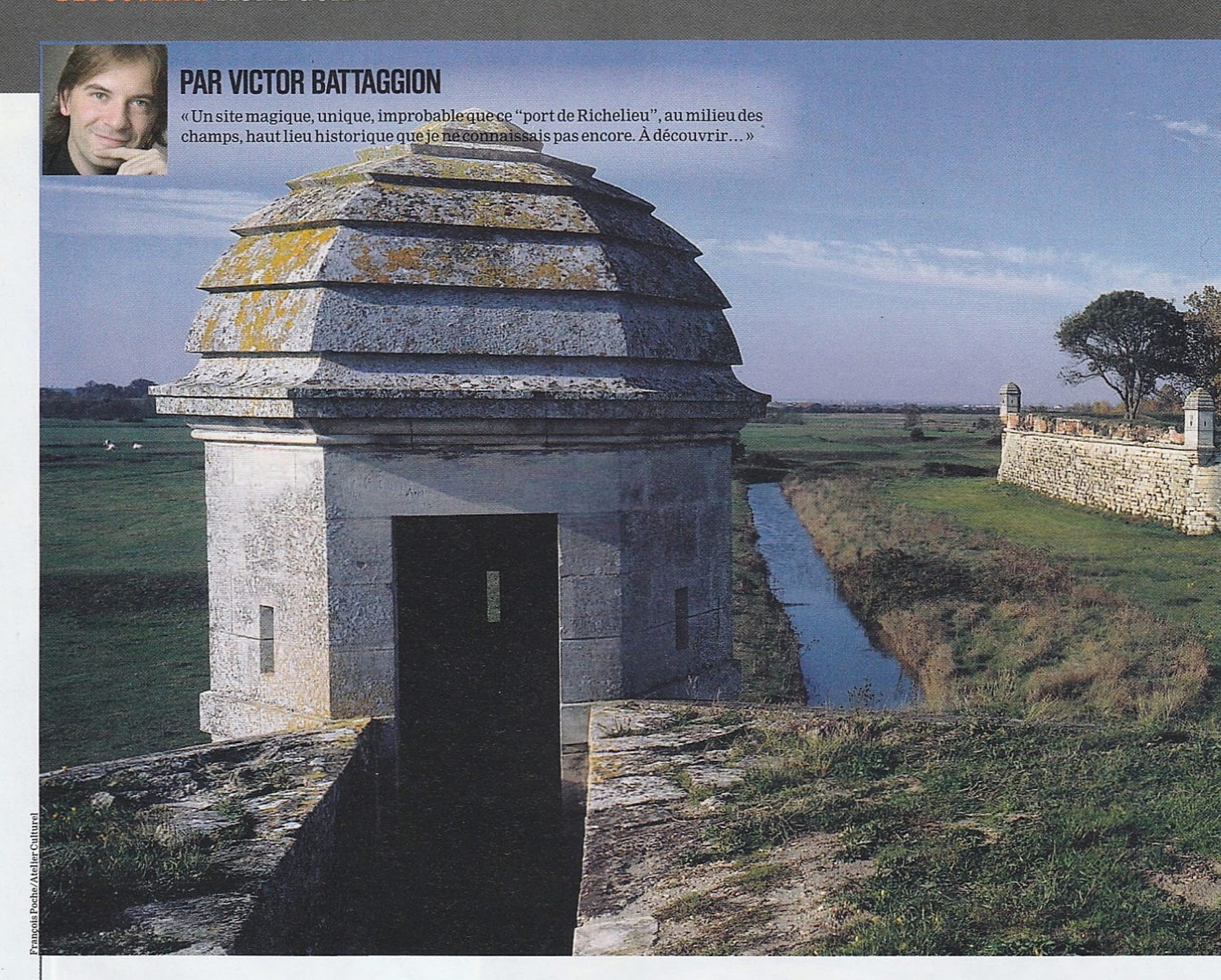
LES BALEINES. La pointe ouest de l'île de Ré doit son nom aux baleines échouées sur sa côte… et aux navires aussi. Si bien qu'au XVII[e] siècle, on bâtit une petite tour dont le feu s'avère de trop faible portée. D'où le bâtiment en pierres apparentes de forme octogonale, agrémenté de gargouilles, édifié en retrait.

Dominique Abit/CMT17 – E Coeffo/CMT17

LE CHASSIRON. Tout au bout de l'île d'Oléron, face à l'Amérique, il est, après Cordouan, le plus ancien phare de France encore en activité. La première tour, édifiée en 1685, est remplacée en 1836 par l'actuelle. Équipée, bien sûr, des lentilles de Fresnel !

PAR VICTOR BATTAGGION

« Un site magique, unique, improbable que ce "port de Richelieu", au milieu des champs, haut lieu historique que je ne connaissais pas encore. À découvrir… »



François Poche/Atelier Culturel

Brouage, la citadel

Bâtie vers 1555 à l'entrée du golfe de Saintonge, elle tirait jadis sa richesse des marais salants et de l'activité de son port. Du monde entier les navires venaient s'y approvisionner. Hélas ! Avec le temps, le rivage s'est reculé…

Hors du temps. Sous le ciel fantasque de Saintonge, Brouage est un vaisseau de pierre échoué au beau milieu des marais salants. Perdu dans l'immensité des horizons. L'océan est là-bas, hors champs. À deux kilomètres à vol d'oiseau. Tout trahit sa présence… Une légère brise marine caresse les ajoncs, vibre à la surface des eaux dormantes, apporte avec elle les odeurs de marées. Des hérons soulèvent leurs plumes noires, prennent leur envol, glissent au-dessus de la lande avant de disparaître au loin. Dans les alentours, d'autres volatiles, sédentaires ou migrateurs, rompent le silence béni de ces terres charentaises autrefois baignées par la mer… Car, si la citadelle est aujourd'hui tenue à l'écart des étendues céruléennes, elle ne l'a pas toujours été ! L'Atlantique allait et venait dans ce golfe de Saintonge. Des incursions bienfaisantes qui, grâce au coefficient d'ensoleillement exceptionnel, incitèrent les hommes à tirer parti des salines dès l'époque romaine. Miracle : une fois l'eau aspirée, aimantée par le ciel, il reste « l'or blanc », conservateur d'aliments et condiment indispensable. Pas un recoin,



NOSTALGIE. Adieu, les milliers de navires qui, longtemps, se pressèrent dans "le plus beau havre de France". Les deux kilomètres et demi de remparts, ponctués de dix-huit échauguettes – petits ouvrages en surplomb du chemin de ronde – surveillent vainement l'horizon : en trois siècles, la végétation a repris ses droits. Et le site s'est endormi. Pour toujours ?

le de l'or blanc

pas un caillou, pas un rempart, pas une échauguette qui ne garde les traces de l'histoire évanouie de Brouage, de ses fantômes du passé ou du bruissement des mille voix d'un monde révolu, toujours présent pourtant. L'horloge du temps s'est grippée il y a trois siècles. Dans ce cadre romantique, la végétation reprend doucettement ses droits… Les quelque 200 habitants du village corseté vivent comme des matelots sur un navire encalminé.

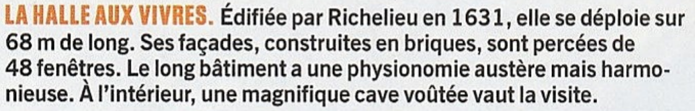
À l'aube du Moyen Âge, l'exploitation du sel assure la prospérité des abbayes de Grandmont, Aubazine, la Chaise-Dieu, la Trinité de Vendôme et Notre-Dame-des-Saintes. Des pêcheries, des moulins à marées, des prieurés fleurissent rapidement dans la région. Bien sûr, l'essor économique dû à « l'or blanc » attise la convoitise des seigneurs locaux. L'un d'entre eux, Jacques de Pons, sieur de d'Hiers et de Mirambeau, s'intéresse de plus près au site de Brouage. Pour pallier l'envasement progressif du port de Broue (à 6 km) il entreprend la fondation d'une ville sur un haut-fond raccordé aux îles d'Hiers, à proximité du large, vers 1555. C'est dit : la nouvelle cité s'appellera Jacopolis, en son honneur. Des flottes de navires de l'Europe entière s'y approvisionnent en sel, avant de repartir vers la mer du Nord. L'activité du port est intense. Des fortunes s'accumulent dans la pénombre des entrepôts. Enjeu stratégique lors des guerres de Religions, la cité est dotée de ses premières fortifications dès 1569. Plusieurs ingénieurs italiens, entrés au service du roi de France, dont Bernardino Rinieri de Colle (dit El Bellamarto), sont dépêchés sur place. À eux de la rendre imprenable… Le siège de 1570 montre qu'ils ont failli à leur tâche. Tout au long du conflit, Brouage est sans cesse ballottée entre



CEAM, la Halle aux Vivres, Brouage.



J.-F. Rollinger



LA HALLE AUX VIVRES. Édifiée par Richelieu en 1631, elle se déploie sur 68 m de long. Ses façades, construites en briques, sont percées de 48 fenêtres. Le long bâtiment a une physionomie austère mais harmonieuse. À l'intérieur, une magnifique cave voûtée vaut la visite.



CEAM, la Halle aux Vivres, Brouage.

la faction protestante et la catholique. Pour, finalement, revenir dans le giron royal en 1578. Perdue pour perdue, les huguenots rochelais préfèrent la voir sombrer. En juin 1586, ils envoient par le fond 21 vieux vaisseaux chargés de pierres et de graviers à l'endroit le plus étroit du chenal, près du lieu appelé Grand-Garçon. Ainsi, la vase remuée par les marées, aux embouchures de la Seudre et de la Charente, se dépose sur les épaves et forme un barrage de boue. Résultat : le port de Brouage perd une grande partie de son trafic et, donc, de sa richesse…

Coup dur, mais pas mortel. La citadelle, clef du golfe de Saintonge et des pertuis, reste la place forte sur laquelle il faut compter. Sa prospérité demeure et ses marins se rendent dans les lointains pays récemment découverts, à l'instar du Canada ou du Brésil. Samuel de Champlain, père de la Nouvelle-France, serait né à Brouage, à l'intérieur des remparts remaniés par l'ingénieur Robert de Chinon entre 1571 à 1575. Un sujet à controverse depuis la découverte, en avril dernier, de son acte de baptême… à La Rochelle !

La cité reste debout. Malgré la volonté rochelaise. Gouvernée par la famille d'Espinay-Saint-Luc sous les règnes d'Henri III et d'Henri IV, elle passe aux mains de l'ambitieux cardinal de Richelieu, pendant la régence de Marie de Médicis. En 1627, le fin politicien reçoit le gouvernement « des pays et lieu de Brouage, et autres pays adjacents avec pour mission de protéger mouillages, d'assurer à la couronne les ressources agricoles et de réduire définitivement La Rochelle ». D'ici, il commande le siège de 1627-1628 et confie à Pierre de Conty, seigneur de La Mothe-d'Argencourt, l'un des meilleurs ingénieurs de Louis XIII, l'édification de nouvelles fortifications. Converti au catholicisme, l'architecte adapte le corps de



UNE VILLE DE PIERRE ET D'EAU. Reposant sur un ancien marais, la cité ne surplombe que de 26 m une zone très plane. Pour asseoir de telles fortifications, il a fallu d'abord former un maillage de bois (20 000 m³). Tout autour, l'eau douce a remplacé l'eau de mer.

LE BASTION ROYAL. Cet édifice creux, tout comme les six autres placés aux angles de l'enceinte, était conçu pour recevoir les pièces d'artillerie. Ils permettaient de "couvrir" le chenal et le port.



CEAM, la Halle aux Vivres, Brouage.



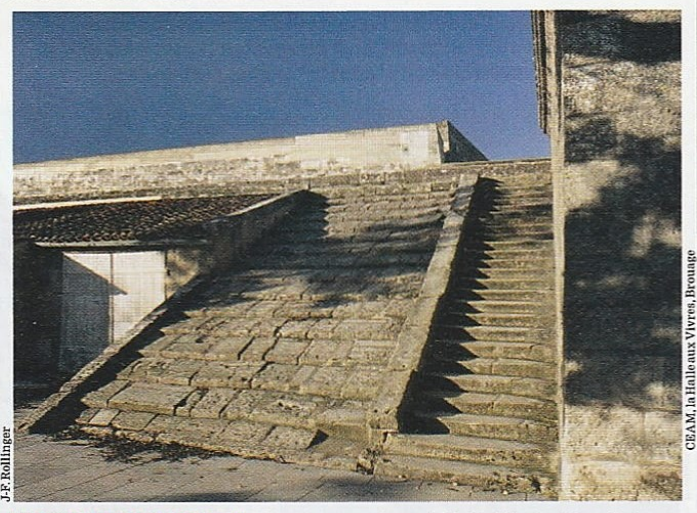
CEAM, la Halle aux Vivres, Brouage.

LE BASTION SAINT-LUC. Il est doté de deux orillons *(ci-dessus, celui de gauche)* percés de canonnières destinées à défendre efficacement la porte d'Hiers (front de terre) et la courtine de la Mer (front de mer).

place existant, seuls les fronts nord et sud sont reconstruits. Le premier afin d'y greffer un bastion au milieu de la courtine, le second pour englober la demi-lune primitive et la fondre en un bastion portant en son flanc une des portes de la ville. En un quart de siècle, Brouage, ville de commerce reconnue pour la qualité de son mouillage, devient une puissante place de guerre de 4 000 âmes dotée d'infrastructures de premier plan : port souterrain aménagé dans le flanc des bastions, magasins à poudre, arsenal, fonderie, manutention, etc.

La plus majestueuse de ces constructions est sans nul doute la halle aux Vivres. Commandée par Richelieu en 1631 pour remplacer le « magasin aux fournitures » devenu obsolète, elle présente une physionomie austère mais harmonieuse et soignée. À l'intérieur du bâtiment, dix piliers centraux soutiennent une double rangée de voûtes de briques en plein cintre, dont les arcs, les arêtes et les berceaux sont constitués de pierres blanches de Saintonge. Le rez-de-chaussée sert à entreposer des barriques, des futailles de vin, viandes et poissons salés. Des denrées tout aussi nécessaires à l'approvisionnement des habitants de la cité que des troupes de l'ensemble du territoire allant de la Seudre à la Guyenne… « À l'étage, 300 tonnes de bleds pouvaient être stockées. Il faut entendre par ce terme l'ensemble des céréales utilisées alors pour le pain et les brouets : l'épeautre, le millet, l'orge, le sarrasin ou le seigle, cultivés sur les bosses des salines » précise Nathalie Fiquet, ancienne conservatrice du site et doctorante à l'université de la Rochelle. Pour assurer la ventilation de ces bleds, les architectes ont ajouté sept cheminées d'aération et une grande fenêtre obturée de claustra de bois de chaque côté du bâtiment. La halle aux Vivres, restaurée de 1988 à 1994, abrite aujourd'hui le Centre européen d'architecture militaire. Les visiteurs peuvent y découvrir l'histoire de Brouage, le patrimoine charentais et les secrets de l'art militaire.

Après la mort de Richelieu en 1642, le joyau de la Saintonge passe aux mains de son neveu, Armand de Maillé, duc de Fonsac et de Brézé. Pour peu de temps. Un an plus tard, lors de la régence d'Anne d'Autriche, la lieutenance est cédée à Louis Foucault de Saint-Germain-Bauprès, comte du Daugnon. Digne successeur de Richelieu, le nouveau gouverneur fait considérablement renforcer les fortifications. Montrant l'exemple, il manie la pelle et la pioche devant ses gens… Et n'hésite pas à faire porter la hotte à sa femme qui « était fort fluette » ! Tout cela pour



J-F. Rollinger

L'ESCALIER DES SOUPIRS. Sur ces marches, la belle Marie Mancini, séparée de son cher Louis XIV pour raison d'État, vient lire les lettres, toutes scellées de larmes, que lui adresse son royal amant.

CEAM, la Halle aux Vivres, Brouage

LES PERCEMENTS. Dissimulé au fond d'un bastion, le port souterrain permet au fret maritime de pénétrer la place sans danger. À droite, l'une des deux poternes qui servaient de moyen de communication avec l'extérieur.

CEAM, la Halle aux Vivres, Brouage



CEAM, la Halle aux Vivres, Brouage

LA POUDRIÈRE. Cet étrange bâtiment du bastion Saint-Luc était sans doute un édifice de culte, réaffecté en 1638 à un usage plus… martial ! Ce qui explique son élégant fronton et sa porte.

protéger les intérêts de sa reine ? Non. Ceux de la Fronde. Le bougre a, entre-temps, tourné casaque. Prendre position aux côtés des frondeurs l'amenait inéluctablement à devenir l'un de leurs chefs. Nanti d'une citadelle comme celle de Brouage, comment pourrait-il en être autrement ? De fait, le comte du Daugnon organise sa petite armée, équipe une flotte de quatorze vaisseaux et de six galères. Il traite même avec l'Angleterre et l'Espagne. Pour couper court à cette rébellion, Mazarin préfère traiter avec l'agitateur. Au lieu de l'arrêter et de l'exécuter, l'homme d'église lui troque une amnistie, 100 000 écus, le bâton de maréchal et la croix de Saint-Louis contre la gouvernance de Brouage. Une offre impossible à refuser. Le 9 avril 1653, le comte du Daugnon sort de la cité par la porte Royale avec sa garnison », raconte Thierry Sauzeau, maître de conférences en histoire moderne à l'université de Poitiers.

Nommé gouverneur à la place du trublion, Mazarin oblige sa nièce Marie Mancini, à quitter la cour, en 1659, pour aller se cacher à Brouage. Pourquoi ? L'Italienne, d'un charme exquis, file le parfait amour avec Louis XIV. Seul problème : le jeune roi doit impérativement prendre en épousailles une femme de sang royal. Et Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, peut, d'une part, répondre à cette nécessité, et d'autre part, apporter le bienfait de la paix aux deux nations en guerre depuis trop longtemps. Mazarin, après maintes discussions, obtient de Marie Mancini qu'elle quitte Paris, pour se rendre d'abord à La Rochelle. Le jour du départ, Louis ne dissimule pas sa douleur. La demoiselle ? Prise de fièvre. Lettres sur lettres, les deux amants gardent le contact. La belle Italienne se retire à Brouage le 15 septembre 1659. Elle y écrit : « J'étais dans cette forteresse d'où les plaisirs semblaient être bannis et où je n'en avais pas d'autre, que ceux que je recevais des lettres que le courrier m'apportait. » Marie Mancini à pour habitude de gravir l'escalier en pierre face à la porte de la maison du gouverneur pour accéder aux remparts. De là, elle regarde le ballet incessant de navires dans le port qui s'envase inexorablement. Mélancolie sombre, âpre, douce, aiguë… Attendrissante. À l'annonce du mariage de Louis avec l'infante d'Espagne, elle sait qu'il n'y a plus d'espoir. Fini. Le 30 décembre 1659, elle repart avec ses sœurs à Paris. Le traité des Pyrénées entre la France et l'Espagne est signé le 23 janvier 1660 ; le mariage célébré le 9 juin de la même année.

Brouage, îlot des rêves brisés. Là-haut, les nuages roulent tel un charroi de pierre. Colbert de Terron, cousin du Grand Colbert, représentant du gouverneur de

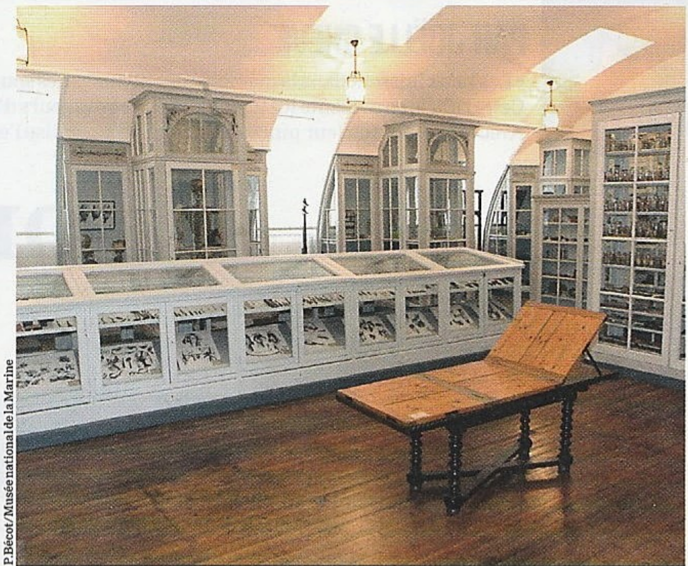


CEAM, la Halle aux Vivres, Brouage

L'ÉGLISE. Érigée en 1608, elle est on ne peut plus sobre. Seuls quelques blasons ornent la façade. Les vitraux d'origine ont disparu. Ceux que l'on peut admirer racontent l'épopée de ces Brouageais partis au Canada au XVIIe siècle.

Brouage, signe l'arrêt de mort de la citadelle. Une conférence est réunie à son initiative, le 1er mai 1665, afin de décider de l'implantation d'un grand arsenal du Ponant. De nombreux projets sont examinés. Brest ? Pas sûr. La Rochelle ? Elle empeste l'hérésie huguenote. La Seudre ? Trop difficile d'accès. Brouage ? Envasée jusqu'au cou. Il faudrait beaucoup d'efforts et d'argent pour la rendre accessible, d'autant que la mise en place d'un port de guerre nuirait à l'industrie des marais salants… Un doigt se pose sur la carte : Rochefort, à 21 km de l'embouchure de la Charente, fera l'affaire (lire *Historia* n° 782). Tandis que l'un s'éveille, l'autre sombre dans une léthargie.

Vauban est particulièrement véhément envers l'œuvre de Richelieu dans son mémoire de 1685 : Brouage est mal conçue, difficilement défendable. Aussi ordonne-t-il à l'ingénieur François Ferry d'effectuer un certain nombre de remaniements : raser les ouvrages à cornes d'Hiers et de Camille, doubler les casernements, renforcer l'hôpital, ériger une demi-lune couvrant le front sud, obstruer les embrasures de tir, épaissir les remparts avec la terre des fossés recreusés, planter 900 arbres sur le rempart afin de dissimuler les fumées de tir, etc. En 1689, la quasi-totalité du programme est réalisée pour remplir son nouveau rôle de place de guerre et d'entrepôt de munitions. Délaissée par les grands de la cour de France, abandonnée par la mer, la place forte tombe dans l'oubli. D'une cité flamboyante de 4 000 habitants, elle est devenue une bourgade de 200 âmes perdue au milieu de nulle part. Un héroïque vaisseau drossé sur les récifs de la décrépitude. ■



P. Bécot/Musée national de la Marine

L'École de médecine navale

Envahi par les mauvaises herbes, hanté par les chats pirates et les squatteurs en tout genre… L'hôpital de marine militaire de Rochefort, édifié à la fin du XVIIIe siècle, semble abandonné à son triste sort. Il n'y aurait plus rien à voir… Faux ! L'un des pavillons abrite l'École de médecine navale, préservée dans son « jus » pour le plus grand bonheur des passionnés. Au rez-de-chaussée, les salles officielles permettent aux visiteurs de plonger dans la vie de ce qui fut la première école de médecine navale au monde, fondée par Jean Cochon-Dupuy, en 1722, pour former les chirurgiens embarqués à bord des navires de guerre. Travaux de dissection, cours d'anatomie, conseils de santé… À l'étage, la majestueuse bibliothèque abrite plus de 12 000 ouvrages sur la médecine, les démonstrations scientifiques ou la botanique. Au second étage, de riches collections, constituées à des fins pédagogiques, par plusieurs générations de médecins et marins. Il est peu banal d'exposer des restes humains dans un espace muséal ! Rien ici cependant ne relève de la gratuité ou du voyeurisme morbide. Il s'agit d'évoquer une page de l'histoire des sciences, avec sa violence mais aussi et surtout avec un effort continu pour comprendre l'homme et le monde, à l'instar des deux panneaux d'artériologie et de névrologie humaines, uniques au monde. Une galerie est consacrée à la phrénologie, science développée par Franz-Joseph (1758-1828). En comparant les mesures précises d'un crâne à la biographie du sujet, le médecin entendait déterminer une hiérarchie entre les individus par la répartition de leurs cerveaux en zones fonctionnelles. Une discipline abandonnée vers 1850. Heureusement !
25 rue de l'Amiral-Meyer, tél. : 05 46 99 59 57.



PAR JOËLLE CHEVÉ

« Les lieux laissent dans la mémoire des hommes des souvenirs profonds. Cette rubrique présente les témoignages de voyageurs d'exception. Avec leur plume ou leur pinceau, chacun immortalise l'esprit du site. »

Ils ont écrit

Valentine Vattier d'Ambroyse (1835-1891)

Auteur de romans sur la jeunesse, elle publie sous le pseudonyme Charles-Félix Aubert une série de six ouvrages sur le littoral français. Un mélange d'érudition, de connaissances concrètes et de lyrisme qui lui a valu le prix de l'Académie française. De nombreux guides des villes côtières reprennent ses textes.

Le Littoral de la France, La Gascogne de La Rochelle à Hendaye, t. 4, Victor Palme, 1887.

« Partout la ruine, l'abandon dans sa plénitude ! L'ancien logis du gouverneur laisse crouler ses dernières pierres. Les voûtes des casemates se fendent sous l'action de l'humidité. Nombre de constructions portent à leur fronton une désignation prouvant qu'elles appartiennent à une place de guerre, mais elles restent à la merci des enfants, qui viennent y installer leurs jeux[...]. La mer a brusquement changé en ruine complète ce qu'elle avait créé. [...] Au temps de Richelieu, [...] le grand ministre songea un moment à faire de ce havre un port militaire. [...] Projets évanouis. La mer s'est retirée. Elle a laissé plus de huit kilomètres d'alluvions vaseuses entre elle et Brouage. Aussi Brouage achève-t-il de mourir ! »

Henri Lancelot Voisin de La Popelinière (1541-1605)

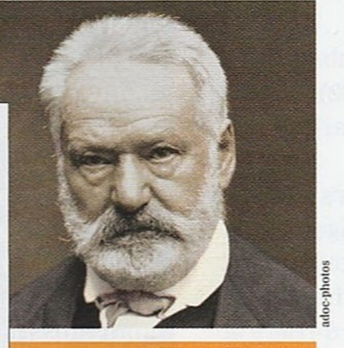
Né en Bas-Poitou dans une famille de petite noblesse enrichie par le négoce, il se convertit au protestantisme et participe aux combats qui se déroulent en Saintonge et en Poitou. Historien, humaniste, il a laissé des récits de son expérience personnelle de la guerre civile. Ce texte, l'un des rares à nommer Brouage du nom de son fondateur, entre en résonance avec le plan (à droite) daté de 1570 environ.

« C'est une petite ville nommée Jacopolis du nom de son fondateur Jacques de Pons qui environ l'an 1555 y fit édifier les premières maisons et distribua les places pour y bâtir, ce qui se fit à grandes difficultés pour n'y avoir fondement solide et assuré, étant tout ce rivage un marais, lequel par succession de temps avait été couvert en cet endroit de sable, cailloux et autres matières que les hourques et autres navires septentrionaux déchargeaient de leurs navires. Tellement ce lieu semble avoir été conquis sur l'eau qui paravant couvrait toute la place et encore de présent, en hiver durant les grandes marées, les rues et bas des maisons sont tous pleins d'eau [...]. Nulle volonté militaire en semble dicter l'érection de cette palissade, dont le seul but est la protection nocturne de la ville, le filtrage des marchandises en transit. [...] Ces fortifications se firent avec grands frais et aux dépens des îles et pays voisins [...]. Ceux de La Rochelle envoyèrent artillerie et quelques munitions. [...] Le roi (Charles IX), lorsqu'il [...] fut voir Jacopolis s'en contenta comme d'une œuvre bâtie pour embellir et enrichir la grandeur de son royaume. Le canal qui [...] s'embouche dans ce lieu, est grand, large et si net qu'il suffit pour recevoir toutes sortes de navires pour grand qu'ils soient [...]. »

Histoire de France, enrichie des plus notables occurrences, 1581.

Alpes et Pyrénées, publié en 1890.

« De vastes plaines où s'élèvent, comme deux obélisques dans un cimetière, les beaux clochers à aiguilles de pierre de Moëze et de Marennes. [...] À tous les champs qui sont des marais, d'énormes clôtures cadenassées ; aucun passant ; de temps en temps un douanier le fusil au poing, debout dans sa cahute de terre et de broussailles avec un visage [...] consterné. Au milieu des marais, le village malsain de Brouage [...] avec ses ruines du temps des guerres de Religion, ses maisons basses blanchies comme les sépulcres dont parle la Bible, et ses spectres qui grelottent devant les maisons en plein midi. »



adoc-photos

Victor Hugo (1802-1885)

En 1843, il apprend la mort de sa fille Valentine. La tonalité de ses notes de voyage s'en ressent. Sa description désolée de Brouage fait écho à son chagrin.



The National Archive, Royaume-Uni

Anonyme

Ce plan au tracé un peu naïf mais aux coloris encore vifs n'est pas très rigoureux. Il donne cependant des éléments intéressants sur Brouage au XVI[e] siècle, qui apparaît comme une place bien fortifiée, bien armée – canons et boulets sont représentés – et prospère, au vu des vaisseaux et du tracé des salines.

Plan de Brouage, vers 1570.

Roger Chapelet (1903-1995)

Peintre officiel de la Marine et affichiste pour les compagnies transatlantiques, on lui doit ce magnifique tableau panoramique. Sa passion le conduit dans tous les ports français et jusqu'en Extrême-Orient.

Restitution de Brouage au milieu du XVII[e] siècle, vers 1960.

J.-M. Chauvet/d'Arcinas

Ils ont peint



Médiathèque de Rochefort, ville de Rochefort

Bourdeau (dates inconnues)

Exécutée par un peintre local, cette aquarelle représente le front d'Hiers, une porte en demi-lune réalisée par l'architecte Ferry en 1688 et détruite en 1876 pour permettre le passage des charrettes. À l'arrière-plan, le seul témoignage pictural de la porte d'Hiers, érigée vers 1628.

Le Front d'Hiers, 1839.

Amours contrariées à l'ombre des remparts charentais

Brouage, ville forte des XVIe et XVIIe siècles, et Marie Mancini

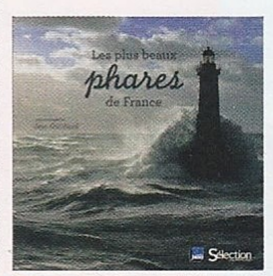
Lucien Plédy, Cheminance, 158 p., 17 €.

HHH Amoureux du vieux Brouage, forteresse marine abandonnée par la mer, et de Marie Mancini, « amante royale » du jeune Louis XIV, cet historien du début du XXe siècle retrace l'histoire de cette citadelle singulière et la venue de la nièce du cardinal Mazarin, qui y cache son chagrin en 1659. Brouage, un havre de paix pour cœur brisé ? Pas seulement… Il semble que la jeune femme ait voulu se rapprocher de la côte pour pouvoir fuir plus vite au cas où son oncle, le Cardinal, aurait mis à exécution sa menace de l'exfiltrer du royaume. Les jeunes gens continuent pourtant de communiquer par l'entremise de Colbert du Terron, gouverneur de Brouage. Détail piquant : pour se distraire, Marie demande à une certaine Mme Scarron de venir lui tenir compagnie. Mais la future Mme de Maintenon refusera, faute d'argent pour payer le voyage. Un livre rare, le plus complet existant sur Brouage et sa région, riche d'informations sur le début du règne du Roi-Soleil, qui a été publié pour la première fois en 1925. Il est à présent réédité dans sa version illustrée. ■

PATRIMOINE

Éclats

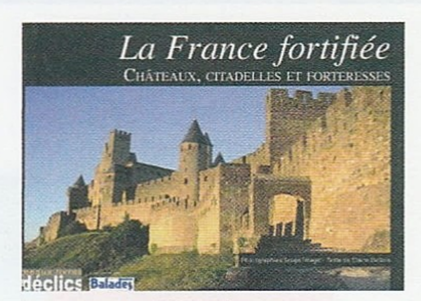
Phares. Les plus beaux phares de France, **Vincent Guigueno et Sandrine Pierrefeu, Photographies de Jean Guichard, Sélection du Reader's Digest, 160 p., 29,95 €.**



HHH Avec 100 000 visiteurs par an, le phare « Les Baleines », de l'île de Ré, est le plus fréquenté de France. À son emplacement, une simple tour à feux avait été édifiée sous le règne de Louis XIV pour sécuriser l'accès à la ville et à l'arsenal de Rochefort. Autres hauts lieux de Charente-Maritime, les phares de La Rochelle et de la Coubre, à la haute silhouette centenaire, rouge et blanche. Illustré de magnifiques photos, cet album raconte l'histoire mouvementée de ces sentinelles de la mer, et la dure vie de leurs gardiens, dont les derniers, chargés de veiller sur Kéréon, la « Pierre hargneuse », au sud d'Ouessant, sont partis en 2004.Tous sont aujourd'hui automatisés mais ce sont toujours des hommes qui sont chargés de leur entretien. ■

À l'abri des remparts

La France fortifiée. Châteaux, citadelles et forteresses, **Claire Delbos, photographies Scope Image, Éditions Déclics, 157 p., 29,90 €.**



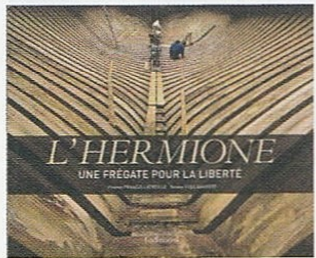
HH La Charente-Maritime est particulièrement bien représentée dans cet album illustré : les tours médiévales de La Rochelle qui veillent sur l'entrée du port, le fort Louvois édifié par le ministre de la Guerre de Louis XIV afin de verrouiller l'accès sud à la rade de Rochefort, l'incontournable fort Boyard, « la star des forteresses ». Cette citadelle de 20 mètres de hauteur, 68 de longueur et 31 de largeur, est construite sur ordre de Bonaparte, en 1801, afin de protéger l'île d'Aix d'une possible attaque anglaise. Les travaux, titanesques, ne seront terminés que sous le Second Empire. Ironie de l'histoire, le fort, dépassé par les progrès de l'artillerie, n'est plus adapté et ne sera pas utilisé. En 1990, une célèbre émission de télévision va le sortir de son oubli et le ressusciter. ■

NAUTISME

Et vogue…

L'Hermione, une frégate pour la liberté, **textes d'Yves Gaubert, photos de Francis Latreille, Gallimard loisirs, 187 p., 29 €.**

HH La coque en chêne de la belle *Hermione* a été mise à l'eau en juillet dernier. Il s'agit de la réplique de la mythique frégate qui a embarqué La Fayette à Rochefort pour l'Amérique en 1780. Ce navire a participé à de nombreuses batailles navales contre la flotte anglaise pendant la guerre d'Indépendance

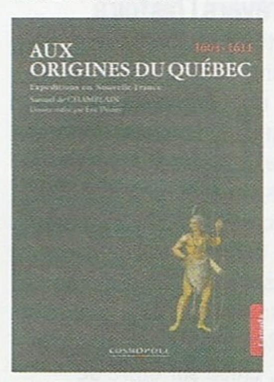


américaine. Il entame sa dernière phase de chantier : celle qui lui permettra enfin de traverser à nouveau l'Atlantique. Ce superbe ouvrage, qui enchantera tous les amateurs de vieux gréements, retrace les quinze années de travail acharné nécessaire à l'aboutissement de ce projet fou, conduit par un groupe de passionnés, amoureux du patrimoine maritime de Rochefort. Sous l'égide de deux comités, l'un historique, l'autre technique, l'aventure débute au début des années 1990, là même où la première *Hermione* a vu le jour, au cœur de l'ancien arsenal, sur les bords de la Charente. Le récit en images d'une formidable aventure humaine et maritime. ■

BIOGRAPHIE

Un Brouageais au Canada

Aux origines du Québec. Expéditions en Nouvelle-France, **Samuel de Champlain, Cosmopole, 279 p., 19, 50 €.**

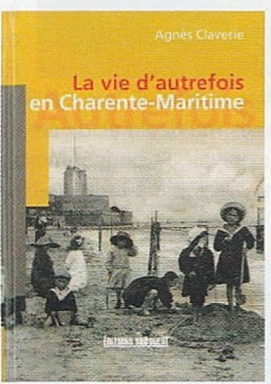


H Samuel de Champlain, vraisemblablement né à Brouage, vers 1580, raconte dans ses *Voyages* la naissance de l'Acadie et la fondation du Québec où, d'ailleurs, il mourra le 25 décembre 1635. Le voici, ce « Journal très fidèle des observations faites lors des découvertes de la Nouvelle-France ». Le présent texte qui couvre les expéditions menées par « le sieur de Champlain, capitaine ordinaire pour le roi en la marine », entre 1604 et 1611, a été établi sur l'exemplaire de l'édition originale conservé à la Bnf et comprend l'intégralité des livres (I -Découverte de la côte d'Acadie et de la Floride - et II - Voyage fait au grand fleuve Saint-Laurent). Un récit détaillé, précis et pittoresque dans ses descriptions des paysages grandioses et des indigènes permettant au futur administrateur de la Nouvelle France, de se mettre en scène et d'occulter les épisodes les moins glorieux de ses aventures. Gardons à l'esprit, comme le souligne l'historien Éric Thierry dans le dossier annexe qu'il s'agit d'un ouvrage de propagande destiné à servir les intérêts commerciaux français dans une région fort disputée. ■

TRADITION

Tous à la mer

La vie d'autrefois en Charente-Maritime, **d'Agnès Claverie, Éditions Sud-Ouest, 192 p., 15,50 €.**



HH En 1941, naît la Charente-Maritime, l'ancienne Charente-inférieure, issue des provinces de l'Aunis et de la Saintonge, centrée autour de deux cités rivales, La Rochelle et Saintes. Des terres à la charnière des pays d'oïl et d'oc, de tout temps convoitées. Illustré par des cartes postales anciennes, cet ouvrage mêlant l'histoire, la sociologie et l'ethnologie, ressuscite la vie de ces habitants, marins et pêcheurs, agriculteurs et vignerons, commerçants et artisans, de la fin du XIXe au début du XXe siècle dans cette patrie du radicalisme. Une période bouleversée par l'introduction du chemin de fer et l'essor des stations balnéaires comme Royan. ■

GASTRONOMIE



Saveurs et odeurs de la table

Connaître la cuisine charentaise, **d'Agnès Claverie et Lyliane Benoit, Éditions Sud-Ouest, 64 p., 7,50 €.**

HHH Les deux Charentes abondent en produits du terroir : des escargots – les « cagouilles » de Saintonge ou « lumas » d'Aunis –, des moules, les fromages de chèvre fondants, le beurre Charentes-Poitou et le célèbre Cognac, dont le nom viendrait du gallo-romain *coniacum*, domaine appartenant à un certain Comnius. Pourtant, l'invention du célèbre alcool ne date que du XVIe siècle et aurait été, disent les méchantes langues, concoctée par les Hollandais. Les photos, ô combien appétissantes, parlent plus que de longs discours. Et l'on découvre les recettes de la crème d'huîtres, du pot-au-feu du pêcheur, du mulet mariné aux citrons ou de la sublime terrine de foies de volaille au cognac et aux truffes. Certaines comme l'Éclade de moules, plat des pêcheurs de Brouage, se préparaient sur la plage avec des moules sauvages. ■

Avant de partir

S'INFORMER
Office du tourisme d'Hiers-Brouage : 05 46 85 19 16, www.hiers-brouage-tourisme.fr
Charente-Maritime tourisme : www.en-charente-maritime.com
Maison du tourisme de l'île d'Oléron : 05 46 85 65 23, www.ile-oleron-marennes.com

S'Y RENDRE
En train : arrivée à la gare de Rochefort (20 km de Brouage) ou de Saintes (40 km de Brouage).
En voiture : sortie de l'autoroute A10 à Rochefort ou à Saintes, puis route départementale jusqu'à Marennes puis Brouage.

CLIMAT
La Charente-Maritime bénéficie d'un climat océanique tempéré de type aquitain. Le soleil est très présent ; les précipitations ne dépassent pas 1 200 mm par an. Les températures varient en moyenne de 5 °C en hiver à 20 °C en été.

PRINCIPALES FÊTES
Sites scènes : spectacles gratuits dans toute la Charente-Maritime, manifestations festives et culturelles dans 20 sites d'exception de fin juin à début septembre.
Francofolies de La Rochelle : deuxième semaine de juillet.
Cigognes en fêtes : vers la mi-mai dans le pays rochefortais.
Fête du Mimosa : mi-février à Saint-Trojan-les-Bains, sur l'île d'Oléron.
Fête de la mer : début août à Bourcefranc-le-Chapus.

Que faire en Charente-Maritime ?

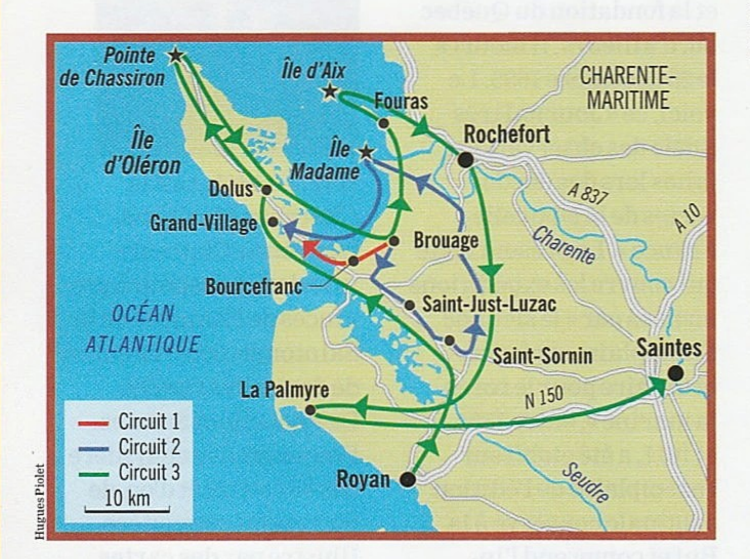
Des îles aux trésors, un patrimoine architectural empreint d'un passé prestigieux. Une perle rare !

Circuit 1 : Week-end promenade à travers l'histoire

Jour 1. Découverte de Brouage, ville fortifiée au XVII[e] siècle. Puis direction Bourcefranc-le-Chapus, à 10 km, pour la visite du fort Louvois, le « petit frère du fort Boyard », une fortification voulue par le marquis de Louvois, ministre de la Guerre de Louis XIV, dessinée par François Ferry et remaniée par Vauban. Accessible à pied à marée basse et en bateau à marée haute.


Victor Battaggion

Jour 2. Passage sur l'île d'Oléron par le viaduc (gratuit, contrairement à celui de Ré), visite de la citadelle du château, créée sur ordre de Richelieu sur l'emplacement de l'édifice médiéval. Vue sur le ravissant port ostréicole et les cabanes multicolores de créateurs d'art. ■
Prix : prévoir un budget moyen de 120 € par personne.
Infos : www.hiers-brouage-tourisme.fr



Hugues Piolet

E. Coeffe/CMT17

Circuit 2 : Escapade nature entre terre et mer sur 4 jours

Jour 1. Randonnée de 10 km dans le marais au départ de Brouage. Découverte de la faune et de la flore. Escale gourmande à la Cité de l'huître de Marennes. **Jour 2.** Rendez-vous au moulin des Loges, sur la commune de Saint-Just-Luzac, l'un des derniers moulins à marée d'Europe. Puis direction Saint-Sornin et sa tour de Broue. Contigu, un musée vous raconte l'histoire du sel dans la région. **Jour 3.** À partir du port des Barques, promenade de 4,5 km pour faire le tour de l'île Madame, accessible à marée basse. **Jour 4.** Passage sur l'île d'Oléron pour visiter le port des Salines, situé à Grand-Village. Puis promenade sur la côte sud-ouest de l'île. ■
Prix : prévoir un budget moyen de 240 € par personne.
Infos pour les circuits 2 et 3 : www.en-charente-maritime.com

Circuit 3 : Vacances en famille sur 7 jours

Jour 1. Royan, station balnéaire ouverte sur l'estuaire de la Gironde et l'océan : un lieu de villégiature réputé. **Jour 2.** Découverte de l'île d'Oléron : visite du Marais aux oiseaux à Dolus, du port de pêche de la Cotinière, avec sa flotte colorée de 95 bateaux. Puis ascension du phare de Chassiron, haut de 46 mètres, à la pointe nord de l'île.

le choix de la rédaction


E. Coeffe/CMT17

Jour 3. Visite guidée de la citadelle de Brouage. Des expositions de créateurs et d'artisans d'art sont organisées d'avril à septembre. Promenade dans la réserve naturelle de Moëze. **Jour 4.** Au départ de Fouras, jolie presqu'île aux élégantes villas de style Belle Époque (ou de Boyardville sur l'île d'Oléron), embarquement pour l'île d'Aix avec ses rues étroites bordées de roses trémières. Prenez un vélo ! **Jour 5.** Rochefort. Visite de la Corderie royale et de l'*Hermione*, la frégate sur laquelle embarqua La Fayette en 1780. Visite du musée des Commerces d'autrefois. **Jour 6.** Visite du zoo de La Palmyre, l'un des parcs zoologiques les plus réputés d'Europe, puis détente et jeux de plage. Dernière étape : Saintes, ville fondée par les Gallo-Romains, capitale de l'immense province d'Aquitaine. ■
Prix : budget moyen de 420 € par personne.



Où dormir ?

Hôtel Le Brouage

Hôtel familial de 5 chambres situé au cœur de la place forte de la citadelle. Un endroit idéal pour profiter de la lumière du soleil couchant et de la quiétude du soir. Il dispose d'un petit restaurant comme on les aime… ■ 16, rue de Québec, 17320 Hiers-Brouage. Tél. : 05 46 85 03 06. À partir de 60 €, base chambre double.


Le Brouage

Hôtel Le Moulin de Châlon


D.R. Moulin de Chalons

Ancienne douane à sel, ce bâtiment est aujourd'hui l'écrin d'un ensemble hôtelier de charme aux couleurs chaleureuses. Ses 10 chambres présentent une décoration personnalisée. Sa terrasse et son restaurant sont réputés bien au-delà de la région. ■ 2, rue du Bassin, 17600 Le Gua. Tél. : 05 46 22 82 72. À partir de 122 € base chambre double.

Où se restaurer ?

Le Buccin

À Marennes, face à l'embarcadère, ce restaurant avec sa grande terrasse panoramique est idéalement situé. Cuisine raffinée de produits locaux, poissons et fruits de mer. Ambiance chaleureuse. ■
Port de la Cayenne, 6, rue des Martyrs 17320 Marennes. Tel : 05 46 36 33 47. Menu à partir de 17 €.



D.R. Restaurant Le Buccin

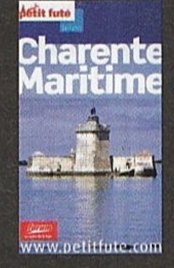
Le Relais des Salines

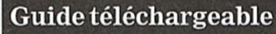

Restaurant Les Salines

James Robert, fils et petit-fils d'ostréiculteurs-pêcheurs, fait découvrir ses spécialités. Un restaurant gastronomique, salué par *Les Escapades de Jean-Luc Petitrenaud*, qui propose dans sa « cabane » des produits régionaux de grande qualité. Précipitez-vous sur les huîtres chaudes à la fondue de poireaux. ■ Tél. : 05 46 75 82 42.

Notre sélection de guides

Petit Futé Charente-Maritime
Édition réactualisée. Plages, ports, marais salants, fortifications côtières, huîtres, vignobles et circuits de toutes sortes y sont recensés. Le département invite vraiment au voyage. Le Petit Futé 2012, 8,50 €.





Guide téléchargeable
Les meilleurs conseils pour les balades à pied ou en voiture, seul ou en famille… Choisissez votre destination au format MP3… Gratuit !
www.en-charente-maritime.com/guides-audio

Bruno Barbier/OnlyFrance/PixPalace

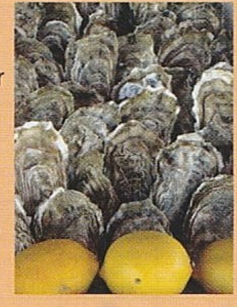
…Shopping…



FLEUR DE SEL DE L'ÎLE D'OLÉRON

Cette fine couche de cristaux blancs se forme à la surface des marais salants sous l'action du soleil et du vent. La fleur de sel est cueillie à la main chaque soir d'été, puis égouttée et séchée au soleil. Si le saunier ne la prélève pas, elle se transforme en gros sel. http://www.leseldisabelle.com

MARENNES-OLÉRON



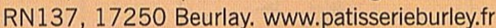
Affinées ou élevées en claires (bassins argileux peu profonds reliés à la mer par des canaux), ces huîtres ont une saveur salée atténuée. Certaines claires se couvrent d'une algue, la navicule bleue. C'est elle qui donne la couleur verte typique de la marennes. Adresse : Gilles Massé, chenal d'Arceau, 17550 Dolus d'Oléron. Tél. : 05 46 75 37 32.

PINEAU DES CHARENTES

La légende raconte qu'il serait né d'une maladresse : en 1589, un vigneron charentais aurait versé par mégarde du moût de raisin dans une barrique contenant de l'eau-de-vie de Cognac. Quelques années plus tard, en ouvrant le fût, il découvrit un mélange doux et sucré. Le précieux breuvage était né. Il est toujours produit sur les terres qui longent la Charente et se déguste en apéritif, mais aussi avec de nombreux mets. Famille Mallinger. Les Pannetiers, 16290 Moulindars. Tél. : 05 45 90 82 82.

GALETTE DE BEURLAY

En 1848, la famille Barraud s'installe dans le village de Beurlay, entre Rochefort et Saintes. Depuis quatre générations, ces passionnés de pâtisserie produisent une galette charentaise artisanale pur beurre, entrée au patrimoine de la région.
RN137, 17250 Beurlay. www.patisserieburley.fr



E. Coeffe/CMT17 (2X) - D.R.-Patisserie Beurlay



MOTS FLÉCHÉS MOYEN ÂGE INVENTEUR par Pascal Wion

- Chef-d'œuvre du Moyen Âge
- Membre d'une dynastie du Moyen Âge
- Pape qui couronna Charlemagne
- Écrit tel que le roman
- Premier livre imprimé au Moyen Âge
- Pronom
- Flot de poésie
- Eau forte
- Elle permit l'invention de l'artillerie au Moyen Âge
- Chevalier parti défendre les lieux saints
- Langue dans laquelle s'exprimaient les troubadours
- Poète lyrique du Moyen Âge
- Gros poisson
- Déchiffrée
- Celui de Jean 1er ne dura que quatre jours
- C'était ut dans la notation médiévale
- Indicateur
- Existes donc
- Prénom de la mère de Philippe Auguste
- Rouge anglais
- Était salique au Moyen Âge
- Hurlement
- Elle ravagea l'Europe de 1347 à 1352
- Armes médiévales telle que l'estoc ou le brand d'arçon
- Langue des actes officiels du Moyen Âge
- Forme de l'art gothique
- On connaît celle de la reine Mathilde
- Jugement de Dieu en usage au Moyen Âge
- Fief de Bourguignons
- Grande quantité
- Forme d'avoir
- Bien ventilées
- Article
- Il fut remplacé par le brevet des collèges
- Écimera
- Expéditions militaires du Moyen Âge
- Colère des hommes du Moyen Âge
- Il défendit Paris contre les Vikings
- Champion
- Envol ou décollage économique
- Colora vivement
- Université fondée en 1253
- Luth oriental
- Demeures féodales fortifiées
- Entrée en scène
- Brame
- Bande de papier
- Cité des Agéens
- Va au panier
- Fort
- Élément d'une course d'obstacles
- Donc bien soutenus
- Cale de mécanicien
- Preux, en parlant d'un chevalier
- C'était raide
- Précipitai
- Terre de Rétais
- Il était soumis à la gabelle
- Sortie d'enceinte
- Sortie du donjon
- Transpira
- Comme cela, mais en plus court
- Cachet de cire en usage au Moyen Âge
- Guillaume le Conquérant y épousa Mathilde en 1050
- Prénom de l'épouse du roi Louis VI le Gros

	R		I		S		T		E	
B	E	L	L	U	A	I	R	E	S	
	T	A	S		M	O	I		C	P
V	I	N		A	N		D	E	L	A
	A	C	E		I	N	E	G	A	L
V	I	E		E	T		N	E	V	E
	R		A	M	E	U	T	E	E	
R	E	M	U	A		S		N		C
		I		N	I	E	S		C	I
T	H	R	A	C	E		A	L	L	E
	O	M		I	N	I	T	I	A	L
E	P	I	S	P	A	D	I	A	S	
	L	L		E		E	N		S	U
C	O	L	I	S	E	E		F	E	R
	M	O	N		N		A			
L	A	N	I	S	T	E	S			
	Q		T	O	R	T	S			
M	U	T	I	L	E	R	A			
	E	P	E	E		E	S			

Solution du numéro 5

Historia spécial

74, avenue du Maine, 75014 Paris
Tél. : 01 44 10 12 90
Télécopie : 01 44 10 12 94
Site Internet : http://www.historia.fr
Service abonnements :
Tél. France : 01 44 84 80 85
Tél. étranger : 00 33 1 44 84 80 85

Rédaction
Pierre Baron, directeur de la rédaction
Patricia Crété, rédacteur en chef, assistés de Monique Lebas (12-66)
Éric Pincas, rédacteur en chef adjoint chargé du Spécial (12-72)
Victor Battaggion, chef de rubrique (12-61)
Ont participé à ce numéro : D. Alexandre-Bidon, A. Bernet, J. Chevé, Ph. Contamine, V. Dumas, X. Hélary, C. Giraud, B. Maréchaux, B. Ribémont, R. Telliez, M. Touzery, L. Vissière, R. Kassous, P. Wion
Patrick Morvant, premier secrétaire de rédaction (12-69)
Xavier Donzelli, secrétaire de rédaction (12-88)
Jean-Pierre Serieys, secrétaire de rédaction (12-35)
Stéphane Ravaux, directeur artistique (12-68)
Davy Auclert, rédacteur graphiste (10-47)
Romain Gaessler, rédacteur graphiste (12-67)
Annie-Claire Auliard, rédacteur photos (12-03)
Conseillère éditoriale : Georgette Elgey
Comité éditorial : Georgette Elgey, Patrice Gélinet, Rémi Kauffer, Catherine Salles, Laurent Vissière.
Directeur administratif et financier : Dounia Ammor
Directrice des ventes et promotion : Évelyne Miont (01 44 10 13 80)
Ventes Messageries : Vip Diffusion Presse, contact : Frédéric Vinot (N° vert 0 800 51 49 74)
Directrice commerciale et marketing : Virginie Marliac (01 44 10 54 49)
Responsable marketing direct : Anne Alloueteau (01 44 10 54 50)
Responsable gestion : Isabelle Parez (01 44 10 13 60)
Abonnements : Historia Spécial 18-24, quai de la Marne, 75164 Paris Cedex 19
Tarifs France 2012 : 1 an, 6 numéros : 35 € ; 1 an, 6 numéros + Historia (mensuel) 12 numéros : 86 €.
Tarifs pour l'étranger : nous consulter.
Anciens numéros : Sophia Publications, BP 65, 24, chemin Latéral, 45390 Puiseaux. Tél. : 00 33 2 38 33 42 89
Publicité : Directrice commerciale publicité et développement : Caroline Nourry (01 44 10 13 96).
Secteur littéraire : directrice de clientèle - Marie Amiel (01 44 10 12 11).
e-mail : mamiel@sophiapublications.fr
Secteur culturel : directrice de clientèle - Françoise Hullot (01 44 10 12 13)
e-mail : fhullot@sophiapublications.fr
Comptabilité : Sylvie Poirier (01 44 10 12 89)
Fabrication : Christophe Perrusson
Impression : G. Canale & C. S. P. A. Via Liguria 24, CAP - 10071 Borgaro T. se, Torino (Italie).
Imprimé en Italie/Printed in Italy
Dépôt légal : septembre 2012

Commission paritaire : 1016 K 88670
ISSN : en cours.
Historia Spécial est édité par la société Sophia Publications.
Philippe Clerget, président-directeur général et directeur de la publication.
Ce numéro comporte un encart abonnement.
Crédit de couverture : Grégory Proch.



LE CHÂTEAU DE VERSAILLES PRÉSENTE

LES DAMES DE TRIANON

EXPOSITION AU GRAND TRIANON
DU 3 JUILLET AU 14 OCTOBRE 2012

VOS BILLETS SUR WWW.CHATEAUVERSAILLES.FR

En partenariat média avec

ARTS MAGAZINE



le Parisien

marie france

Paris MÔMES

PARIS PREMIÈRE

TOUS LES JOURS, SAUF LE LUNDI, DE 12H À 18H30 INFORMATION ET RÉSERVATION AU 01 30 83 78 00

Marie Caroline de Bourbon-Sicile, duchesse de Berry, Sir Lawrence Thomas, 1825 - © Château de Versailles, Dist. RMN / Jean Marc Manaï - Conception graphique DES SIGNES, Paris